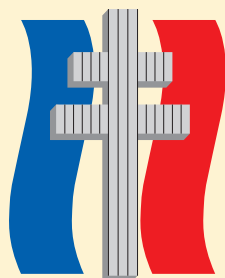


Fondation de la France Libre



Colloque Bir Hakeim
23-24 novembre 2022

Sommaire



Revue d'information
trimestrielle de la
Fondation de la
France Libre
Parution : Mars 2023
Numéro 86

En couverture :

Allocution du général Robert Bresse, le 23 novembre 2022, à l'auditorium Austerlitz du musée de l'Armée, lors du colloque Bir Hakeim (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre.

© Fondation de la France Libre

La Vie de la Fondation

Le mot du président	1
De nouveaux fonds rejoignent les archives de la Fondation	1
La réunion des délégués	2
Le colloque « Bir Hakeim »	4

Histoire

Le parcours de Camille Bourhis, Français Libre	6
Les non-ralliés d'AEF-Cameroun	14

Culture

30

Carnet

33

Dans les délégations

34

N° commission paritaire : 0227 A 05624
N° ISSN : 1630-5078
Reconnue d'utilité publique (Décret du 16 juin 1994)
RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ :
16, cour des Petites-Écuries - 75010 Paris
Tél. : 01 53 62 81 82 - Fax : 01 53 62 81 80
E-mail : sylvain.cornil@france-libre.net
VERSEMENTS : CCP Fondation de la France Libre
Paris CCP La Source 42495 11 Z
Prix au N° : 6 Euros
Abonnement annuel : 20 Euros

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication - loi du 11 mars 1957 - sans autorisation de l'éditeur.

MISE EN PAGE, IMPRESSION, ROUTAGE :
Imprimerie : db PRINT 03 20 28 83 20
dépôt légal 1^{er} trimestre 2023
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Général Robert BRESSE
RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvain CORNIL-FRERROT
CONCEPTION GRAPHIQUE : db PRINT

Le mot du président



Le temps est venu de nous pencher sur le devenir de notre colonne vertébrale, je veux parler de nos délégations locales. Leur rôle est double, d'une part l'entretien de la mémoire, d'autre part la transmission de l'histoire, dans le cadre et en accompagnement de l'enseignement scolaire.

Le premier volet ne pose pas particulièrement problème, comme l'ont démontré les projets présentés lors de notre

dernière réunion, que j'ai trouvée riche et fructueuse. En revanche, le second volet est confronté à un facteur aussi sérieux qu'inéluctable, la raréfaction des vétérans et la réduction de leur mobilité.

Pendant longtemps, ces hommes d'exception se sont attachés à faire comprendre à notre jeunesse ce qui avait pu dicter, à l'âge où l'on prépare le baccalauréat, leur choix difficile et dangereux, souvent incompris dans une France anesthésiée par la défaite.

Cette page est presque tournée. Il nous faut écrire la suivante et substituer au témoignage la pédagogie. Ce n'est pas chose facile, d'autant que le public des collégiens et des lycéens vient de s'augmenter des élèves de CM2, ce qui est une très bonne chose, mais demande davantage d'efforts.

Fort heureusement, il existe un corps d'État dont la pédagogie est le cœur de métier, le corps professoral, structuré par le ministère de l'Éducation nationale. C'est pourquoi j'envisage d'étendre notre partenariat avec celui-ci, notamment en sollicitant son soutien pour la réalisation de la « boîte à outil » du délégué, ainsi que sa participation aux réunions nationales périodiques pour apporter son expertise.

Général Robert Bresse

De nouveaux fonds rejoignent les archives de la Fondation

En septembre 2022, le service historique de la Fondation de la France Libre a reçu, des mains de M. Alain Godec, un certain nombre de documents en rapport avec l'histoire des Français Libres.

Un premier lot de documents concernait Jean Belhomme et comprenait : son *Soldier's pay book* (part I et II) ; le diplôme de remerciements du général de Gaulle, en date du 1^{er} septembre 1945 ; une brochure sur l'« histo-

rique du bataillon de marche n° 2 de l'Oubangui-Chari, 1940-1942 » dédicacée par des anciens du *Savornnan de Brazza* ; un document dessiné par André Kieffer, adjudant-chef du BM2, en mai 1943 présentant la carte des opérations du BM2 en Cyrénaïque, la position de Bir Hakeim et le plan de feu du BM2 ; une photo de tirailleurs du BM2 montant la garde devant un portrait du général de Gaulle et les fanions du bataillon ; un compte rendu en date du 16 mars 1967 du général Henri Amiel intitulé « À Bir Hacheim, le BM2 ouvre et ferme le bal » ; la copie d'un extrait de brochure sur l'action du BM2 à Bir Hakeim ; une carte de la Li-

bye ; un répertoire des anciens du BM2 réalisé par l'Amicale des anciens du bataillon et daté de 1983 ; une brochure sur le BM2 dédicacée par des anciens du bataillon ; un dossier réalisé en 1981 par Jean Belhomme, président de la commission juridique de l'AFL, sur les membres de l'association des îles Loyauté. Ces différentes pièces ont fait l'objet d'un don de M. Jean-Paul Belhomme, unique héritier de Jean Belhomme.

M. Alain Godec a également confié à la Fondation : deux numéros d'*Illustrated*, un magazine britannique, consacrés l'un (le n° 3, vol. III, du 15 mars 1941) aux marins de la France Libre, l'autre (le n° 17, vol. III du 21 juin 1941) au général de Gaulle ; une partition de *Song of the Free French : Paris will be Gay Again*, chanson de Ralph Butler et de Noel Gay, éditée à Londres par Clover Music en 1941 ; quatre lettres adressés par les services d'information de Léopoldville, Dakar et Brazzaville, entre le 28 août 1942 et le 11 décembre 1944, à Con G. Tilly, à Bristol, à la suite de ses rapports d'émission ; un album de huit disques consacrée à « Leclerc, histoire de la 2^e DB », reconstituée avec le concours de l'Armée par Roger Bourgeon et Manuel Poulet, sur une musique de Maurice Thiriet et éditée en décembre 1949.

Le service historique



Couverture du numéro 17 du magazine *Illustrated*, en date du 21 juin 1941, consacrée à « De Gaulle and son » (coll. FFL, fonds privé Alain Godec).

La réunion des délégués

Le 16 novembre 2022, 33 représentations départementales et thématiques avaient répondu à l'appel du général Robert Bresse, président de la Fondation de la France Libre, pour la réunion annuelle de ses délégués.

Interventions des membres du bureau

Après un hommage aux morts de l'année, le président a ouvert l'ordre du jour en faisant un point sur la situation de la Fondation. Dans ce cadre, il a relevé trois incidences de l'actualité : une inflation qui

CFG Audit, rappelle la procédure de remboursement des frais. Il est important, précise-t-il, de bien spécifier le bénéficiaire et d'indiquer le RIB, en cas de changement. Puis le secrétaire général, Christophe Bayard, revient sur l'importance du travail des délégués, qui assurent une présence de la Fondation sur le terrain, ce qui constitue une de ses grandes forces, par rapport à d'autres structures similaires. Face à cette responsabilité, il est important de constituer une équipe autour de soi, afin d'éviter l'isolement. Leur action les

Versailles notamment. Il met également en avant le projet de route de la 1^{re} DFL et de panneaux, mené par Marie-Hélène Châtel. En ce qui concerne le siège de la Fondation, les conférences mensuelles sont désormais suivies de mises en ligne deux jours après, afin de permettre à chacun de bénéficier de ces événements. Un colloque, prévu les 23 et 24 novembre 2022 et une exposition ont été consacrés à Bir Hakeim en 2022.

En conclusion, il réaffirme la nécessité, pour les délégués, de lever des fonds localement, en prenant l'exemple de l'exposition annuelle organisée au centre Leclerc d'Alençon, de se doter d'outils de communication, de partenariats, de mécènes. Pour mener son action, le délégué peut être épaulé par une association – mais elles tendent à disparaître, faute de membres actifs – ou un adjoint, et il doit penser à sa succession.



Les délégués suivent l'intervention du président (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

s'annonce forte, une situation boursière préoccupante, qui permettrait peut-être d'atteindre un résultat de 3 %, loin des 8 % qui seraient le mieux pour financer les projets, enfin, une évolution normative qui risque de rendre le patrimoine immobilier improductif. En effet, elle implique des travaux, pour le maintien des appartements dans le domaine locatif, notamment en matière d'isolation, qui sont difficiles à obtenir de copropriétés, pour les parties communes. En raison de l'effritement des ressources, les dépenses doivent être compressées. Des points positifs peuvent également être notés. En effet, plusieurs legs importants ont été reçus, mais leur versement prend un certain temps. En dépit de ce contexte, la Fondation met en œuvre des projets. Le général Bresse a ainsi écrit au ministre des Armées pour lui demander que soient mis en exergue, dans le calendrier des commémorations nationales, en 2023 la campagne de Tunisie, en 2024 la libération du territoire national, en 2025 la bataille de l'Authion.

Prenant le relais du président, Antoine de La Mettrie, expert-comptable du cabinet

conduit naturellement à investir le champ de la mémoire, mais aussi, de plus en plus, celui de l'histoire, à l'exclusion de toute considération d'ordre politique. Les délégations connaissent une augmentation en termes d'effectifs et un rajeunissement ; le renouvellement et la motivation sont visibles. En 2021-2022, Maxime Houmain, ancien délégué de Gironde, a été investi dans l'Aude ; des désignations ont eu lieu dans le Cher, les Côtes-d'Armor, la Haute-Vienne, la Corrèze ou encore la Meuse. Le secrétaire général a également l'espoir de pouvoir investir un délégué à Nantes et en Corse.

Puis, revenant sur les actions récentes des délégations, il signale les cérémonies organisées à l'île de Sein et au Tréport, en juin 2022, et à Pau, en octobre. Dans ce labeur, l'action des délégations thématiques – Mémoire des FAFL, Souvenir des marins de la France Libre, Souvenir des Cadets de la France Libre, Mémoire des parachutistes SAS, Mémoire de la 1^{re} DFL – a été en tous points méritoire. Des projets sont en cours pour 2023-2024, à

Interventions des délégués

Étienne Jacheet (Loiret) indique que les associations du département ont créé un groupement inter-associatif informel, dont il a assuré l'animation en 2022. Il œuvre actuellement à un projet de plaque en hommage aux 35 FFL d'Orléans sur l'esplanade de la France Libre et de statue du général de Gaulle, dont l'inauguration aurait lieu le 18 juin 2023. Un recensement des 350 FFL du Loiret est mené grâce aux fonds du Service historique de la Défense (SHD). La délégation participe au jury départemental du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) et a fait faire un drapeau. Enfin, il demande au président si une assurance peut couvrir les activités des délégations.

Michel Magnaldi (Var) présente une nouvelle fois l'engagement de jeunes « correspondants FFL » (collégiens, lycéens, étudiants, lauréats départementaux du CNRD) dans les lectures organisées par la délégation lors des cérémonies nationales menées, dans de nombreuses communes du département. Il fait également part à l'assemblée d'un projet d'hommage, prévu en mars 2023, à Paul-Jean Roquère, aviateur des FAFL originaire de Draguignan et compagnon de la Libération, pour le 80^e anniversaire de sa disparition, le 15 mars 1943, dans l'Atlantique Sud.

Gilles Rambach (Hautes-Pyrénées) présente l'ouvrage réalisé par Alain Mouchet sur les FFL des Hautes-Pyrénées, qui fait suite à un précédent projet similaire sur les FFL du Gers en 2019.

Marie-Hélène Châtel (Mémoire de la 1^{re} DFL) décrit les actions de l'année écoulée :

VIE DE LA FONDATION



Prise de parole de Michèle Chrétien, déléguée d'Antony, dans les Hauts-de-Seine (cliché Sylvain Cornil-Ferrot, coll. Fondation de la France Libre).

commémorations du 80^e anniversaire de Bir Hakeim à Paris et à Hyères, les 11 juin et 2 juillet 2022, et du 78^e anniversaire du débarquement de Provence, en août, inauguration d'un panneau de la 1^{re} DFL à Giromagny. Elle présente ensuite les projets à venir : rénovation de stèles avec le Souvenir Français, labellisation de la route de la 1^{re} DFL, avec l'apposition d'un panneau dans toutes les communes par où est passée la division, voyage mémoriel en Italie en association avec les fusiliers marins. Elle participe également au CNRD en Haute-Marne.

Frédéric Bentley (Mémoire des FAFL) expose le projet réalisé au Tréport, comprenant une stèle, un film réalisé par des élèves du collège Rachel Salmona et 123 fiches biographiques et biographies, sur le site de la Fondation, encore à finaliser. Sont prévus : un projet avec la classe défense du collège Rachel Salmona, sur les deux ans à venir, et une exposition en 2023 à Draguignan.

Bernard Lapeyrère (Yvelines) prépare un projet de statue du général de Gaulle, en association avec la municipalité, l'ONAC et des associations patriotiques. Le buste, qui doit présenter le général au début de 1940, képi sous le bras, doit être en pierre et installé derrière l'hôtel de ville, pour un budget global de 20 000-30 000 euros. En ce qui concerne le CNRD, il participera, en binôme avec l'association des déportées et internées de la Résistance présidée par Jacqueline Fleury, à la remise des prix du

CNRD qui s'est tenue la veille et a réuni 120 élèves.

Michèle Chrétien (Hauts-de-Seine – Antony) revient sur l'exposition Bir Hakeim organisée du 3 au 23 mai 2022 à l'hôtel de ville d'Antony et la conférence de Fabrice Grenard, directeur historique de la Fondation de la Résistance, qui l'accompagnait. Elle a rejoint le comité d'entente local animé par le correspondant défense et l'un des maires adjoints, mais s'investit également dans la transmission et, à ce titre, développe des relations avec des établissements scolaires, mais elle constate des obstacles, du côté de l'Éducation nationale.



Jean Matheu, délégué de Pau-Béarn (coll. Pierre Péré).

Le Dr Bernard Michel (Bouches-du-Rhône) a recensé plus de 600 FFL marseillais et a le projet de consacrer une fiche biographique à chacun, en particulier pour la Marine. Les compagnons de la Libération ont également fait l'objet d'un dénombrement, de même que les différents sites qui leur rendent hommage. Il est en contact avec la famille de Paul Oddo, en mémoire duquel a été réalisé un panneau. Sont prévues des plaques en mémoire du retour en France de Jean Moulin, parachuté dans les Alpilles le 2 janvier 1942, et de Francis-Louis Closon.

Le général Pierre Martre (Haute-Savoie) annonce que l'année 2023 sera consacrée aux 11 compagnons de la Libération savoyards. Il prévoit, dans le premier semestre, une exposition, ce qui implique une recherche de documents dans les départements, et, dans le deuxième semestre, une conférence, avec deux intervenants, sur l'ordre de la Libération et au moins 4 compagnons. En 2024, doit aboutir un projet d'esplanade des compagnons de la Libération, à Thonon-les-Bains, sur un espace qui va bénéficier d'un dégagement.

Jean Matheu (Pau-Béarn) rappelle le long travail nécessaire pour la réalisation, à Pau, d'une stèle en hommage aux Français Libres palois et béarnais. Inaugurée le 8 octobre 2022, elle est installée près de la gare, auprès des stèles en hommage aux victimes de la Shoah et de la liberté retrouvée.

La séance s'est conclue, comme l'année précédente, par un déjeuner dans les locaux de la Fondation.

La rédaction

Pour toute information sur l'histoire de la France Libre ou les actualités de la Fondation, vous pouvez consulter notre site internet :

www.france-libre.net

Colloque « Bir Hakeim »

Le mercredi 23 et le jeudi 24 novembre 2022, la Fondation de la France Libre organisait, à l'occasion du 80^e anniversaire de la bataille de Bir Hakeim un colloque historique sur les combats de mai-juin 1942 et les hommes qui y prirent part, à l'auditorium Austerlitz du musée de l'Armée, gracieusement mis à sa disposition par le directeur du musée, le général Henry de Medlege, dans le cadre du partenariat pluriannuel qui l'unit à la Fondation depuis 2021.

Cette année, le public était venu particulièrement nombreux pour assister aux trois séances de ce colloque, présidées respectivement par Vincent Giraudier, docteur en histoire et conservateur à l'Historial Charles de Gaulle du musée de l'Armée, Patricia Gillet, conservateur général du patrimoine, responsable du pôle Seconde Guerre mondiale aux Archives nationales, et Laurent Douzou, professeur émérite d'histoire contemporaine à Sciences Po Lyon.

À travers des études sur les unités et les individualités, les intervenants ont mis en valeur les hommes de la 1^{re} brigade française libre, leur origines, leurs parcours, sans oublier les autres forces en présence, et réfléchir sur la portée de l'événement, dans l'immédiat comme dans la longue durée.

La rédaction



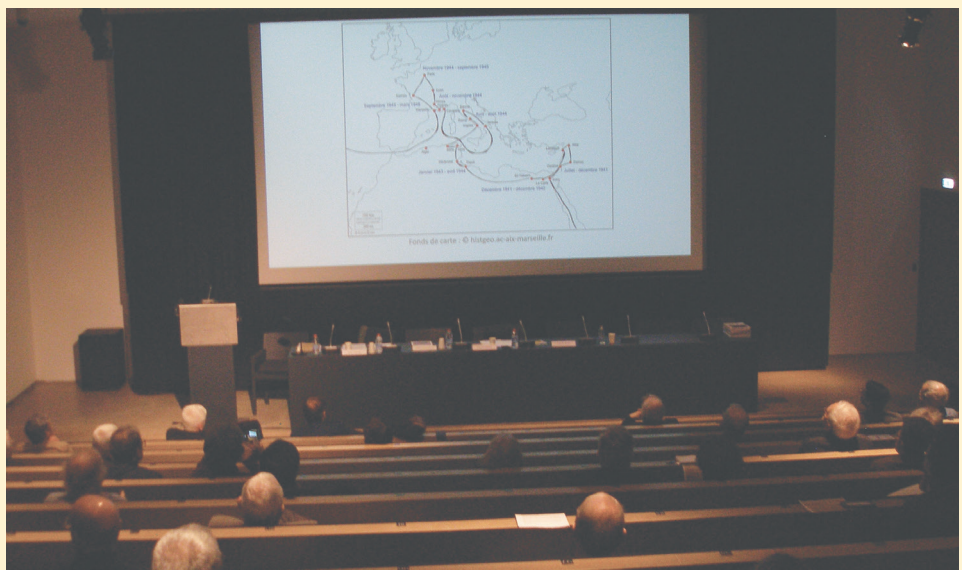
Le général Robert Bresse prend ensuite la parole pour présenter l'esprit de ce colloque (coll. Henriette Caroubi).



Mercredi matin, le général Henry de Medlege ouvre la première journée par quelques mots d'accueil (coll. Henriette Caroubi).



Vincent Giraudier, docteur en histoire et conservateur à l'Historial Charles de Gaulle du musée de l'Armée, décrit le contexte de la guerre du désert, dans lequel s'inscrit, en mai-juin 1942, la bataille de Bir Hakeim. À ses côtés se tiennent Julien Toureille, agrégé et docteur en histoire, et François Broche, historien et journaliste, dont la communication s'attache à « La 1^{re} brigade française libre dans la bataille de Bir Hakeim » (cliché Sylvain Cornil-Ferrot, coll. Fondation de la France Libre).



En visio-conférence depuis Papeete, Yacine Benhalima présente le parcours du bataillon du Pacifique et son action dans la bataille de Bir Hakeim. Sur cette photo, est diffusée au public une carte montrant le trajet du bataillon de son arrivée au Levant, à l'été 1941, jusqu'à la fin de la guerre (cliché Sylvain Cornil-Ferrot, coll. Fondation de la France Libre).

VIE DE LA FONDATION



Le général Jean Maurin, ancien chef de corps de la 13^e DBLE et ancien commandant de la Légion étrangère, lit la communication d'André-Paul Comor, empêché pour raisons de santé, sur « la 13^e demi-brigade de Légion étrangère dans la bataille de Bir Hakeim » (coll. Henriette Caroubi).



Julien Toureille, agrégé et docteur en histoire, présente sa communication, « Bir Hakeim vu par Jean Vialard-Goudou, médecin-colonel » (coll. Henriette Caroubi).



Mercredi après-midi, Benoît Rondeau évoque les chefs britanniques, le général Neil Ritchie, commandant de la 8^e armée britannique, et le général Claude Auchinleck, commandant en chef du Middle East Command (coll. Henriette Caroubi).



David Zambon présente sa communication sur « les Italiens dans la bataille de Bir Hakeim » (coll. Henriette Caroubi).



Judi matin, Laurent Douzou, président de séance, est entouré, de gauche à droite, de Sylvain Cornil-Ferrot, responsable des recherches historiques à la Fondation de la France Libre, qui a lu la communication de Jean-François Muracciole, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paul-Valéry Montpellier III, consacrée à « Bir Hakeim, un tournant dans les relations de la France Libre avec les Alliés ? », de Frantz Malassis, chef du département documentation et publication à la Fondation de la Résistance, auteur d'une communication sur « le retentissement de Bir Hakeim en France occupée », et de Jean-Marc Largeaud, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université François-Rabelais de Tours, qui a analysé la mémoire de Bir Hakeim (coll. Henriette Caroubi).



Jean-Marc Largeaud, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université François-Rabelais de Tours, présente sa communication, « Mémoire(s) de Bir Hakeim » (coll. Henriette Caroubi).

Le parcours de Camille Bourhis, Français Libre



Au premier plan : Camille Bourhis et Messier. Au second plan : Ozoux et Constant. Les quatre hommes qui ont arrêté le président el-Khoury (coll. Camille Bourhis).

Camille Bourhis est né le 27 mars 1923 à Saint-Denis, à La Réunion. Il entre au lycée Leconte de Lisle à l'âge de 7 ans.

En 1939, la famille possède un camion pour l'exploitation des terres qu'elle détient à La Montagne et La Possession. Elle achète peu de temps après un deuxième véhicule de rencontre qui allait servir à Camille en 1941. Cette année-là, le décès de son père le fait entrer brutalement dans le monde des adultes.

C'est la fin de sa scolarité. À la nouvelle du débarquement des forces alliées à Diégo Suarez, le gouvernement de Vichy, surpris, décide de fortifier Saint Denis ; pour mettre en œuvre ces mesures, tous les camions sont réquisitionnés. Camille devient « civil réquisitionné » et consigné à la caserne Lambert.

28 novembre 1942, arrivée du *Léopard*

C'est ainsi que Camille est le premier, avec le lieutenant Sanglier et deux secrétaires, à apprendre l'arrivée du contre-torpilleur *Léopard* le 28 novembre 1942 dans la rade de Saint-Denis. Les quatre membres de ce groupe dormaient dans le secrétariat ; ils montent par un petit escalier sur le toit de la caserne, où ils voient se détacher la silhouette d'un navire de guerre. Prenant des jumelles, ils distinguent des hommes qui descendent le long du bord pour prendre place dans des canots.

De retour au bureau, le lieutenant Sanglier donne l'ordre à la section de rejoindre Hell-Bourg, où le gouvernement s'est ré-

fugié, avant de recevoir un appel au téléphone qui l'appelle à l'extérieur. Prenant le volant du camion, Camille quitte la caserne Lambert avec 35 soldats.

Toutefois, à l'intersection de la rue de la Compagnie, il aperçoit la voiture du lieutenant Sanglier, stationnée sur le côté droit. Celui-ci lui fait signe de s'arrêter. Arrivé à la hauteur de la voiture, Camille remarque à l'intérieur du véhicule un officier en tenue de commando, coiffé d'une casquette à quatre galons et le macaron de la marine nationale : c'est le commandant Barraquin, le second du *Léopard*. Le lieutenant Sanglier signifie à Camille qu'à compter de ce moment, la section est sous les ordres du commandant. Réalisant que cet homme est un officier supérieur des Forces françaises libres, celui-ci demande à s'engager. Le commandant fixe Camille droit dans les yeux et lui répond : « C'est chose faite ». Il devient ainsi l'un des premiers FFL de La Réunion.

Le commandant Barraquin demande à Camille de regagner la caserne. La descente de la rue de la Victoire s'effectue tranquillement, mais, dès l'arrivée sur la place du Barachois, des rafales de fusils mitrailleurs éclatent. Camille freine brutalement le camion, 4 hommes s'approchent, en tenue de commando, et demandent : « Où allez-vous ? » Camille répond qu'il a rencontré plus haut le commandant Barraquin qui lui a donné l'ordre de rentrer à la caserne, après avoir accepté son engagement dans les FFL.

C'est un grand moment de fraternité, avec accolades, poignées de main...

Dans l'après-midi, lui parviennent la nouvelle de la mort, au 15^e km de La Montagne, de Raymond Decugis et de l'arrestation du lieutenant Moreau. Voici ce qui s'est passé : apprenant par la radio que des marins de la France Libre avaient débarqué à Saint-Denis et progressaient vers Sainte-Suzanne et Sainte-Rose, les dockers, les petits commerçants et les artisans se sont rassemblés dans la ville du Port, et des barques de pêche ont été mises à l'eau pour rallier le *Léopard*. Mais la ville était protégée par une batterie composée de deux canons de 75, dirigée par le lieutenant Émile Hugot. Ce dernier avait fait tirer sur les embarcations à portée de tir.

Le commandant Richard, alias Jules Évenou, demande que ces tirs soient stoppés. Sinon, l'artillerie du *Léopard* détruira la batterie. Après une accalmie, les tirs reprennent à 14 heures. Le commandant Richard envoie un signal avertissant que le *Léopard* commencera le bombardement de la batterie à 16 heures.

C'est alors que Raymond Decugis, directeur des travaux publics, qui avait rallié dès 8 heures, demande de ne pas tirer, avant qu'il ait pu parler à son ami, le lieutenant Hugot. Il est 15 heures.

Accompagné du lieutenant Moreau, il rejoint le site de la batterie par La Montagne, seul itinéraire possible. En effet, les rails du chemin de fer avaient été enlevés, et une drague avait été coulée à l'entrée du port de La Pointe des Galets.

Au 15^e kilomètre, un barrage, constitué par une carriole en travers de la route, les oblige à sortir de la voiture. Raymond Decugis est abattu, mais c'était le lieutenant Moreau qui était visé.

Ce dernier est arrêté et conduit à Hell-Bourg par des soldats. Il fera le trajet pieds nus. À son arrivée, ceux-ci ont triplé de volume.

Raymond Decugis sera fait compagnon de la Libération à titre posthume. Cette mort contraint le commandant Richard à mettre à exécution sa menace. Arrivant devant la batterie du Port, Le *Léopard* tire des salves d'avertissement, qui ne convainquent pas le lieutenant Hugot de céder, puis trois salves à bonne hauteur pour détruire la batterie. Malheureusement, des éclats d'obus tuent deux civiles : Madame Julien Rebella, née Diamounie Bickni, et Madame Michel Boina, née Maria Razoumbo.

Le *Léopard* mouille l'ancre devant le chenal d'accès au port. Un groupe de volontaires offre au commandant Richard leur aide. Parmi ces volontaires, se trouve Léon

de Lépervanche. Un autre civil, Maurice Odon, cheminot, reçoit une balle tirée par l'un des militaires dirigés par le lieutenant Hugot. Le commandant Richard laisse sur place l'enseigne de vaisseau Olivier avec un sous-officier et deux marins pour éviter toute violence supplémentaire. Les Portoïses se sont mobilisés pour libérer leur ville. Parallèlement, des pourparlers s'engagent avec le gouverneur Aubert. L'évêque, Monseigneur Cléret de Langavant, propose une médiation, en vain. Ce n'est qu'après l'intervention de M. Rieul Dupuis et de M. Henri Poulet (directeur de la Banque de La Réunion) que le gouverneur Aubert accepte de se rendre. Il est transféré vers l'île Maurice avec son chef de cabinet, son chef de bataillon et leurs familles.

Embarquement sur le *Léopard*

Après le débarquement et l'installation du gouverneur Capagorry, le *Léopard* assure quelques rotations à l'île Maurice, d'où il ramène des vivres et des médicaments, et effectue un voyage à Mombassa. À son bord, avaient embarqué le prince Vinh San, leader de la résistance dans notre île, et Guichard Arzule, engagé volontaire, radio à la station du Barachois, pour remplacer ceux qui étaient restés à terre afin d'assurer la liaison avec le bord.

Le 7 janvier 1943, le *Léopard* repart pour l'île Maurice, où une préparation militaire avec les troupes anglaises attend les jeunes engagés volontaires réunionnais. Pour la plupart, c'est la première fois qu'ils quittent leur île, et ils sont surpris de voir des commerces bien achalandés. Aussi achètent-ils des produits de première nécessité pour leur famille (dentifrice, fil à coudre, laine, etc.).

Après deux semaines passées à l'île Maurice, le *Léopard* appareille en direction de La Réunion. Les familles sont heureuses de les voir habillés en marin. Permission de 24 heures. Puis, à nouveau, direction île Maurice pour un séjour plus long (trois semaines) : révision, petites réparations au niveau de la chaufferie.

Le retour à La Réunion s'effectue « dans une mer formée ». Un passager descend au niveau du Barachois. Dès la vedette du CPR (chemin de fer de La Réunion) en sécurité, le cap est mis sur Madagascar. Le voyage est mouvementé : le bateau essuie un cyclone. Après trois jours, le *Léopard* atteint la côte malgache et arrive dans le port de Tamatave, dont la ville a été dévastée.

À bord, les dégâts sont considérables : un marin grièvement blessé (fracture du fémur pour avoir été projeté par une vague sur la tourelle de canon) ; l'ancre perdue avec une grande partie de la chaîne ; le bastingage complètement arraché sur le côté tribord ; les postes d'équipage et le carré des officiers complètement noyés.

Le *Léopard* est dans un piteux état.

Dès l'amarrage du navire, l'équipage se met immédiatement au travail avec pour priorité la remise en ordre et la propreté des postes et des lieux où avaient séjourné les hommes, durant cette pénible traversée ; puis remise en état des pièces d'artillerie, et de celles de la DCA : démontage, lavage au « pétrole », graissage, et remontage. Même chose pour les chargeurs. Il faut sortir les obus des chargeurs en forme d'escargots, les nettoyer et les remonter en respectant le classement des différentes balles : d'abord les *tracers* (munitions traçantes, fluorescentes), des balles qui permettent à l'opérateur de rectifier son tir, puis les perforantes (des balles qui n'éclatent pas mais rentrent à l'intérieur), les incendiaires et les explosives. C'est le rôle des responsables de chaque pièce. Réparation des rambardes de sécurité, qui portent bien leur nom.

La date du départ dut être retardée. Le commissaire de bord n'arrivait pas à s'approvisionner en vivres frais. Le cyclone n'avait pas épargné les réseaux routier et ferré malgaches.

Une semaine après l'arrivée à Tamatave, départ pour Diego-Suarez. La remontée vers le nord s'effectue sur une mer d'huile et une chaleur torride. Navigation près des côtes, à proximité de l'île Sainte-Marie. 72 heures après, arrivée à l'entrée du goulet de la baie de Diego-Suarez, une des plus belles du monde.

Le navire pénètre dans l'étroit passage et mouille non loin des épaves de deux avisos coloniaux : le *Bougainville* et le *D'Entrecasteaux*, torpillés par des sous-marins japonais.

Dès le lendemain, le *Léopard* est conduit en cale sèche pour un carénage et autres

réparations, à la suite des dégâts causés par le cyclone. L'arsenal de la baie est imposant et en mesure de faire des réparations bien plus importantes.

La formation militaire se poursuit. Dès le premier entraînement, Camille apprend à utiliser le tangon (une barre de métal sur laquelle est fixée une planche d'environ quinze centimètres de large et de quatre mètres de long déployée à un angle de 90° de la coque et retenue à son extrémité par un câble d'acier servant aussi de point d'appui par les utilisateurs pour arriver à l'échelle, à la corde lisse ou à nœud). Il faut obligatoirement prendre le tangon en tenue de commando, avec tout l'attirail, pour prendre place dans le canot ou la baleinière, suivant l'entraînement du jour : le canot à moteur pour les déplacements rapides, la baleinière pour les exercices de nage (rame) toujours à un rythme soutenu. Chaque membre de l'équipage doit assurer à son tour le rôle de chef de nage, qui a pour fonction de déterminer la cadence. Le temps de parcours doit être amélioré à chaque sortie. L'entraînement se fait aussi de nuit, le silence étant la clé de la réussite.

À terre, le scénario est à peu près identique, mais, en face, il y a des hommes. Il faut surveiller le relâchement d'une sentinelle et la neutraliser. Cet exercice sera utile, plus tard, à Camille.

Le 27 mars 1943, Camille a vingt ans. Le *Léopard* quitte Diego-Suarez pour Djibouti, avec d'autres Réunionnais, montés à bord quelques jours auparavant. La traversée s'effectue sans problème particulier, accompagné des fidèles escorteurs, les dauphins et la chaleur. Arrivés à Djibouti dans l'après-midi, sous un ciel sans nuage mais sur un sol surchauffé, les



Le contre-torpilleur *Léopard* (ECPAD).

permissionnaires quittent le bord. Après le coucher de soleil, à terre, ce n'est pas la joie : quelques bars où l'on peut se rafraîchir et qui comptent plus de militaires que de civils et de tables. Après deux jours, appareillage en direction de Suez.

Quelques heures après le départ, comme le bâtiment passait à hauteur du port de Massaoua, en Érythrée, les anciens de l'équipage font aux plus jeunes le récit de la prise en 1941 de ce port italien par la brigade française d'Orient du colonel Monclar, préfiguration de la 1^{re} division française libre (1^{re} DFL). Ces anciens avaient de nombreux amis dans cette division. Il faut savoir que, parmi l'équipage du *Léopard*, il y avait des fusiliers marins qui avaient participé à la campagne de Libye avec la 8^e armée britannique, venant du bataillon du Pacifique (Tahiti et Nouvelle-Calédonie). Certains, parmi eux étaient des héros de Bir Hakeim, à qui le général de Gaulle a rendu un hommage particulier : « Soyez fiers de vous, la France vous regarde ». Parmi eux, un compatriote, Souillot, ex employé du CPR et de la Préfecture, un homme humble et grand...

Au cours de ce trajet, le poste de veille signala la présence de mines qui dérivèrent dangereusement. Il fallait les couler rapidement en les tirant au mousqueton afin d'éviter qu'elles n'exploient. Pour cela, il fallait percer la chambre à air en évitant de toucher aux antennes porteuses des détonateurs. Cela a été vite fait et les mines ont disparu de la surface dès le premier tir.

Enfin, le *Léopard* mouille dans la rade de Suez, dans l'attente de l'ouverture du canal, le lendemain matin. Deux embar-

cations assurent la liaison avec la terre. L'animation qui règne dans la ville donne l'impression que la guerre est finie.

Pour Camille et l'ensemble de l'équipage, cependant, la guerre reprend dès l'entrée du *Léopard* dans l'étroit chenal. Le navire marche, suivant les ordres du commandant, « en avant lent ». Arrivée à Port-Saïd en fin d'après-midi. Dans le chenal de sortie de Port-Saïd, le commandant intervient et demande à l'équipage toute son attention, car la zone est dangereuse, il faut redoubler de vigilance.

Le cap est mis sur Alexandrie. En regardant de part et d'autre du chenal, les hommes ont pu mesurer le danger en voyant le grand nombre de bateaux coulés ; les paroles du commandant prennent alors une autre dimension. Quelques heures après, en navigant à plus de vingt nœuds, le navire entre dans le port d'Alexandrie. Surpris de voir une flotte française, la « Force X », inactive ; ses chefs sont restés fidèles au maréchal Pétain. Comment comprendre que tant d'hommes se complaisent à vivre en spectateurs dans un port protégé, pendant que des familles sont déportées dans les camps de la mort, que les Allemands fusillent leurs compatriotes ? Le nombre de navires de cette escadre aurait pu à lui seul empêcher l'Afrikakorps de débarquer en Afrique. Les marins pouvaient se rendre librement avenue Fouad 1^{er}, où se trouvait le centre des Forces françaises libres.

Non contents de leurs conditions de vacanciers privilégiés, les équipages injurient, avec leurs porte-voix, l'équipage du *Léopard*. Il ne fallait pas répondre à ces provocations...

Au cours de cette escale, de nouvelles formations sont effectuées par des instructeurs britanniques, très méthodiques, qui font refaire le travail jusqu'à obtenir la perfection : le tir contre avions, sur le radar de détection aérienne et des bâtiments de surface. Cette formation a lieu à terre et en mer.

Quelques jours après, départ pour l'île de Malte : il faut escorter un convoi composé d'environ une quarantaine de navires, transports de troupes, transports de matériel de guerre et aussi des pétroliers.

Le jour de l'arrivée du convoi, l'île de Malte est bombardée, probablement à cause de l'imminence du débarquement allié en Sicile...

Le convoi navigue sous la responsabilité d'un commodore anglais. Comme tous les autres escorteurs qui encadrent ce gros rassemblement de navires, les frégates anglaises sont les plus nombreuses. Le long des côtes égyptiennes, la veille du ciel et de la mer est assurée avec les effectifs normaux. À la hauteur du port italien de Tobrouk, elle est doublée par des veilleurs allongés sur le pont pour la surveillance maritime, position la plus adéquate pour repérer les périscope des sous-marins.

Dans cette région, les Allemands avaient une flottille importante de U-Boote. Pour plusieurs anciens, à l'approche de l'île de Crète, le passage au large du désert de Cyrénaïque n'est pas inconnu. Quelque mois auparavant, ils se trouvaient à terre à Bir Hakeim. À bord, l'équipage était fin prêt pour parer à toutes éventualités.

Le lendemain, le navire appareille pour le retour en Égypte. C'est la dernière fois que le *Léopard* quitte un port.



Armement des mitrailleuses doubles A.A. de 13,2mm. du LEOPARD

Membres de l'équipage du *Léopard* servant à une mitrailleuse double A.A. de 13,2 mm (ECPAD).

Le naufrage du *Léopard*

Camille s'apprête à descendre pour réveiller son remplaçant, après le quart de 2 heures à 5 heures du matin. Mais avant d'enlever ses écouteurs, il entend, venant de la passerelle de veille, l'officier de garde appeler l'officier de navigation et lui dire : « J'entends le bruit des vagues ». « Battez arrière ! » La phrase n'est pas terminée que le navire franchit une barrière de rochers immergés située à environ 100 mètres de la côte, à une vitesse de plus de 18 nœuds (33 km/h), accompagné d'un bruit apocalyptique. Assourdissant !

Un concours de circonstances est à l'origine de cette catastrophe maritime. Le convoi était placé sous les ordres d'un commodore anglais qui est le seul à donner au convoi le cap à suivre. Dans ce cas, les ordres étaient de naviguer le plus près à droite du convoi. Le *Léopard* arrivait dans le passage le plus près de la Crète. D'autre part, le radar, appareil de première génération de détection contre-avion, donnait la terre à quinze miles



guerre et proprete vont de pa

Nettoyage du pont du Léopard (cliché SCA, coll. Fondation de la France Libre, fonds AFNFL).

nautiques (28 kms), mais il n'était pas assez performant pour donner des informations de basse profondeur et donc de détecter des rochers immergés en faible profondeur. Le *Léopard* fut victime de sa technologie sommaire.

Le navire était immobilisé avec une gîte d'environ 30 %. Immédiatement, les travaux de remise à flots commencent. Les frégates anglaises – les premières à intervenir – envoient des aussières (de grosses cordes) qui se sont rompues dès les premières fortes tractions. Les corvettes, qui peuvent se rapprocher le plus près, essaient avec des élingues (des câbles). Entre-temps, l'équipage jette par-dessus bord tout ce qui apparaît superflu, à tel point que des torpilles sont « tirées ».

Malgré tout cet acharnement, rien... le navire ne bouge pas d'un pouce. Les navires britanniques, dans l'obligation de rejoindre leur place dans le convoi, s'en vont. Des secours arrivent du port de Benghazi, situé à quarante kilomètres. Il y aura plusieurs tentatives de remorquage. Dans les chalands (barges, canots) amenés par les remorqueurs, on décharge les munitions des pièces d'artillerie, les armes et petites munitions. Les pièces de la DCA ne sont pas démontées pour maintenir la protection anti-aérienne du navire, bien que leur efficacité soient réduites d'un tiers à cause de la gîte de 30 %.

Les travaux de remise à flots du *Léopard* se poursuivent. Afin d'obtenir un résultat plus rapidement, le commandant Richard décide de faire travailler 24 heures sur 24 trois équipes par tranche de 8 heures, chacune assurant les travaux nécessaires. Le commandant prend la tête de la première équipe, l'ensemble des officiers suit. Il a fallu du courage pour plonger

dans une eau recouverte d'une épaisse couche de mazout plusieurs fois par jour. Le travail consistait à couler du béton vers la brèche par une manche. Il a fallu d'abord transformer des masques à gaz en masque de plongée sous-marine. Ce bricolage allait donner de bons résultats. Pour l'air, un tuyau en caoutchouc était relié à une pompe actionnée par deux hommes. Le temps de plongée correspondait à la quantité de mélange préparé. Il fallait faire vite, le ciment étant de prise rapide.

La vie à bord était de plus en plus difficile. Durant les travaux de remise à flots, il fallait assurer une garde à terre avec les fusils mitrailleurs. La Crète n'était pas loin. Pendant un mois, la seule nourriture fut du corned-beef et de la salade. Camille note qu'ils ont dû battre le record de consommation de corned-beef. Sur la plage, l'équipage déterre des conserves allemandes, rien que de la confiture, que personne ne consomme.

Le navire finit par bouger : on se congratule, il ne reste plus qu'à pomper les soutes. Les cris de victoires sont de courte durée, car, au cours de la nuit, une tempête anéantit tous les efforts de l'équipage.

Dans les heures qui suivent, l'équipage est réuni sur la plage arrière, le grand pavois est hissé, *La Marseillaise* chantée d'une seule voix. En quittant le bord, Camille a l'impression de laisser un morceau de France en terre libyenne. Il retrouve la terre ferme. Non loin de là, des militaires français de la France Libre ont marqué leur passage de leur chair et de leur sang. Sous les ordres du vainqueur de Bir Hakeim, le général français Koenig, en résistant aux Allemands pendant plus de quinze jours, ils avaient permis au

général anglais Auchinleck de rétablir le front à El Alamein, en Égypte, puis au général Montgomery de chasser d'Afrique les forces du général allemand Rommel.

Après quelques kilomètres à pied à travers les dunes, les hommes arrivent au point de rendez-vous, où les attend un convoi de véhicules aménagés (y compris une cuisine roulante) pour parcourir le désert. Tandis qu'ils prennent place dans les camions, tout en regardant la mer, les superstructures disparaissent de leur champ de vision, pour laisser la place à l'immensité du désert de Cyrénaïque (plus de mille kilomètres avant d'atteindre Le Caire, la première étape).

La journée est bien avancée, le premier bivouac est accompagné d'un repas chaud (le premier depuis le naufrage). Celui-ci se compose de légumes – concombres aux tomates –, de grillades, et d'un dessert. Le plus surprenant est de voir des femmes et des hommes sur des bourricots qui proposent des œufs cuits et d'autres produits. Camille se demande quelle est leur provenance. Que des réponses vagues aux questions posées. En scrutant l'horizon, aucune habitation sur des kilomètres à la ronde, et pourtant, à chaque arrêt, cela se reproduit : un bon repas chaud tombe du ciel. Camille suit le même parcours que les Allemands et la 8^e armée britannique. Il découvre l'horreur de la guerre : des restes de chars calcinés, des avions fichés à flanc de collines ou plantés dans le sable, et, dans le port de Tobrouk, des épaves de cargos, des quais et entrepôts détruits. Bardia, El Alamein... Arrêt devant les pyramides, puis direction la gare pour prendre le train pour Alexandrie où les attend le centre des Forces françaises libres.

Après trois jours passés dans la ville, l'escorteur *La Moqueuse* emmène Camille vers une nouvelle destination : Beyrouth, au Liban.

Le Liban

Après une journée en mer, Camille franchit les 400 mètres qui sépare le port de la caserne « Commandant Drogou ». Rassemblement dans la cour centrale pour l'inévitable appel et l'attribution des numéros de chambre. Il partagera une chambre de quatre avec trois colocataires qu'il connaît bien : Marcel Ozoux, André Mesnier et Auguste Constant. Depuis le départ de La Réunion, les quatre hommes ont toujours été ensemble. L'arrivée à la caserne coïncide avec un gros départ pour l'Angleterre : il faut remplacer les partants. Le commandement qui prend la suite, est composé de l'officier et des officiers mariniers rencontrés place du Barachois. Camille et ses compagnons sont affectés au bureau (secrétariat de la caserne) avec pour secrétaire une jeune et

jolie Libanaise. En face de la caserne, il y a un bar turc qui sert du vrai café turc, un vrai café, livré dans les bureaux.

Une fois de plus, Camille est le seul à avoir un permis de conduire, ce qui lui donne l'occasion de découvrir le Liban. Alep, Tripoli, les ruines de Baalbek, Saïda, le centre de repos de Broumana, le mont Beidar, sur la route de Damas, et les forêts de cèdres du Liban. Une des missions de Camille est d'assurer les liaisons entre le Liban et Le Caire, en passant par la Palestine, le désert du Sinaï, Ismaïlia, sur la rive du canal de Suez, où il dort à la belle étoile. Double mission pour Camille, convoyeur armé et second chauffeur, sur 700 km, un aller simple. Une fois la cargaison livrée au Caire, un bon repas, une bonne nuit au grand air sur le bord du Nil. Au réveil, regard sur les boutres des Égyptiens sur le Nil avec femmes, enfants, moutons, cabris et ballots de légumes. Le retour est aussi agréable que l'aller.

En Palestine, il se rend plusieurs fois à Bethléem et au lac de Tibériade, dans lequel il se baigne.

Trois semaines après son arrivée à Beyrouth, Camille se prépare pour le défilé du 14 juillet qui se veut grandiose sur neuf rangs : le défilé doit être réussi. Puis l'automne arrive et avec lui le 11 novembre : le défilé doit lui aussi être parfait. Cette fois, c'est une préparation pour rien car le défilé n'aura pas lieu. Et pour cause !

Dans la perspective du défilé, Camille se couche de bonne heure avec ses copains de chambrée. Le réveil est prévu pour 4 heures du matin.

Vers minuit, le second maître Bernicot les réveille et leur demande de porter la tenue de commando, les armes, munitions, pas de casque, mais le béret de marin. À la question : « Que va-t-on faire ? », la réponse : « Je n'en sais rien », accompagnée des mots habituels de la marine : « Et que ça saute ». Ils embarquent dans une grosse Jeep pour un trajet qui dure environ un quart d'heure durant lequel aucun mot n'est prononcé. Mais où allaient-ils ?

L'arrestation du président Béchara el-Khoury

Arrivés devant une bâtisse imposante, les hommes se dirigent dans un bureau. Ils sont six : le second maître Bernicot, le quartier-maître Mermier, Constant, Mesnier, Ozoux et Camille.

Ils sont bientôt rejoints par un capitaine de l'armée de terre. C'est un membre du deuxième bureau (contre-espionnage). Celui-ci prend le commandement du groupe. Briefing d'environ un quart d'heure pour leur expliquer leur mission, toujours sans objectif.

Un aperçu de cet entretien : « Dans la première salle dans laquelle vous allez entrer, l'interrupteur se trouve à gauche



Défilé de l'équipage du Léopard à Capetown, en Afrique du Sud, en 1943 (cliché Deloof, coll. Fondation de la France Libre, fonds. AFNFL).

à environ un mètre du sol, ne faites pas de lumière, ce sera l'affaire de la dernière personne, dans cette pièce dorment dix-sept gendarmes qu'il faudra neutraliser. » Après ce briefing, ce n'est qu'une fois dans la voiture qu'ils apprennent l'objectif de leur mission : arrêter le Président du Liban ! Mais bientôt la curiosité laisse place à la concentration, car chaque détail a son importance. En premier lieu, le silence : clé de la réussite. Surprendre les hommes de la garde dans leur sommeil et les neutraliser seront les premiers gros obstacles à surmonter pour s'assurer de la suite des opérations. Deux alliés : la nuit et le sommeil. Mais dorment-ils vraiment ?

Le véhicule dans lequel a pris place le capitaine s'arrête au bas d'une rue légèrement en pente. Ils avancent en file indienne, tout contre le mur du trottoir, en évitant d'être bruyants ; un officier ouvre la marche environ 15 mètres en avant. Ils sont dans la rue de la résidence présidentielle, il fait beau. Il y a une sentinelle dans une guérite qui semble regarder la lune sans se préoccuper si quelqu'un s'approche de lui. Arrivé à sa hauteur, le capitaine, par une prise rapide, le met en déséquilibre, sans le laisser tomber sur la chaussée et le remet aux soldats qui attendent en retrait.

Après cela, il faut se débarrasser des gendarmes, dont le dortoir se trouve sous les escaliers de la résidence, en forme de fer à cheval. Il faut les surprendre dans leur sommeil, atout non négligeable, donc mettre en application la première recommandation : le silence. Dès leur arrivée à la porte de la chambre, sans hésitation, les hommes prennent position dans le

couloir du milieu de la pièce, qui sépare les lits.

À l'instant où la lumière jaillit, sans perdre une seconde, ils neutralisent ceux qui se sont réveillés. Certains essaient de prendre leur arme de poing sous leur oreiller. Pour eux, le réveil est dur. L'opération met moins de temps que prévu. Encadrés, les gendarmes sont remis aux militaires qui attendent à l'extérieur.

Mais ils ne savent rien de l'intérieur de la maison. Elle est très grande, il y a plusieurs étages. Ils prennent les escaliers ; la porte est ouverte sans aucune difficulté, le capitaine leur fait signe d'approcher, d'entrer ; Camille prend le côté gauche avec, derrière lui, Ozoux et Bernicot. Du côté droit, se trouvent Mesnier, Constant et Mermier. Entre eux, se trouve une grande table qui n'a pas été débarrassée des restes du repas que le Président libanais a offert au roi de Grèce, quelques heures auparavant.

En continuant d'avancer avec beaucoup de précautions, Camille arrive devant une porte qu'il pousse par curiosité. À la lumière de sa lampe torche, il voit un lit entouré d'une grande et haute moustiquaire. En s'approchant avec beaucoup d'appréhension, il voit une jeune fille qui est réveillée et assise. Elle lui dit : « vous n'allez pas me tuer ? ». « Non », lui répond-t-il, avant de lui demander qui elle est. Elle répond qu'elle est la fille du Président. En sortant de la chambre, un homme apparaît, descend l'étage, sans doute réveillé par le remue-ménage provenant de la chambre du Président (celui-ci, en entendant du bruit, avait déplacé des meubles pour bloquer la porte de sa chambre). Mesnier s'empresse de faire prisonnier

l'homme : c'est le fils du Président.

Le capitaine fait signe à Camille de le suivre. En passant devant la chambre du Président et à travers la porte, il ordonne : « Au nom de la loi, ouvrez cette porte ». Pas de réponse. Par une petite salle voisine, le capitaine et Camille accèdent à la fenêtre de la chambre. De cette fenêtre, ils constatent que seule la porte principale est bloquée et qu'il y a une autre porte accessible. Aussitôt, sans hésiter, avant que le Président ne la barricade, ils enfoncent la porte d'un seul coup de pied. Dans la chambre, le Président, surpris, est debout près de son épouse. Camille le tient en respect avec son arme en disant à voix haute : « Surtout pas un geste ». Le capitaine sort de sa poche un document et donne lecture d'un ton ferme : « Au nom du Président du gouvernement provisoire de la République française, vous êtes en état d'arrestation ; signé Charles de Gaulle ». Camille tient toujours le couple sous la menace de son arme, étant donné l'état d'énervernement de l'épouse. Les autres les rejoignent et dégagent les meubles et les affaires gênant le passage pour emmener les prisonniers. Direction la sortie. Le Président, sa femme et leur fils, accompagnés du capitaine et des militaires qui attendent à la porte de la résidence, prennent place dans les véhicules vers une destination inconnue. Pendant le déroulement de cette opération, Camille et les autres ont été impressionnés par Madame la Présidente qui, dans un très bon français et également un très bel arabe, leur a fait profiter de sa haute connaissance en insultes.

La destination finale leur est restée inconnue... Ce n'est que 60 ans plus tard que Camille a appris où le Président avait été conduit, après son arrestation. Un ancien combattant qui se trouvait en vacances à l'île Maurice avait entendu Camille expli-

quer, dans une émission de télévision, son ignorance sur ce point. Cet ancien combattant avait été le geôlier du Président à Tripoli. Ainsi, Camille a pu apprendre le terme de son histoire.

Dès le lendemain, une insurrection éclate avec des manifestations populaires qui ne font que s'amplifier. Durant cette période, Camille et ses amis sont chargés de la tâche peu évidente de maintenir l'ordre. Pendant que la rue manifeste, on installe un nouveau Président, ainsi qu'un nouveau chef de gouvernement. Ces mesures ne font qu'amplifier la colère des manifestants.

Embarquement sur le *Commandant Duboc*

L'année 1944 sera pour Camille celle de la séparation avec ses camarades réunionnais. Ils se retrouveront après la guerre à La Réunion. Dès février, il embarque sur le *Commandant Duboc*, où il reste jusqu'à la fin du conflit ; Ozoux rejoint La *Moqueuse*, Mesnier et Constant le dragueur *Notre Dame des Champs*. Le reste de l'équipage du *Léopard* a déjà quitté le Liban.

Camille escorte des convois vers Malte ou Chypre. C'est au cours d'un convoi vers Malte, au large de la Crète, que Camille subit une attaque aérienne de Stuka, des chasseurs bombardiers allemands spécialement conçus pour les attaques en piqué :

« Dès leur apparition, appel au poste de combat. Je quitte la passerelle où j'assurais la veille au radar pour rejoindre mon poste de combat à Oerlikon bâbord. Juste le temps de passer les sangles pour faire corps avec la mitrailleuse. Le serveur avait déjà mis en place le chargeur. J'attendais la désignation de la cible et l'ordre de tir de l'officier chargé de la DCA. Durant ces quelques secondes, la formation des Stukas s'était mise en position d'attaque, c'est-à-dire que l'avion de droite virait sur sa droite, celui de gauche sur sa gauche, tandis que l'avion de tête amorçait un piqué à la verticale. Nous avons accueilli nos visiteurs avec un feu nourri : on pouvait voir les tracés de nos balles encadrer les appareils. Malgré un gros mitraillage de la part des Allemands, personne n'a été touché à bord. Le commandant manœuvra très vite, utilisant le gouvernail avant qui permettait des changements de direction très rapides avec la barre électrique. Le tir des avions était moins

précis. Ils se sont relevés assez près du bateau, en jetant leurs bombes qui sont tombées toutes en mer. Seuls deux appareils ont fait demi-tour, le troisième ayant disparu. Cela sentait la débâcle... Quittant mon poste de combat, je suis remonté à la passerelle reprendre mon poste de veille au radar. Rejoignant la cabine de l'appareil, je suis passé devant le commandant qui m'a dit : « C'est très bien d'avoir gardé son sang-froid ». Ce sont les mêmes mots que j'ai retrouvés dans la citation correspondant à la croix de guerre avec étoile de bronze qui m'a été remise ultérieurement. »

Leur port d'attache, pour les convois sur Chypre, est Haïfa. Ville agréable : bars, restaurants, il y a un orchestre composé de femmes d'origine allemande et des airs de valse de Vienne. Mais ville dangereuse lorsque les Palestiniens envoient des explosifs sur les Jeep de l'armée anglaise. Les convois s'intensifient vers l'ouest de la Méditerranée. Le nouveau et le dernier port d'attache pour Camille sera celui de Port-Saïd. Au moment de lever l'ancre pour Chypre (le dernier convoi), la nouvelle du débarquement en Normandie tombe : débordement de joie de l'équipage à l'annonce de la nouvelle, captée sur une radio du coin (turque ?). Le commandant demande d'attendre la nouvelle officielle, ce qui ne tarde pas, par un message codé de l'amirauté. En même temps que la joie, se pose la question : « Que faisons-nous dans cette partie du monde que l'on assiste et où l'on semble indésirable ? » De retour à Port-Saïd, nouveau poste d'amarrage à Port-Fouad. Ville résidentielle, base nautique, tennis, où Camille rencontre des Français qui se font une joie de recevoir l'équipage. Dès le lendemain, départ pour Benghazi dans un convoi ; un intense trafic de départs et d'arrivées de navires en tout genre accueille le *Commandant Duboc*. Camille assiste, sans le savoir, aux préparatifs du débarquement de Provence, qui aura lieu deux mois plus tard.

De retour en Égypte, il obtient quelques jours de permission, donc peut quitter le bord et passer une semaine dans un vrai hôtel, se faire servir, dormir dans un vrai lit, bavarder avec de jolies filles surveillées par leur mère... Ce sont de jeunes Calédoniennes, sœurs et cousines des camarades du bataillon du Pacifique.

Mais les beaux jours ont une fin. L'heure du départ définitif du Moyen-Orient sonne. Durant son séjour, l'équipage s'était fait beaucoup d'amis, car, dans l'après-midi, sur le quai, on aurait pu croire au départ d'un paquebot. Peut-être est-ce un peu exagéré, mais c'était l'impression de Camille, qui était habitué jusque-là aux appareillages habituels, sans personne, de jour comme de nuit. Pour la plupart c'est



Le président libanais Béchara el-Khoury et son épouse en 1940 (DR).

un adieu définitif mais, pour Camille, juste un au revoir, un pari sur l'avenir : il repassera par là pour rentrer à La Réunion.

Le Débarquement a eu lieu depuis deux mois. Cap sur Toulon, ancien port d'attache du *Commandant Duboc*. En franchissant la passe, le spectacle du désastre est tel que Camille a le sentiment d'avoir été frappé au visage. Plus de cinquante navires sont coulés le long des quais. Dans un coin, le cuirassé *Jean Bart*, de l'autre, le *Dunkerque* qui paraissent manchots avec tous leurs canons sciés pour la récupération de l'acier. Des séries entières de croiseurs, dont l'*Émile Bertin*, le plus rapide, tous les contre-torpilleurs, les avisos, les sous-marins, dont un seul, le *Casabianca*, a eu le courage de braver le gouvernement de Vichy et les Allemands. L'arsenal de Toulon n'est que ruines.

En réfléchissant, Camille juge durement les dirigeants : des lâches et des traîtres. En additionnant l'escadre de l'Atlantique, celles de Mers el-Kébir, de Toulon, d'Alexandrie et de Bizerte avec l'Empire français, la France n'aurait pas perdu la face sur le plan international. Elle aurait pu ne pas demander l'armistice, mais continuer la guerre et peut-être la gagner. Grâce à la France Libre, la France a participé à la signature de la capitulation au même titre que les autres nations et a retrouvé son honneur et son rang.

Ce soir-là, l'équipage ne descend pas à terre. Le lendemain, l'accueil des Toulonnais mérite d'être souligné et confirme le

choix de son engagement. Les hommes sont accueillis comme de vrais héros. C'était peut-être le premier navire de la France Libre à entrer dans le port.

À l'escale de Toulon, des permissions sont accordées aux membres de l'équipage qui avaient quitté la France en 1940 pour rejoindre à Londres le général de Gaulle, afin de retrouver leur famille et leur maison. Pour certains, grande est la déception. Ils ne retrouvent ni famille ni maison. Camille les aide dans la rédaction des courriers et assiste à l'un de ces drames. Un ami, bénéficiaire d'une permission pour retrouver ses parents qu'il n'a pas vu depuis la débâcle de Dunkerque, lui demande de l'accompagner. Camille refuse dans un premier temps, jugeant que les parents n'auraient pas les moyens de prendre en charge une personne de plus, du fait des restrictions. Mais il se ravise et décide de lui rendre service. Il faut prendre le train de Toulon pour Marseille, puis, après un changement, de Marseille pour Paris. Dans la capitale, nouveau changement de train et de gare. Camille et son ami vont à pied de la gare de Lyon à la gare Saint-Lazare et embarquent au petit matin pour Le Havre. Le train roule au pas : les voies ferrées sont en réparation, les piles des ponts ont été remplacées par des échafaudages.

Quand ils arrivent en début d'après-midi, son ami lui fait remarquer : « Je n'avais jamais vu la mer d'ici ». La ville était détruite ! En déambulant à travers les ruines, son ami demande à un passant : « C'est bien la rue X ? ». Sa maison se trouvait ici. Il ne peut se retenir et se met à pleurer. Leur interlocuteur donne des détails sur le bombardement du quartier, mais précise que les habitants étaient partis avant, bravant l'interdiction des Allemands. Réconfortés, Camille et son camarade reprennent le train pour Paris, n'ayant pas d'endroit pour dormir.

Il y a eu des cas plus graves. La Poste achemine les bonnes et les mauvaises nouvelles. Une lettre de l'île de Sein arrive pour T. H.¹ Après avoir lu la lettre, sans un mot, T. H. prend son fusil dans le râtelier des armes et demande à Camille et aux autres présents de sortir. À peine sont-ils arrivés dans la coursive qu'une détonation retentit. Il venait de se donner la mort. T. H. était un de ces Bretons qui avaient rallié le général de Gaulle, avec quelques amis, en quittant la France à bord d'un petit navire de pêche. C'était un grand gras, de forte corpulence, dont on pouvait s'attendre à tout, sauf à ce geste. Comme quoi, même les plus forts s'effondrent sous la douleur. L'équipage ne connaissait pas la teneur de la lettre.

Après avoir salué son corps, le commandant les informe que les Allemands avaient pendu toute sa famille. Ce fut un des moments les plus pénibles vécus par Camille, d'autant plus que la fin de la guerre approchait et que T. H. avait des projets.

La guerre continue et le *Commandant Duboc* doit assurer la surveillance des côtes de Menton à l'étang de Berre. Pendant plus d'une semaine, sans se poser de questions, le navire fait des ronds dans l'eau pendant des heures, quand, un beau matin très froid, cap est mis sur Marseille. L'accueil est chaleureux, d'autant plus qu'il y a des Marseillais dans l'équipage. Ces derniers n'ont pas connu les gros problèmes rencontrés par les Bretons et les Normands, mais la pénurie sévit. En offrant une plaquette de beurre et un pain à une famille, on peut lire la joie sur les visages. Camille le fait fréquemment lors de ses permissions. Mais après une semaine à Marseille, l'ordre arrive d'appareiller vers Alger, le 24 décembre à 18 heures, pour protéger un convoi. Noël 1944 restera pour Camille marqué par la vue des quelques rares lumières de Marseille et de la France qui s'éloignent.

À bord, les reproches fleurissent à l'endroit de l'amirauté de Marseille, située sur la Canebière. On l'accuse de punir l'équipage d'avoir rejoint les rangs de la France Libre ! L'arrivée à Alger, où le gouvernement provisoire était encore installé au moment de la libération de Paris en août, la rencontre avec de nombreux compagnons les aide à oublier ce mauvais passage. Malheureusement, ce ne sera pas le dernier. De retour à Marseille le 30 dans la journée, après une navigation sur une très mauvaise mer, l'équipage est à peine remis de la traversée que, le 31 au matin, leur parvient un nouvel ordre d'appareiller le soir même avec un convoi à destination d'Oran. Inutile de décrire l'état d'esprit de l'équipage qui s'exaspère de « l'acharnement de ces gens-là » à leur égard.

L'arrivée à Oran représente, pour certains, un moment de total dévouement. La corvée à assurer ne pouvait que les aider ! En effet, c'était une corvée de vin dans les caves de Royal-Kebir². Au bout de deux heures, la première corvée n'est toujours pas rentrée, on en envoie une deuxième pour récupérer la précédente qui éprouve elle aussi des difficultés à regagner le bord. Une troisième, composée de la police du bord, dont Camille fait partie, récupère ce beau monde. Tout ceci se passe sans incident dans un esprit bon enfant. L'arrivée à bord des barils de vin et le transfert dans les cuves du bateau ne se fait pas sans perte pour le fourrier : compensation et



Portrait officiel d'Émile Eddé, président du Liban de 1936 à 1941, qui succède à Béchara el-Khoury en novembre 1943, avant de démissionner quelques jours plus tard (DR).

¹ Camille Bourhis ne cite pas son nom par respect pour sa mémoire (NDA).

² Le Royal-Kebir est le nom d'un vin de grand cru algérien de l'époque (NDLR).



Dans les salons de la préfecture, à Saint-Denis, le 5 décembre 1992, pour le 50^e anniversaire de l'arrivée du Léopard, de gauche à droite, le Dr Vinson, avec des lunettes, à demi masqué, Camille Bourhis, l'amiral Évenou, le préfet Jean Vaudeville, derrière l'amiral, à sa gauche, un officier de la Royale, ancien des FNFL et, le plus à droite, Paul Gervais (cliché d'un journaliste du Créole, coll. famille Paul Gervais).

cadeau de fin d'année tout trouvés. Quelques heures après le retour de la corvée de vin, l'ordre d'appareiller est donné pour prendre en charge un convoi de transport de troupes et de matériel de guerre. Sur les ponts des cargos : des blindés de gros tonnage, des pièces d'artillerie tractées et aussi des locomotives. La guerre n'est pas terminée, la reddition allemande n'est pas encore à l'ordre du jour. La météo n'est guère encourageante. Une importante dépression se trouve sur l'itinéraire du convoi. Celui-ci est très important et s'échelonne sur plus d'un kilomètre. Il s'enfonce dans la nuit sans savoir ce qui l'attend. La mer envoie quelques bonnes vagues d'embruns et, bien que les hommes soient couverts d'épais duffle-coat, il fait froid. Au milieu de la nuit, du fait de la hauteur des vagues, le navire est au cœur de l'ouragan. Son comportement sur les crêtes donne la mesure dans l'échelle des forces. Le lever du jour se fait dans un épais brouillard, et une mer toujours aussi forte n'arrange pas les choses. Quant au convoi, il doit garder le cap. La vision optique est nulle, le silence radio obligatoire : impossible de savoir ce qui s'est passé dans la nuit. Dans l'après-midi, le brouillard se dissipe, la mer était toujours aussi formée. Mais la communication avec les autres navires du convoi devient possible grâce aux signaux optiques. Les navires à l'arrière du convoi sont totalement dispersés, les dégâts semblent très importants : avaries de machines, naufrages. À l'avant, les navires sont au complet. Le convoi arrive

à Marseille le lendemain, en fin de soirée. C'est la dernière fois que Camille participe à un poste d'appareillage sur le *Commandant Duboc*.

La visite du navire permet de constater d'importants dégâts : plus de bastingage, les postes des équipages et les soutes à munitions sont noyées. Le plus grave est une fêlure qui part de la teugue³ à la ligne de flottaison. Cela signifie un retour à Toulon pour une entrée en carénage.

Dans ce port, durant les quelques jours d'attente avant de pouvoir accéder au poste de carénage et de réparations, commence le débarquement des munitions, de l'équipage et des affaires de permissionnaires de longue durée en partance pour aller voir leur famille. Certains n'ont pas pu en bénéficier depuis juin 1940. Le reste de l'équipage doit rejoindre le 5^e dépôt de Toulon. Camille étant le seul Réunionnais à bord, sa destination est Marseille-Mazargue, à la Seigneurie, caserne de passage qui abritait des unités légères allemandes sous l'occupation. Là, Camille attend un prochain départ vers Madagascar et La Réunion.

La fin de la guerre se dessine, les préparatifs du défilé annoncent une date imminente. Camille est alors affecté à un bataillon de fusiliers marins de Marseille. Le 8 mai, jour de la signature de la capitulation de l'Allemagne, il défile dans la ville, du rond-point de Mazargue, par le boulevard Michelet, l'avenue du Prado, la place Castellane, la rue de Rome, la Canebière, la rue de la République et le quai de la Joliette. Dislocation à 18 heures. De-

puis la mise en place à 4 heures du matin jusqu'au soir, défilé sous les vivats et les applaudissements d'une population en délire, qui jette des fleurs aux soldats de leur balcon. Camille n'oubliera jamais le 8 mai 1945.

Démobilisé le 1^{er} décembre 1945, Camille rentre à La Réunion. Dans cette immédiat après-guerre, il est titulaire de la croix de guerre avec étoile de bronze, de la croix du combattant volontaire de la Résistance, de la croix du combattant volontaire de la guerre 39/45, de la croix du combattant, de la médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre.

L'après-guerre

De 1947 à 1965, il dirige une PME de transports de marchandises et ouvre la première station-service automobile moderne, avec un pont élévateur et un graissage sous pression. Président fondateur du syndicat des transports routiers réunionnais, président fondateur du club cycliste ASCD et président du club automobile de l'ASAR pendant deux ans, il est élu conseiller municipal de Saint-Denis de 1964 à 1986. Dans ce cadre, il participe à la commission des Travaux Publics, à celles des Appels d'Offres et de la Sécurité. Élu au conseil régional de 1983 à 1992, il occupe la présidence de la commission des Travaux publics, de la Sica Habitat Rural, et la vice-présidence de la commission agricole. Parallèlement à ces activités, il passe son brevet de pilote à l'aéroclub de Saint-Denis.

Sur le plan mémoriel, il est vice-président de l'Association des Français Libres de La Réunion de 1947 à 1959, puis président de 1959 à 1964. Élu conseiller municipal, il cède sa place de président au docteur Vinson. Il est également vice-président départemental de l'Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle de 1963 à 1973. Délégué suppléant de la Fondation de la France Libre de 2005 à 2007, il succède à Paul Gervais au décès de ce dernier, le 2 août 2007, comme délégué de la Fondation de la France Libre de 2007 à 2021. Dans ce cadre, il participe aux rencontres avec des collégiens, des lycéens, au lycée Jean Joly, à La Rivière-Saint-Louis... Ces activités lui valent d'être fait chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur le 7 septembre 2003 et chevalier le 7 mai 1981 puis officier le 11 novembre 2016 de l'ordre national du Mérite. Il décède le 22 février 2021, entouré de sa famille.

Paule Gervais-Delmas

Ce parcours a été revu avec son épouse, Camille Bourhis, le 15 septembre 2022.

3 Plage avant surélevée (NDA).

Les non ralliés d'AEF-Cameroun

Il y a quelques années, un ancien résistant engagé à Paris en août 1944 et admiratif de la France Libre me faisait remarquer que certains Français Libres de 1940 avaient facilement rallié car « ils n'avaient eu qu'à traverser la rue ». Je lui faisais alors remarquer que si c'était le cas pour certains, d'autres, dans les mêmes circonstances, avaient refusé de le faire alors que, sur place, ils le pouvaient. Cette étude chronologique a pour but de parler, une fois n'est pas coutume, de ceux qui, en AEF-Cameroun, refusèrent de se rallier à la France Libre et demandèrent à être rapatriés en France métropolitaine ou préférèrent rester internés dans des camps en AEF pendant la durée des hostilités (leurs noms sont indiqués en caractères gras), de ceux qui, non-ralliés au début, finirent par se rallier après quelques semaines/mois de réflexion motivés par un internement, et de quelques cas qui, ralliés dès la première heure, finirent par quitter la France Libre.

20/07/1940 : Les Nouvelles Hébrides décident, par plébiscite, de continuer la lutte auprès des alliés britanniques.

30/07/1940 : Le général de Gaulle appelle l'Empire Français à se rallier à lui pour que, « présente au combat, la France fût présente à la victoire ».

26/08/1940 : Le ralliement du Tchad. Le gouverneur Félix Éboué et le lieutenant-colonel Pierre Marchand, commandant militaire du territoire et commandant du RTST, proclament le ralliement du Tchad et restent en place à Fort-Lamy. Le colonel Marchand indiquera à la fin du mois que 85 % des cadres du RTST ont rallié « sans avoir subi la moindre pression ».

Les non-ralliés du Tchad

Médecin-colonel **Émile Quémeneur** (voir à la date du 04/09/1940).

Médecin-capitaine **René Pérennec**, médecin-chef du département du Bas-Chari (voir aussi à la date du 04/09/1940).

Médecin-capitaine **Abel, Maxime Caillot**, département sanitaire du Moyen-Chari (Fort-Archambault).

Médecin-lieutenant **Édouard Le Minor**, département sanitaire du Bas-Chari, adjoint de Pérennec (voir aussi à la date du 04/09/1940).

Émile Bouvier, administrateur en chef, chef du département du Ouaddaï (Abéché).

Robert Gamon, administrateur de 1^{re} classe, chef du département du Mayo-Kebbi (Bongor).

Georges, Edmond Gobert, administrateur-adjoint de 1^{re} classe, chef de la sub-

division de Bongor, demande initialement à être rapatrié à Vichy puis, à Brazzaville, il change d'avis fin décembre 1940 après avoir obtenu une meilleure affectation au Cameroun en date du 04/01/1941. Il est promu administrateur de 3^e classe en date du 01/01/1942.

Marcel Dheur, administrateur-adjoint de 3^e classe, adjoint au chef du département du Mayo-Kebbi (R. Gamon), chef de la subdivision de Léré, demande à être rapatrié à Vichy puis, à Brazzaville, il change d'avis fin décembre 1940 après avoir obtenu une meilleure affectation en Oubangui. Il est promu à la 2^e classe le 25/08/1941 pour compter du 1^{er} janvier. Médaille coloniale avec agrafe AFL. Pour Gobert et Dheur, voir aussi à la date du 29/12/1940.

Georges Guérout, ingénieur contractuel agronome du Service d'Étude du Coton, était en poste à Fianga, département du Mayo-Kebbi.

André, Joseph, Ferdinand Micheau, administrateur adjoint de 1^{re} classe, chef de la subdivision de Bokoro, quitte le Tchad pour se réfugier au Niger. Promu par Vichy administrateur de 3^e classe par un décret du 08/07/1941 pour compter du 1^{er} juillet. Il passe à la 2^e classe en 1942. Par un arrêté du 31/01/1945, il est reclassé dans sa classe pour compter du 01/07/1942 au lieu du 1^{er} janvier. Fin 1948, il est affecté à Madagascar.

27/08/1940 : Le ralliement du Cameroun.

Le Cameroun se rallie sous l'impulsion du colonel Philippe Leclerc de Hautecloque, arrivé du Nigéria à Douala, le 27 au matin, et avec la passivité à Yaoundé du Haut-Commissaire Richard Brunot, gouverneur du territoire, et celle du colonel Roger Bureau, commandant militaire du Cameroun, qui finiront par se rallier. Le colonel Leclerc fait à ce dernier, à son arrivée à Douala, le 28 août, en présence des capitaines Louis Dio et Roger Gardet, le reproche suivant : « Mon colonel, c'est vous qui auriez dû rallier le Cameroun à la France Libre », et il sera envoyé « courtoisement » en repos à Dschang. Gardet devient commandant d'armes à Yaoundé.

Les non-ralliés du Cameroun

Commandant Bouvier (non identifié).

Capitaine Pierre Dagnas, adjoint de Bouvier (parcours non identifié après son rapatriement).

Lieutenant Granier (non identifié).

Maurice, Jean, Charles, Antoine, Clément Fieschi-Vivet, administrateur de 3^e classe, lieutenant de réserve, commandant de compagnie et « porte-parole » des vichystes selon le capitaine Gardet.

Jean, Georges Rivière, administrateur en chef, non rallié, expulsé du Cameroun en septembre 1940. Nommé par Vichy et l'arrêté du 23/01/1941 secrétaire général de La Réunion. Il sera maintenu à son poste après le ralliement de l'île le 30/11/1942 et jusqu'à son remplacement le 02/07/1945.

Entre-temps, le 14/03/1942 par décret n° 762, Philippe Pétain le récompensait. Il était promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre civil, à titre exceptionnel au grade d'officier pour le motif suivant :

« M. Rivière (Jean, Georges), administrateur en chef des colonies. Chevalier du 26 juillet 1935 ; 1 an 5 mois 22 jours de majoration pour services civils hors d'Europe. Titres exceptionnels : précédemment en service au Cameroun, en qualité de directeur des services politiques, a donné, au lendemain de l'armistice, les preuves les plus éclatantes de son patriotisme et de sa fidélité au Gouvernement. Par ses qualités de cœur, d'intelligence et de caractère, a su cristalliser autour de son nom la résistance à la propagande et à l'action antinationales. En juillet 1940, sa ferme attitude lui a valu d'être placé en sous-ordre et éloigné du chef-lieu. Après la dissidence du Cameroun, a été expulsé de ce territoire dès septembre 1940. Nommé secrétaire général de La Réunion en février 1941, n'a cessé, depuis, de mettre sa forte personnalité au service de cette possession lointaine et momentanément isolée. Spécialiste des questions économiques, a secondé d'une façon parfaite son gouverneur dans l'adaptation de l'économie locale à une situation particulièrement difficile. »

Par décret du 16/12/1947, signé Vincent Auriol, le décret de Pétain le nommant officier de la Légion d'honneur est annulé. À son décès, survenu en octobre 1974, sa famille fait publier un avis de décès indiquant faussement qu'il est toujours officier de la Légion d'honneur.

Administrateur Michel (non complètement identifié) vraisemblablement Louis, Marie, Joseph, administrateur en chef ayant dénoncé de nombreux gaullistes d'AEF à Vichy. Il est mis à la retraite d'office par un arrêté du 10/06/1944 pris à Alger.

Administrateur-maire de Yaoundé Guil-loux, non identifié, son adjoint l'administrateur Henri Salin s'est rallié.

Jean Huet, inspecteur général de 2^e classe, représentant de Vichy arrivé à Douala à bord du sous-marin *Béveziers* le 1^{er} août 1940, pour y empêcher le ralliement du territoire. Il est arrêté à Douala, par le capitaine Louis Dio, le 27 août à

sa descente du train venant de Yaoundé. Version légèrement différente de celle rapportée par Christian Girard dans son *Journal de Guerre* dans lequel il indique que c'est Tutenges qui le fait arrêter à Yaoundé à la descente du train en provenance de Douala. Lors d'une entrevue orageuse avec le colonel Leclerc, il traite les Français Libres « d'aventuriers ». Il est assigné à résidence dans le nord du Cameroun jusqu'en 1943. Pendant cette période, il est promu par Vichy, inspecteur général de 1^{re} classe le 20/01/1942.

En 1943, Alger le rétablit dans ses fonctions avec rappel de solde puis, le 26/08/1943, un décret pris par le CFLN à Alger et signé Giraud/de Gaulle désigne l'inspecteur général de 1^{re} classe Huet comme chef du Service de Contrôle au commissariat aux Colonies, pour compter du 26/07/1943 avec des missions en Antilles-Guyane (1943) et en AOF (1944). Par un arrêté du ministre des Colonies en date du 16/03/1945, et sur proposition de la commission d'épuration qui demandait une sanction plus sévère, il est placé dans la position de disponibilité pour une durée de six mois, à compter du 1^{er} mars et remplacé le 21/03/1945 par l'inspecteur général des colonies Le Gregam en tant que contrôleur des stocks de sucre coloniaux. De 1947 à 1948, il effectue des missions en AOF.

Il est ensuite promu au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur par un décret du 30/12/1948. Pour cette promotion, la note sur ses services jointe à son dossier de Légion d'honneur et signée par le ministre de la France d'Outre-

Mer (FOM) n'oublie pas de mentionner ses campagnes contre l'Allemagne de 1914-1915 (blessé le 18/03/1915) puis celle du 01/09/1939 au 21/06/1940, sa promotion à la 1^{re} classe en janvier 1942, mais omet de mentionner son internement en AEF de fin août 1940 à 1943 pour refus de continuer la guerre.

D'après un rapport circonstancié rédigé, au nom de l'Association générale des Résistants d'Outre-Mer ayant pour but de faire annuler sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, et soumis à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, il y est indiqué qu'il « prépare les indigènes à l'abandon du Cameroun aux Allemands. Les indigènes déclarent avoir subi déjà la brutale domination allemande et vouloir coûte-que-coûte rester Français. Huet ne cessa de lutter contre cette résistance affirmée par l'élément indigène. Il menace, il appelle l'amiral Platon qui arrive de Vichy pour créer un nouveau climat. Huet s'est surtout adressé aux indigènes pour les engager à suivre cette politique.

Les indigènes, révoltés par l'attitude de ce haut fonctionnaire et par son excès de zèle, émigrent en grand nombre vers le Nigéria britannique.

L'inspecteur général des Colonies Huet fut déféré devant la commission d'épuration présidée par le gouverneur Louveau qui proposa sa mise à la retraite d'office. Le ministre le suspendit de ses fonctions pendant six mois. »

Le 10/03/1949, le ministre de la France d'Outre-Mer persiste dans sa décision et répond, à la Grande Chancellerie, par la négative pour raisons de ses « éminents

services rendus » et lui demande de bien vouloir faire procéder à la réception de Jean Huet dans son nouveau grade, ce qui fut fait le 07/05/1949. Cette promotion sera suivie, cinq ans plus tard, par son élévation au grade de grand officier décorée le 12/02/1954 (JO du 13/02/1954) et effective dès le 25/02/1954.

28/08/1940 : Le ralliement du Moyen-Congo.

À 12h30, le général Émile Husson, gouverneur par intérim de l'AEF resté fidèle à Vichy, est arrêté. Conduit au Congo belge, il y est embarqué à destination de Lisbonne. Vers 15h, le colonel Edgard de Larminat, délégué du général de Gaulle pour l'Afrique française, arrivé le 19 août à Léopoldville, le remplace à Brazzaville en tant que gouverneur général provisoire de l'AEF.

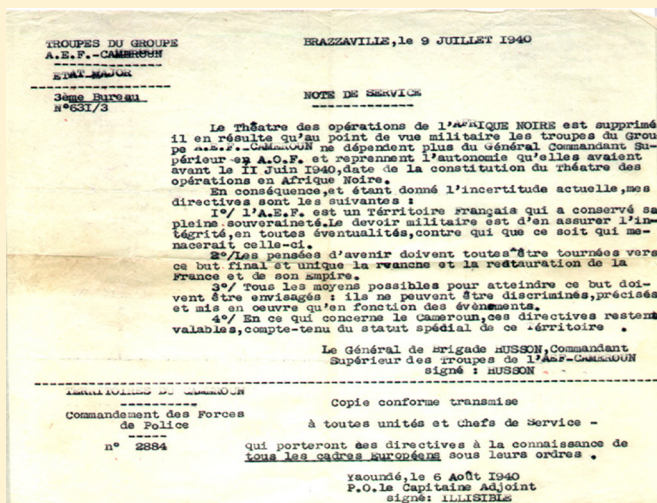
Les non-ralliés du Moyen-Congo

Général de brigade Paul, Louis Husson : nommé par Vichy gouverneur général par intérim de l'AEF à titre provisoire par un décret du 17/07/1940, ses fonctions sont terminées par Vichy le 17/09/1940. Rapatrié en France par le Congo belge et le Portugal, il est placé à compter du 01/03/1941 dans la 2^e section (réserve) du cadre de l'état-major général des troupes coloniales. Pourtant le 9 juillet 1940, il avait écrit la directive suivante :

« Le Théâtre des opérations de l'Afrique noire est supprimé : il en résulte qu'au point de vue militaire les troupes du Groupe AEF-Cameroun ne dépendent plus du général commandant supérieur



Bataillon de Milice du Cameroun, 1^{re} Compagnie, photo prise en mai 1939 (fonds Armel Couédel).



Note de service du général Husson en date du 9 juillet 1940 (DR).

en AOF et reprennent l'autonomie qu'elles avaient avant le 11 juin 1940, date de la constitution du Théâtre des opérations en Afrique noire.

En conséquence, et étant donné l'incertitude actuelle, mes directives sont les suivantes :

1°) L'AEF est un territoire français qui a conservé sa pleine souveraineté. Le devoir militaire est d'en assurer l'intégrité, en toutes éventualités, contre qui que ce soit qui menacerait celle-ci.

2°) Les pensées d'avenir doivent toutes être tournées vers ce but final et unique, la revanche et la restauration de la France et de son empire.

3°) Tous les moyens possibles pour atteindre ce but doivent être envisagés ; ils ne peuvent être discriminés, précisés et mis en œuvre qu'en fonction des événements.

4°) En ce qui concerne le Cameroun, ces directives restent valables, compte-tenu du statut spécial de ce territoire ».

Georges, Pierre Rey, administrateur en chef, en poste à Brazzaville, directeur du cabinet du gouverneur général de l'AEF, remplacé le 29/08/1940 par Henri Géraud. Il parvient en AOF où, par un arrêté du 07/11/1940, Vichy le délègue dans les fonctions de secrétaire général de la Côte-d'Ivoire. Le mois suivant, il est promu gouverneur de 3^e classe le 11/12/1940 puis à la 2^e classe par décret n°2750 du 08/09/1942 demeurant en Côte-d'Ivoire jusqu'en août 1943. Il est révoqué avec pension par décret du 22/06/1944 pris à Alger. Le décret du 18/04/1945 annule cette dernière décision, ainsi que celles le nommant gouverneur. Il est reclassé administrateur en chef pour compter du 01/08/1939 et révoqué avec pension en cette qualité.

Jacques, Marie, Maxime, Yvonnice Fischer, ingénieur en chef hors-classe des Travaux Publics, inspecteur général des Travaux publics de l'AEF (décret du 05/10/1939), directeur du chemin

de fer Congo-Océan (04/12/1939), chef du service radioélectrique de l'AEF (04/06/1940). Il quitte Brazzaville avec Husson.

Sa nomination aux fonctions d'ingénieur général des Travaux publics de l'AEF est rapportée par décret n° 185 du 13/06/1941. André Lauraint, rallié, le remplace par intérim.

De retour en France, il est envoyé à Madagascar en tant que directeur général des Travaux publics à partir du 1^{er} janvier 1941.

Le gouvernement de Vichy le récompense par le décret du 02/11/1942 le nommant chevalier de la Légion d'honneur pour le motif suivant :

« Titres exceptionnels : Fonctionnaire de grande valeur s'était déjà signalé en Afrique Équatoriale Française par son attitude de grande dignité lors du coup de main Gaulliste sur Brazzaville.

A suivi le Gouverneur Général après les opérations de Tananarive en dépit de grandes difficultés et est actuellement pour le chef de la colonie (dans des conditions en tous points pénibles) un collaborateur des plus précieux. »

Sa situation d'ancienneté dans le grade d'inspecteur général des Travaux publics est modifiée par un arrêté du ministre des Colonies en date du 28/02/1945 pour le motif « avancement et promotion abusifs », sa promotion au grade d'inspecteur général est reportée du 18/12/1940 au 01/01/1944.

Sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de chevalier en date du 16/11/1942 est annulée par un décret du 16/12/1947 signé Vincent Auriol.

Curieusement, il redevient chevalier de la Légion d'honneur par décret du 18/04/1950, cette fois-ci non pas en tant qu'ingénieur des Travaux publics des colonies, mais en tant que militaire et capitaine de réserve du génie (1^{re} région) des troupes de l'AEF-Cameroun. Son second dossier de la Légion d'honneur met en évidence les deux citations à l'ordre de la division, qu'il reçut en 1916, mais occulte complètement sa période Vichy et l'annulation de sa première Légion d'honneur. Sa fiche de renseignements se termine par un avis « favorable » et par la mention : « Le Ministre de la Guerre certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de Monsieur Fischer Jacques permet son admission dans l'ordre de la Légion d'honneur », signé pour ordre par le général Pinson, directeur du génie.

Stéphane, François, Robert Tézenas du

Montcel : JO de l'AEF : « ordre de mission n° 78 du 14 juin 1940, a été désigné pour faire partie de la mission d'inspection de l'AEF » et « Inspecteur de 2^e classe des colonies, nommé conseiller technique du Gouvernement général [de l'AEF] par arrêté ministériel du 17 juillet 1940, signe par délégation toute la correspondance que le Gouverneur général ne se réserve pas. En cas d'absence du Gouverneur général, il signe, dans les mêmes conditions, toute la correspondance que le Secrétaire général ne se réserve pas. »

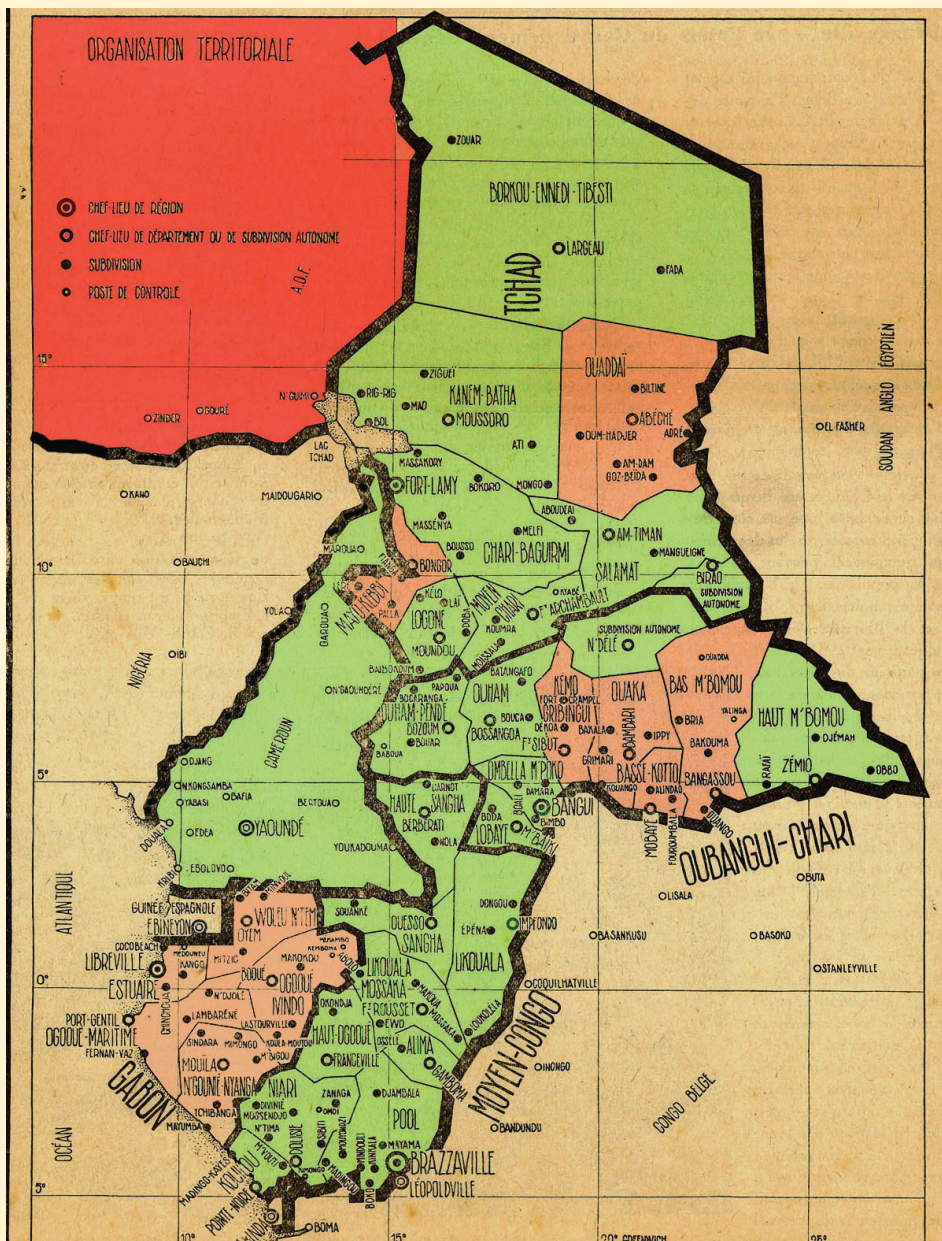
Non rallié à la France Libre, les deux décisions ci-dessus sont rapportées dans le JO de l'AEF à compter du 29/08/1940. En résumé, Tézenas du Montcel est le bras droit du général Émile Husson, gouverneur par intérim de l'AEF.

Dans le dossier de Légion d'honneur de l'inspecteur général Jean Huet, un rapport circonstancié indique pour Tézenas : « Il tenta par tous les moyens d'engager la lutte à fond contre les patriotes. À l'arrivée du général de Larminat, il fut exilé à Léopoldville [Congo Belge]. C'est là, en territoire étranger, que M. Tézenas du Montcel [sic] organisa une véritable 5^{ème} colonne. Les Belges outrés de cette attitude d'un Français dans leur pays l'embarquèrent de force sur une pirogue et au moment où l'Inspecteur franchissait ainsi le Congo, il fut officiellement arrêté. Un avion sanitaire le transporta à Fort-Rouset, chef-lieu de la Likouala-Mossaka, sous l'Équateur. La cinquième colonne organisée par le représentant de vichy avait perdu son chef... »

Le 13/02/1942, Philippe Pétain le récompense par décret n° 428 portant nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur, au titre militaire, à titre exceptionnel, au grade de chevalier pour le motif suivant :

« M. Tézenas du Montcel (Stéphane), inspecteur de 1^{re} classe des colonies. Titres exceptionnels : M. l'inspecteur de 1^{re} classe des colonies Tézenas du Montcel, après avoir rendu, pendant son passage à la cour des comptes, des services très marqués, a fait preuve dans l'inspection des colonies, tant en France qu'aux colonies, ainsi que dans le contrôle de l'armée où il a été détaché pendant la guerre, des qualités les plus brillantes de travail, de culture, de finesse d'esprit et de caractère. Conseiller technique du gouverneur général de l'Afrique équatoriale française en août 1940, il a témoigné par son attitude devant la dissidence du plus haut sentiment du devoir. Enlevé au Congo belge, il subit depuis lors une dure captivité avec la plus ferme dignité et un courage exemplaire. »

Par un décret du 30/12/1948, l'inspecteur général de 2^e classe des colonies, Stéphane du Montcel est promu au grade d'officier dans l'ordre national de la Lé-



Fin août 1940, la situation en AEF-Cameroun est la suivante :
 - En vert, les régions ou départements ayant ralliés la France Libre ;
 - En rouge clair, les départements d'AEF non ralliés ;
 - En rouge foncé, le Niger (AOF) resté fidèle à Vichy (coll. Fondation de la France Libre).

gion d'honneur. Il continuera sa carrière d'inspecteur à la France d'Outre-Mer (FOM).

Pierre, Clément, Louis Galtier, administrateur de 1^{re} classe en poste à Brazzaville, directeur de la Colonisation et des Affaires économiques et directeur général du Ravitaillement et des Échanges commerciaux, conseiller par intérim à la Cour d'appel de Brazzaville. Rapatrié, il est remplacé temporairement par Joseph Barou, dès le 01/09/1940, qui assure l'expédition des affaires courantes puis définitivement par Henri Demetz, administrateur de 3^e classe et docteur en droit, et un arrêté en date du 30/10/1940.

Fernand, Henri, Honoré Papillard, élève administrateur en service à la direction des Affaires politiques à Brazzaville. Rapatrié.

Christophe, Michel Pileni : administra-

teur adjoint de 1^{re} classe, licencié en droit, en service à la direction des Finances à Brazzaville. Rapatrié.

Jean, Joseph, Casimir Orsini, receveur-contrôleur principal de 2^e classe, direction de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de l'AEF. Rapatrié.

À Pointe-Noire : le lieutenant de vaisseau **Dard** et l'enseigne de vaisseau **Martell**, non ralliés, sont mis aux arrêts par le capitaine Marcel Léopold et avec l'aide du second-maître Georges Delétoille.

Paul, Jean, Marie Jacoulet, administrateur en chef en poste à Pointe-Noire, chef du département du Kouilou et administrateur-maire de Pointe-Noire. Rapatrié.

Camille Quijoux : ingénieur des Travaux publics de 4^e classe, en poste au service maritime à Pointe-Noire. Rapatrié.

28-30/08/1940 : Ralliement de l'Oubangui-Chari.

Le 28 août, l'administrateur en chef Pierre de Saint-Mart, gouverneur par intérim, chef du territoire, avise le colonel de Larminat de son intention de rallier le territoire à la France Libre. Le 30 août au matin, il convoque à son bureau le chef de bataillon Henri Cammas, breveté d'état-major, commandant du bataillon de tirailleurs de l'Oubangui-chari (BTO) et commandant militaire du territoire resté fidèle à Vichy, qui a regroupé autour de lui tous les officiers d'active et une part assez importante des réservistes, ainsi que l'inspecteur des Affaires administrative Édouard Laugier, et lui notifie le ralliement officiel de l'Oubangui à la France Libre. Dans le nord et l'ouest de l'Oubangui, militaires et administrateurs suivent le gouverneur, tandis que, dans l'est, quatre chefs de départements ne se rallient pas. Les non-ralliements d'Oubangui-Chari vont s'échelonner depuis le 29 août jusqu'au 10 octobre, date de la fin de la tournée dans l'est de l'Oubangui par le gouverneur de Saint-Mart.

01/09/1940 : À la demande du colonel de Larminat, le commandant Cammas envoie son adjoint, le capitaine Daveau, à Brazzaville, où une nouvelle tentative est effectuée pour rallier les militaires de l'Oubangui, mais ceci sans succès.

02/09/1940-12/11/1940 : Commencé dès le 2 septembre, le ralliement du Gabon se termine le 12 novembre. Les principales phases du ralliement du Gabon sont insérées chronologiquement dans la suite du texte.

02/09/1940. JO AEF publié le 01/11/1940, décret n° 48. Sont promus dans l'infanterie coloniale au grade de :

- Chef de bataillon d'active :
 - Bourgeois (Henri, Louis) du RTST en remplacement du chef de bataillon Perry (Maurice, Marcel, Denis, Joseph) de l'artillerie, rapatrié.
 - Garbay (Pierre, François) du RTST en remplacement du chef de bataillon Callaud (Pierre, Alfred, Émile) rapatrié.
 - Hous (Pierre, Félix) du RTST en remplacement du chef de bataillon Cammas (Henri, Pierre, Joseph) en poste à Bangui, rapatrié.
- Capitaine d'active :
 - De la Seiglière (Léonard, François) du RTST en remplacement du capitaine Hous, promu. D'abord rallié à la France Libre, de la Seiglière sera rapatrié en France début 1941 avec ceux restés fidèles à Vichy.
 - D'Abzac (Charles) du RTST en remplacement du capitaine Daveau (Albert, Auguste, Denis) du BTO, en poste à Bangui, chef de la subdivision de Bria et adjoint de Cammas, rapatrié.
 - Duault (Raoul) du RTST en remplacement du capitaine Laurin (*non identifié*) rapatrié.
 - Langlois (Xavier) du RTST en remplace-

ment du capitaine **Lebrun** (*non identifié*) rapatrié.

Note : ce même jour les Établissements français du Pacifique se rallient à la France Libre.

03/09/1940 : Dans une dernière tentative, le commandant Cammas essaye de reprendre la main en faisant circuler, dans la troupe, la note suivante : « Êtes-vous prêts de vous défendre les armes à la main, solde et vivres coupés, contre le mouvement de Gaulle ? » Cammas dément quand le gouverneur le questionne sur l'exactitude de cette note. Cependant, un télégramme officiel (TO) chiffré retrouvé dans les archives du BTO et se terminant par : « Suis arrêté » prouvera le contraire. Le gouverneur de Saint-Mart demande à Brazzaville la relève immédiate du commandant militaire de l'Oubangui, Cammas. À cette date, les premiers militaires gaullistes, sanctionnés les mois précédents par l'autorité militaire restée fidèle à Vichy, sont libérés. Tel est le cas du sergent de réserve Jean Pitoiset, incarcéré à la prison civile de Bangui dès le 14/07/1940 pour « complot contre la sûreté de l'État » puis mis aux arrêts de rigueur au camp du Tchad à Bangui et enfin cassé de son grade par le général Husson. Il fera partie du BM2 dès sa formation le 01/11/1940.

04/09/1940 : Ralliement de la subdivision de Bitam, au Gabon, et de son chef, le capitaine Pierre Gourvez.

Le général de Larminat arrive à Bangui et fait personnellement une ultime tentative pour rallier le capitaine Cammas à la cause gaulliste, mais sans résultat.

Ce même jour, René Troadec écrit dans son carnet la liste des médecins militaires non ralliés au Tchad.

Médecins militaires du Tchad restés fidèles à Pétain et ayant quitté, certains diront fui, le Tchad pour rejoindre, à dos de chameau par Mao, N'Guimi, Zinder, les troupes du Niger en AOF :

- Médecin-capitaine **Pérennec** (René, Jean, Louis), en poste à l'hôpital de Fort-Lamy qu'il quitte en y laissant sa femme et quatre enfants. Promu Médecin-commandant en 1947, il est en poste à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales.

- Médecin-lieutenant **Le Minor** (Édouard, Eugène, Léon), également en service dans le département sanitaire du Bas-Chari, quitte Fort-Lamy en laissant sa femme enceinte de six mois et deux enfants derrière lui. Devenu médecin-capitaine, il est affecté en mars 1947 à la direction du service de santé de la 3^e région militaire. Il est promu médecin-commandant le 01/07/1947.

- Resté fidèle à Vichy, le médecin-colonel **Émile Quémeneur**, inspecteur de l'Assistance médicale indigène et des services

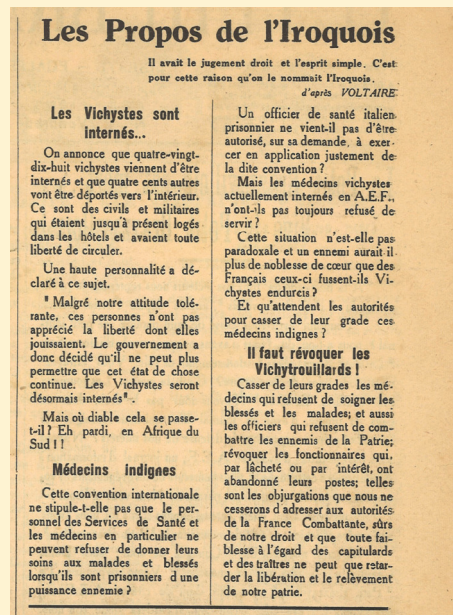
médicaux en poste à Fort-Lamy, y demeure temporairement quelques jours de plus avec sa femme et ses deux filles, s'étant désigné pour accompagner et rapatrier, par avion (ligne aérienne anglaise entre Khar-toum et Kano faisant escale à Fort-Lamy), les femmes et les enfants restés à Fort-Lamy et désirant être rapatriés au Niger.

05/09/1940 : Ralliement de la subdivision d'Oyem, au Gabon, opéré par le capitaine Roger Gardet qui y relève de son commandement l'administrateur Besson et le remplace par son adjoint Pierre Martocq.

Le commandant Robert de Roux prend le commandement du BTO et devient le commandant militaire de l'Oubangui.

René Troadec consigne dans son carnet au sujet de Mme Le Minor et de son époux : « Pendant ce temps son mari fait du chameau en direction de Zinder alors que son devoir était, **même sans se rallier à de Gaulle**, de rester ici faire son métier de médecin. La Bretagne est drôlement représentée en Afrique ? »

Dans le même esprit, voir en date du 31/07/1942, l'extrait du *Petit Brazzavillois* n° 2 et l'incompréhension de la population au sujet des médecins militaires internés qui refusent toujours d'effectuer leur travail de médecin tandis que des médecins italiens prisonniers se mettent à disposition des autorités d'AEF.



« Les propos de l'Iroquois », *Le Petit Brazzavillois*, n° 2, vendredi 21 juillet 1942, p. 2, supplément du n° 29 de France d'abord (coll. Fondation de la France Libre).

Le 06/09/1940, Troadec ajoute : « Hier soir, Quémeneur, informé que Mme Le Minor partirait par le premier avion en raison de son état et que lui attendrait, est allé avec sa femme pleurer (je dis bien pleurer) chez le Gouverneur [Félix Éboué] lui disant qu'il était colonel, qu'il servait depuis trente-cinq ans et qu'on ne lui avait jamais fait cela. Le prestige des Bretons en prend un coup au Tchad ! »

Le lendemain, René Troadec note que le colonel Quémeneur « a réussi à filer par le premier avion », se mettant à l'abri à Zinder, au Niger.

Si les défections à Fort-Lamy sont limitées et si aucune n'est enregistrée dans le nord (Largeau, Zouar, Fada, Bardai), celles de Fort-Archambault et du département du Mayo-Kebbi (Bongor, Léré) sont plus conséquentes, surtout parmi les administrateurs civils.

08/09/1940 (carnet de R. Troadec) : « Je sais qu'à Archambault, beaucoup de gens n'ont pas voulu marcher avec les Anglais (dont certainement Hillenweck et Vallette). Cela tient beaucoup au climat, tant atmosphérique que moral du coin. C'est un poste vaste et vide, pluvieux et très chaud, sans distraction et où régnait un chef de Bataillon, Callot [vraisemblablement Callaud], détesté de tous. Cela explique beaucoup d'attitudes. Et puis il y a tant de gens qui ne savent pas où est leur voie et qui s'accrochent à ceux qui crient le plus fort.

Les dernières dames quittant la colonie sont parties ce matin. D'autres personnes arrivent : un instituteur et sa femme, un médecin lieutenant et sa femme, tous venant du Dahomey et passés au Nigéria pour échapper à Vichy. »

09/09/1940 : Les treize Établissements français des Indes se rallient à la France Libre.

11/09/1940 : Le vapeur à aubes *Fondère* quitte Bangui pour Brazzaville, emmenant à son bord le capitaine Cammas et ses apôtres de Vichy. On peut estimer qu'ils arrivèrent à Brazzaville sept jours plus tard, vers le 18/09/1940 « sauf imprévu », d'après les tables publiées des horaires des vapeurs sur le Chari.

Au cours de la seconde moitié de septembre, s'ensuit une bataille des ondes entre l'AOF et le Tchad, dont Georges Béné, du RTST, opérateur radio à la station des PTT de Faya-Largeau, a précieusement gardé les télégrammes officiels (TO), publiés dans le tome 1 de son livre. Ces messages confirment un peu plus le rapprochement de Vichy avec l'Allemagne, et cela bien avant l'entrevue de Montoire-sur-Loire.

12/09/1940 : Promu le 25 juin précédent, le général Edgard, Marie, Julien Cornet de l'état-major général des troupes coloniales commence :

« Nr 461/T = Général Cornet à tous postes et groupes nomades du Tchad =

Je m'adresse à tous et fais appel à votre conscience et à votre patriotisme STOP votre devoir est de rompre avec les mauvais bergers qui vous ont égarés et de les empêcher par tous les moyens de poursuivre leur œuvre anti-française – STOP – Reprenez vos postes de commandement – STOP – Chassez les déserteurs payés

par l'étranger – STOP – Vous avez foi en la destinée de la France dont le seul Gouvernement qualifié est celui du Maréchal Pétain – STOP – France d'abord – STOP – Signé Cornet – FIN ».

13/09/1940, le colonel Marchand répond au général Cornet :

« Off Lamy nr 17 W 99 le 13 à 1555 = nr 752/RT = Réponse à télégramme nr 361/T du Général Cornet – STOP – Vous accusez Régiment Tchad avoir suivi aventuriers et lui conseillez se rallier au Gouvernement Pétain. On nous l'a trop dit – STOP – 85/100 cadres Régiment ont applaudi ralliement Tchad aux Forces Françaises Libres sans avoir subi moindre pression – STOP – Ils ont une autre conception du devoir et patriotisme que ceux qui sous prétexte rester dans légalité restent passifs pendant que puissances Axe travaillent démembrer Empire Français – STOP – Aujourd'hui la Syrie demain l'Indochine l'Afrique du Nord – STOP – Sommes tous à postes de commandement et de combat – STOP – France d'abord – STOP – Signé colonel Marchand – FIN »

16/09/1940 : Prise de Mayumba, au Gabon, effectuée par le chef de bataillon Parant qui fait prisonniers Jean Poeydomenge, le chef du département, et son épouse.

18/09/1940 : Les autorités vichystes, qui condamneront plus tard « les conditions matérielles et morales particulièrement pénibles » à bord des bateaux utilisés pour la détention des futurs rapatriés d'AEF, ne sont pas en reste. Le 18 septembre, Auguste Trilland, chef du service TSF de Port-Gentil, au Gabon, est arrêté et va rejoindre d'autres sympathisants gaullistes incarcérés à bord du *Cap des Palmes* à Libreville. Il ne sera libéré qu'à l'arrivée des FFL dans cette ville environ deux mois plus tard.

19/09/1940 : Ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre.

24/09/1940 : Prise de Sindara, au Gabon, effectuée par le chef de bataillon Parant, facilitée, cette fois, par le ralliement et l'aide active de l'administrateur de la subdivision de Sindara, Alain Maclatchy.

Fin septembre 1940, un TO très visionnaire de Félix Éboué est envoyé au gouverneur du Niger (Jean, Alexandre, Léon Rapenne, gouverneur de 3^e classe), et à ses chefs de circonscriptions :

« Gouverneur du Tchad à Gouverneur Zinder Bilma Agadez N'Guigmi = Citation – STOP – Le 5 septembre M. Boisson a reçu à sa table Winkelmann, von Gratz et Muller, commissaires allemands – STOP – Le 12 septembre M. Boisson a reçu à sa table le Marquis Benzoni et Giacomi, commissaires italiens – STOP – Le 23 septembre M. Boisson a fait tirer sur le petit-fils du Maréchal Foch. M. Boisson

est logique avec lui-même – STOP – En tirant sur le petit-fils du Maréchal Foch qui venait à lui désarmé, M. Boisson est entré dans l'histoire : malheureusement pour lui il n'en sortira plus jamais – STOP – Le Général de Gaulle a refusé une bataille que M. Boisson lui offrait, le Général de Gaulle a refusé de verser du sang français, M. Boisson était décidé de le faire car il avait reçu des ordres de Hitler – STOP – La station de Fort-Lamy a capté le télégramme suivant de Goebbels à M. Boisson – STOP –

Citation

Félicitations au vaillant Gouverneur Général qui a su défendre en Afrique le Nouvel Ordre Européen – STOP – Wiesbaden le 25 septembre 1940

signé Goebbels

Fin citation

– STOP – Nous ne doutons pas que M. Boisson soit fier de cette approbation – STOP – En 1420 la France était occupée par les Anglais, Jeanne d'Arc a lutté pour les bouter dehors – STOP – En 1940 la France est occupée par les Allemands nous luttons pour les bouter dehors – STOP – Que défend M. Boisson et que défendons-nous ? La France, c'est pour cela que M. Boisson n'hésite pas à faire couler du sang français et que nous refusons de le faire – STOP – Le commandant Thierry-d'Argenlieu, le crucifix à la main et sous les plis du drapeau français, est venu demander à M. Boisson de fermer l'Afrique française aux Allemands, M. Boisson a fait tirer sur lui – STOP – M. Boisson fut un homme d'honneur, il en porte les marques – STOP – Depuis M. Boisson a reçu des honneurs et il a perdu l'honneur – STOP – Le Général Aubert vous félicita de vous être préparé à la guerre pendant trois ans et de ne l'avoir pas faite quand le moment s'en présentait, êtes-vous fier de cet ordre du jour ? – STOP – On vous prépare doucement à accueillir les Italiens comme M. Boisson a accueilli les Allemands à Dakar, qu'en pensent Lamy et Cazemagou qui vous avaient tracé le chemin de l'honneur ? – STOP – On vous dit que nous sommes vendus aux Anglais, nous nous sommes donnés à la France – STOP – Qui occupe la France ? Les Allemands ou les Anglais ? – STOP – Nos femmes et nos enfants sont en France comme les vôtres – STOP – Nous ne nous représenterons devant eux que quand nous les aurons sauvés – STOP – Par décret du 17 septembre le Gouvernement de Vichy a ouvert un crédit de 170 millions par jour pour l'entretien de l'armée allemande, voulez-vous participer à cette contribution nationale ? – STOP – Suivez M. Boisson, ce sont les Chinois qui empêchent Vichy de livrer l'Indochine aux Japonais, demain le Libéria vous empêchera de livrer la Côte-

d'Ivoire aux Allemands, pourtant nous sommes Français – STOP – On vous a envoyé un Général de Vichy pour vous expliquer que vous soldats français, libres et vigoureux, ne deviez pas vous battre, l'avez-vous cru ? – STOP – La Lufthansa a reçu la concession de la ligne d'Amérique du Sud avec escale à Dakar, Mermoz de sa tombe marine félicite M. Boisson – STOP – Pour vous le Tchad a décidé de continuer la guerre et de reprendre la France de l'extérieur – STOP – Un radio de Lyon nous a télégraphié « Bravo » – STOP – Par sa conduite M. Boisson a montré que les Boches sont ses amis – STOP et FIN »

25/09/1940 : de nouvelles promotions d'officiers sont enregistrées pour remplacer les défections parmi les cadres du RTST et du BTO.

Est promu dans l'infanterie coloniale au grade de capitaine de réserve : Durand, dit Durand-Ferté (Jean), du BTO, en poste à Bangui, en remplacement du capitaine Bariteau (Marie, Camille, Charles) rapatrié. Dans le civil, Jean Durand-Ferté est le directeur de la Société de Transport Oubangui-Cameroun (STOC).

Est promu dans l'artillerie coloniale au grade de capitaine de réserve : Austruit (Léon) du RTST en remplacement du capitaine Perceval (non identifié), rapatrié. Ce même jour, René Troadec écrit : « La TSF, à midi, ne nous a rien appris de nouveau sur Dakar, qui n'est toujours pas occupé par de Gaulle. Boisson est certainement fou. Qu'il ait résisté un peu pour la forme, oui, mais tirer sur des Français !! Il comprend pourtant bien que Pétain n'est pas libre quand il donne des ordres, qu'obéir à Pétain c'est obéir à l'Allemagne. »

26/09/1940 : Ordre général n° 4, concernant la situation des militaires européens refusant de servir en Afrique française libre. À Brazzaville, le général de Larminat décide que : « Ces militaires n'auront droit qu'à la solde métropolitaine de présence ».

27/09/1940 : Journal de René Troadec : « Hier est arrivé un lieutenant venant de Bangui, où il a vu passer Paul [Poumailou], Hillenweck, Valette... qui quittaient Archambault. D'après lui, ils n'avaient d'opinion ni pour, ni contre Vichy. Ils en avaient seulement marre de tout, d'Archambault, de l'AEF, des militaires. J'aurais cru que Paul aurait eu plus de cran. Ne l'accusons pas. Il paraît que ces dissidents sont tous embarqués sur un bateau belge loué par la France Libre et qui stationne sur le Pool. S'ils ne deviennent pas tous fous ! »

Les événements s'étant précipités, rien n'avait été prévu pour détenir et héberger les Français restés fidèles à Vichy et demandant leur rapatriement en France. Le décret « relatif à l'internement des in-

dividus dangereux pour la défense des territoires de la France Libre et pour la sécurité publique » et les premiers arrêtés de création de « centres d'Internement administratif » ne furent publiés que début octobre 1940. En attendant, l'état-major des forces de l'Afrique française libre se vit dans l'obligation de louer des « bateaux fluviaux » à Léopoldville, au Congo belge, ces bateaux appartenant à la société Otraco (Office d'Exploitation des Transports Coloniaux), société créée en 1935. Cette location d'hôtels flottants permit d'assurer le logement et le maintien à résidence surveillée des militaires et fonctionnaires non-ralliés. Le premier contingent du commandant Cammas, venant de Bangui, arrive vers le 18 septembre ; il sera suivi d'un second, comprenant des non-ralliés du Gabon, en octobre.

La lecture des JO de l'AEF permet de savoir que, pour ces bateaux :

- du matériel fut acheté sur l'ordre du même état-major pour permettre d'assurer l'hébergement. Son coût fut pris en charge par le bureau du Matériel à Brazzaville et imputé au budget local. Ce matériel fut ensuite réparti dans les divers centres d'internement administratif, une fois le rapatriement des fonctionnaires et militaires effectué ;

- des gens de service assuraient le service de table et des cabines, dont le coût sera imputé aux 4/5^e au budget colonial de l'AEF et à 1/5^e au budget local ;

- les salaires des équipages, dont le paiement incombait normalement à l'Otraco, mais qui ne pouvait plus le régler en raison de l'éloignement de Léopoldville, fut également pris en compte sur le budget local.

28/09/1940 : Le gouverneur de Saint-Mart entame une tournée dans l'est de l'Oubangui pour rétablir une situation tendue créée par l'attitude récalcitrante de plusieurs chefs de département non-ralliés ou bien hésitante de certains chefs de subdivision. Cette tournée se terminera le 10 octobre. Dans son compte-rendu du 19 octobre, envoyé à Brazzaville, il y indique que quatre départements sur cinq ne se sont pas ralliés.

- Kémo-Grimbigui (Fort-Sibut) : dirigé par l'administrateur de 1^{re} classe **François Le Bourhis** non rallié (a remplacé Hillenweck en octobre 1939). Il avait demandé immédiatement son rapatriement au moment du ralliement du territoire. À son départ, vers le 11 septembre avec le groupe Cammas, il est remplacé par son adjoint, l'administrateur de 1^{re} classe Louis Fournier, anciennement chef du département de Bouar, dans le département rallié de l'Ouham-Pendé. Mais, lors du passage de Saint-Mart, Fournier demande son rapatriement et refuse, jusqu'à l'arrivée

de son successeur, de hisser le drapeau à croix de Lorraine. En fait, Saint-Mart le soupçonne de vouloir se rallier à Brazzaville, ce qu'il fit à une date ultérieure car, en février 1941, il est toujours « en service en AEF ». Le 30/03/1941, étant appelé à d'autres fonctions, il est remplacé par François Ciavaldini en tant que chef du département du Niari, au Moyen-Congo. Par arrêté du général de Gaulle du 20/05/1941, Louis Fournier est mis à la disposition du Haut-Commissaire du Pacifique et quitte l'AEF. La même année, il est révoqué par un arrêté de Vichy du 24/09/1941.

- Ouaka (Bambari) : dirigé par l'administrateur de 1^{re} classe Marius Camp, en poste à Bambari, qui reste initialement fidèle à Vichy et refuse de déployer la flamme d'identification à croix de Lorraine. Se confiant à Saint-Mart, il désire surtout retrouver sa famille et sa propriété en Bourgogne. Il est évacué vers Brazzaville, où il arrive, sans doute vers le 18/09/1940 avec le groupe Cammas. Deux mois plus tard, le 18/11/1940, ayant changé d'avis, il est affecté au Moyen-Congo en tant que chef du département de la Sangha. Par décret du 07/11/1943, il est promu administrateur en chef et reçoit en 1944 la médaille coloniale avec agrafe AFL. En somme, une seule défection sera enregistrée dans ce département, celle du receveur des PTT, **Colomba**, à Bambari.

- Basse-Kotto (Mobaye) : dirigé par l'administrateur en chef **René Baudot** qui voue une véritable haine à la France Libre. Il demande par écrit son rapatriement et fait ouvertement une propagande néfaste et violente auprès de ses subordonnées qu'il menace de représailles en prédisant son retour prochain à la tête de la colonie. Il fut envoyé sans délai à Bangui pour être dirigé sur Brazzaville.

- Bas-M'Bormou (Bangassous) : non rallié et dirigé par l'administrateur en chef Lucien Gondran, resté initialement fidèle à Vichy mais gardant une stricte neutralité en s'efforçant d'apaiser les esprits. Il finit par se rallier et, après un séjour de convalescence, reprit ses fonctions de chef du département du Bas-M'Bormou le 22/01/1942. Il est ensuite nommé le 28/09/1942 inspecteur des Affaires administratives du Moyen-Congo.

Tous ses subordonnés, à l'exception de deux, restèrent initialement fidèles à Vichy mais finirent par changer d'avis. Par décret du 16/12/1944, il est admis à la retraite. Médaille coloniale avec agrafe AFL. Henri Reydel, administrateur de 2^e classe, en poste à Bria et chef de la subdivision de Ouango, refuse de se rallier, demande à être rapatrié, refusant toutes les propositions d'affectations que lui propose le gouverneur de Saint-Mart et lui indique qu'il ne se décidera qu'à Brazzaville,

après avoir vu le gouverneur général. Il finit par se rallier tardivement. Promu administrateur de 1^{re} classe le 30/04/1942, il est nommé chef du département du Bas-Guirmi, au Tchad, mais demande à être dirigé vers Brazzaville le 30/06/1943. Après un congé de convalescence, il est réaffecté au Tchad, dans le département du Moyen-Chari, en juillet 1944. Entre-temps, il avait été révoqué par Vichy par un arrêté du 26/10/1942. Médaille coloniale avec agrafe AFL.

Joseph Samany, adjoint principal des services civils, adjoint de Gondran, refuse de rallier mais, après son entrevue auprès de Saint-Mart qui le connaît, il change d'avis et prend la direction de la subdivision de Bangassou.

Le médecin-commandant Jean Odend'Hal, en service à Bangassou, est qualifié d'opportuniste par le gouverneur de Saint-Mart ; ayant rédigé et diffusé des nouvelles tendancieuses, il demande à être rapatrié. Vraisemblablement rallié tardivement à Brazzaville, on le retrouve au Tchad, au RTST, puis affecté le 20/11/1941 comme médecin-chef du département sanitaire de la Likouala-Mossaka, avec résidence à Fort-Rousset, au Moyen-Congo. Il est réaffecté en Oubangui-Chari au 01/06/1942 puis médecin-chef du département de la Lobaye, avec résidence à M'Baïki, dix-sept jours plus tard. Le 30/09/1944, il est remplacé par la relève venant d'Afrique du Nord et dirigé, avec son épouse, vers Yaoundé et Douala en vue de son rapatriement en AFN. Il est délogé des cadres « à sa demande » en mars 1946.

01/10/1940 : Brazzaville. Décret n° 30, relatif à la solde des fonctionnaires des cadres coloniaux et locaux de l'AEF ayant cessé leurs fonctions : « À compter du 1^{er} octobre 1940, les fonctionnaires européens des cadres coloniaux et des cadres locaux de l'AEF ayant refusé de servir en Afrique Française Libre et qui ont cessé leurs fonctions n'auront droit qu'à la solde de présence, à l'indemnité spéciale temporaire et à l'indemnité principale pour charges de famille. »

Décret n° 32, relatif à la solde des fonctionnaires contractuels de l'AEF ayant cessé leurs fonctions : « À compter du 1^{er} octobre 1940, les agents contractuels européens ayant refusé de servir en Afrique Française Libre, et qui ont cessé leurs fonctions, n'auront droit qu'à la moitié de la solde globale prévue à leur contrat. »

05/10/1940 : Brazzaville. Décret n° 35, relatif à l'internement des individus dangereux pour la défense des territoires de l'AFL et pour la sécurité publique : « Dans les territoires du Gouvernement de l'Afrique Française Libre, et jusqu'à la date de la cessation légale des hostilités, les individus dangereux pour la défense

de ces territoires ou pour la sécurité publique peuvent, sur décisions prises par le Gouverneur général de l'AEF ou le Haut-Commissaire du Cameroun, être internés administrativement dans des établissements spécialement désignés par arrêté local. »

Un mois auparavant, le gouverneur Boisson avait télégraphié à Brazzaville que les soldes des rebelles gaullistes ne seraient plus payées en France, ce qui fut fait immédiatement, laissant les épouses et les familles restées en France sans ressources.

À la même date, et pour remplacer les bateaux fluviaux loués temporairement sur le Pool, le premier centre d'internement administratif est créé à Mindouli, dans le département du Pool, au Moyen-Congo. Une partie des officiers et fonctionnaires civils arrêtés y sera convoyée par le lieutenant d'artillerie de réserve Jean Abadie, qui était chargé de leur garde-à-vue. Il convoiera le reste des internés à Pointe-Noire à bord du S/S *Touareg*. Le camp de Mindouli sera transféré à Mouyondzi, dans le même département, le 8 novembre suivant.

27/10/1940 : Prise de Mitzic après un mois et demi de résistance organisée par le capitaine Baylon qui est fait prisonnier et, devenu 100 % gaulliste, rallie la France Libre. Le 4 septembre précédent, lors d'un entretien avec lui, le capitaine Gardet avait essayé de le convaincre à rallier sa subdivision. Baylon lui avait répondu : « Je suis gaulliste à 90 %, mais soldat, j'obéis aux ordres de mes chefs, qui obéissent au Maréchal ».

05/11/1940 : Prise de Lambaréné au Gabon.

Un deuxième centre d'internement administratif est créé à Fort-Rousset, dans le département de la Likouala-Mossaka, au Moyen-Congo.

07/11/1940 : Le lieutenant Cornic, du BTO, né à Brest (29) le 02/04/1904, non rallié en Oubangui et arrivé à Brazzaville avec le groupe Cammas, puis interné en attente d'être rapatrié, décède de maladie à l'hôpital de Brazzaville. Son décès est indiqué dans le JO de l'AEF sans aucune indication de son non-ralliement.

Six mois plus tard, le 06/05/1941, le Journal officiel de l'État Français (Vichy) publie la citation suivante :

« Citation à l'ordre de l'Armée "sans croix de guerre" :

Le lieutenant Cornic (Pierre) du bataillon des tirailleurs sénégalais de l'Oubangui : en service au bataillon de tirailleurs de l'Oubangui et gravement malade fin août 1940, a continué à assurer son service, estimant que les circonstances demandaient de la part de tous une activité redoublée. Ayant refusé de se rallier à la dissidence, est décédé à l'hôpital de Braz-

zaville, le 7 novembre 1940, après avoir subi une détention prolongée dans des conditions particulièrement pénibles et qui n'ont pas été étrangères à l'aggravation de son état de santé. A ainsi donné à tous un bel exemple de sacrifice et de fidélité à son devoir.

Signé Général Huntziger »

OUVERTURE DE SUCCESSIONS

Conformément aux dispositions de l'article 9 de l'instruction du 1^{er} mai 1906, portant règlement général des successions des militaires décédés aux colonies, il est donné avis aux personnes intéressées de l'ouverture des successions présumées vacantes ci-après :

— M. **Cornic** (Pierre-René), lieutenant d'infanterie coloniale, décédé à Brazzaville le 7 novembre 1940. Les personnes qui auraient des droits à cette succession sont invitées à produire leurs titres à l'Intendant militaire de Brazzaville.

Annonce de l'ouverture de succession du lieutenant Cornic (DR).

09/11/1940 : Prise de Libreville au Gabon.

12/11/1940 : Prise de Port-Gentil et fin de la campagne de ralliement du Gabon.

Les non-ralliés du Gabon

Georges, Pierre Masson, gouverneur du Gabon, fait prisonnier se suicide le 14/11/1940.

Marcel, Louis, Joseph Têtu, général de corps aérien, vice-gouverneur général de l'AEF. Fidèle à son patronyme, il refusa toujours de se rallier à la France Libre. Il fut interné pendant trois ans pour ensuite se mettre aux ordres du général Giraud à Alger.

Lisandre Bartoli, administrateur en chef à Libreville, inspecteur du travail, inspecteur des Affaires administratives du Gabon. Il est remplacé par Charles Assier de Pompignan. Aucune trace sur son activité n'a été trouvée dans les différents Journaux officiels entre 1941 et 1945, mis à part sa révocation pour refus de servir par un décret du 15/03/1944 pris à Alger. Son dossier de la Légion d'honneur ne donne aucun renseignement sur cette période, ayant été fait uniquement chevalier à titre civil en 1935. Il est vraisemblable qu'il ne fut pas rapatrié mais resta interné en AEF.

Jean Poeydomenge, administrateur de 1^{re} classe, chef du département de la Nyanga et chef de la subdivision de Mayumba. Rapatrié.

Louis, Marie, Joseph, Pierre Goudal, administrateur de 2^e classe, chef de la subdivision de Cocobeach dans le département de l'Estuaire. Il semble avoir quitté la colonie par ses propres moyens car, par décret n°65 en date du 19/12/1940 pris à Brazzaville, il est révoqué de son emploi pour abandon de poste. Vichy le récompense dans un arrêté du 08/07/1941 en le promouvant administrateur de 1^{re} classe pour compter du 1^{er} janvier 1941.

Joseph, Antonin Rouger, adjoint principal de 2^e classe des services civils, chef du poste de contrôle administratif de Médouneu, dans le département de l'Es-

tuaire. Il semble avoir quitté la colonie par ses propres moyens car l'arrêté n° 15 en date du 19/12/1940 pris à Brazzaville le révoque de son emploi pour abandon de poste. Par un arrêté du 26/08/1941 pris à Vichy, il est promu adjoint principal de 1^{re} classe pour compter du 1^{er} janvier 1940 puis adjoint principal de classe exceptionnelle. Un décret du 03/07/1944 pris à Alger le révoque sans pension mais cette décision est annulée l'année suivante par un décret du 13/04/1945 qui, sur l'avis émis par la commission d'épuration (session du 13/02/1945), le met d'office à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour compter du 07/12/1944.

Georges, Alban, Raphaël Porri, administrateur de 3^e classe, en poste au Gabon, chef de la subdivision de Lambaréné, rapatrié.

Mattei (non identifié), président du tribunal de 1^{re} instance de Libreville, mobilisé, rapatrié.

Jean Gontier, ingénieur de 3^e classe du service de l'Agriculture. Il est interné jusqu'au 20/05/1943, date à laquelle il est remis à la disposition de l'inspection générale de l'Agriculture de l'AEF.

Georges Didolot, ingénieur de 3^e classe du service de l'Agriculture, mis en résidence obligatoire à Yalinga jusqu'au 10/05/1941 par décision n° 101. Il est affecté, le 22/12/1941, à la station caféière de Bukoko, puis promu ingénieur de 2^e classe le 14/10/1942 pour compter du 1^{er} janvier et à la 1^{re} classe le 27/03/1944 pour compter du 1^{er} janvier 1944.

Jean Gentric, adjoint de 1^{re} classe des services civils des colonies à Libreville, mis à la disposition de l'autorité militaire pour compter du 08/10/1939, est révoqué de son emploi pour abandon de poste par arrêté n° 102 du 10/05/1941 avec mise sous séquestres de ses biens par le tribunal de Libreville (application du décret n° 20 du 18/01/1941). Promu par Vichy adjoint principal de 3^e classe par un arrêté du 07/03/1942.

14/12/1940 : Un troisième centre d'Internement administratif est créé à Mouïla, dans le département de la N'Gounié, au Gabon.

29/12/1940 : Carnet de René Troadec : « ... J'ai appris aussi que les administrateurs Gobert et Dheur, qui sont partis du Mayo-Kebbi pour rejoindre Vichy, ont tourné casaque à Brazzaville devant les postes magnifiques qu'on leur a offert : Gobert va à Tschang, le plus beau et le plus sain des postes du Cameroun, et Dheur, grand chasseur, prend la subdivision de Birao, la plus giboyeuse de toute l'AEF.

L'attaque sur Koufra se précise : les avions partent à Faya ces jours-ci et les troupes arrivées avec de Gaulle à Douala sont en route pour le Tchad. »

04/01/1941 : Carnet de René Troadec :
« L'autre jour, au dîner chez le colonel (Leclerc), on énumérait les responsables de notre défaite et, la liste épuisée, de Guillebon (un type vraiment bien) dit : « Vous oubliez l'armée et les cadres d'active... ». Comme il avait raison. Toute la nation s'encroûtait dans le bien-être, la tête enfouie dans la paresse et le plaisir pour ne pas voir le danger. »

28/01/1941 : carnet de René Troadec :
« J'ai reçu une lettre de Paul [Poumaillou]. J'y sens un abattement complet. Je lui ai répondu en lui disant que je n'allais pas essayer de le faire changer de camp. Je lui ai parlé de Suzanne ; dont je sais qu'elle est dans mon camp, de Berlan [Denis], qui est au Cameroun après avoir fui l'AOF. La lettre de Paul m'a donné le cafard. Qui aurait pu penser que deux amis comme nous deux, deux frères, dont les familles sont aussi proches que les nôtres, auraient pu se séparer si radicalement sur une seule question : la Patrie. L'exemple de sa ville, Tours, la seule qui se soit véritablement défendue, ne l'a pas remonté. Il est complètement à plat... »

Note : Denis Berlan, administrateur, a fui l'AOF avec son épouse, après l'affaire de Dakar. En novembre 1940, il est en poste à Maroua, au nord du Cameroun, et est chargé du recrutement. Il était le major de la promotion des administrateurs des colonies dont René Troadec (rallié) et Paul Poumaillou (non rallié au Tchad et rapatrié) faisaient partie.

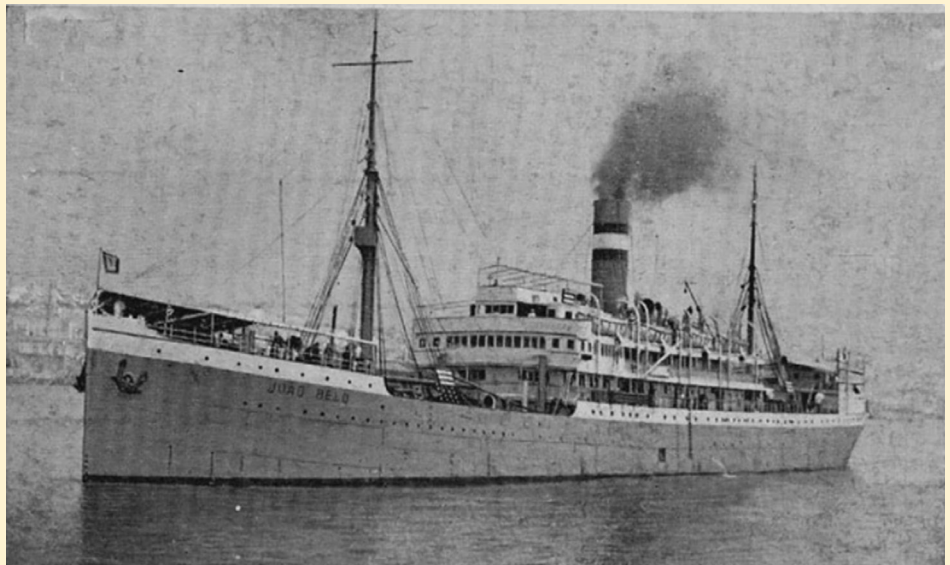
Lettre de Paul Poumaillou envoyée à René Troadec :

« Brazzaville, à bord S. W. ENDRACHT
le 5 janvier 1941

Mon cher Vieux,

Excuses de ne pas t'avoir encore répondu. Je pensais rentrer incessamment en France et t'écrire de là-bas. Mais je suis toujours ici à me morfondre. Nous sommes dans une demi-claustration entassés sur des bateaux à une vingtaine de km de Brazzaville, sans pouvoir y descendre sauf sur autorisation donnée au compte-goutte. Ça manque de charme. On s'embête, on s'énerve dans l'oisiveté la plus complète. Je n'ai pas un bouquin de travail. J'ai tout laissé à N'Delé. J'attends et j'en ai plein le c... En effet je suis, comme tu l'as déjà appris sans doute, de l'avis contraire au tien. Ici il y a Deriaud [rallié] qui a pris la subdivision de Mayama comme lieutenant. Blan [rallié] est à N'Djolé. Camouilly [rallié] est ici. Il vient d'avoir un grave accident. Il a été culbuté par une bagnole étant en vélo avec son fils. Lui a eu juste le genou déboîté. Mais le gosse a eu trois fractures du crâne. Il s'est heureusement rétabli et va bien maintenant.

À bord, il y a Valette, Guéroult (de Saint-Maixent, je t'en ai parlé je crois), Briat et Papillard camarades. L'espoir du début



Le Joao Belo (DR).

fait place peu à peu à une morne résignation. Je me demande comment ça finira toutes ces histoires.

J'ai essayé à deux reprises de télégraphier chez moi. Je n'ai eu aucune réponse. As-tu été plus heureux ? Comme Tours a été en grande partie détruit, je me demande comment ils sont et s'ils ont de quoi vivre. Espérons nous revoir bientôt et dans des temps meilleurs. Reçois mes meilleures

amitiés.

Cordialement

Paul POUMAILLOU »

Une défection tardive se produit début 1941 pour Émile Barborier, adjoint principal de classe exceptionnelle des services civils en poste à Dolisie. Parti en congés en Angola, il est révoqué de son emploi par l'arrêté n° 62 du 27/03/1941 pour abandon de poste.

Venant de Brazzaville,

des prisonniers de la dissidence gaulliste rentrent en France



(Photo FRANCE, op. Jové, Pau.)
M. Ducommun, préfet des Bas-Pyrénées, s'entretient avec M. Laugier, administrateur en chef des colonies à Banghi.

Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé dans nos précédentes éditions, un groupe de cent vingt et une personnes comprenant soixante-quinze militaires et quarante-six civils, parmi lesquels vingt-cinq hommes, dix-sept femmes et quatre enfants, est passé notamment à Pau et à Toulouse, venant de l'Afrique équatoriale française, après un voyage de plusieurs mois et une extraordinaire odyssée.

Rappelons les circonstances qui leur valent aujourd'hui les honneurs officiels.

Il s'agit de troupes stationnées à l'Oubanghi, que surprisent l'armistice d'abord, le mouvement gaulliste ensuite. Après le coup de force de Dakar, les troupes de l'Oubanghi, sommées de se joindre à la dissidence, refusèrent énergiquement.

Mais des avant-postes, des guets éloignés et isolés auxquels appartenaient les militaires ci-dessus furent capturés. Très énergiquement le commandant Camas — une belle tête d'officier — négocia le rapatriement mais, quand il l'obtint, il était devenu impossible.

On les enferma alors dans des bateaux amarrés le long des rives du Congo jusqu'au moment où, finalement, ils obtinrent leur libération et la possibilité de regagner le sol de la mère patrie. Ainsi, le 10 février 1941 purent-ils s'embarquer à Pointe-Noire sur un bateau portugais, le « Joao-Belo » et, par étapes successives, un arrêt à Lis-

bonne, où ils restèrent dix jours et furent traités avec la plus affectueuse sollicitude, d'autres plus courts à Salamancque et Sarragosse, gagnèrent la France, où ils pénétrèrent à Canfranc, jeudi dernier.

Telles sont les péripéties du voyage, rapidement retracées par les voyageurs eux-mêmes, qui nous les ont complaisamment confiées à leur descente de wagons.

Voici la liste des officiers et sous-officiers qui forment le groupe réfractaire à la dissidence gaulliste :

Chef de bataillon Camas et Madame; capitaines Delluc, Dasse, Cahiz, Dabeau et sa famille; médecin-captaine Caillot et sa famille.

Lieutenants de la Seiglière, Bouhier, Oline, Plavin, Aubert, Castagné, Poumaillou, Guéroult, Sandot, Liénart; médecins-lieutenants Romx, Gefroy et sa famille; Fels et sa famille.

Adjutants-chefs Lagarde, Jourdan et sa famille; Chabon, Hourdeau et sa famille; Lenotre et sa famille; adjudants Piger, Defos, Clavel, Lemoil et famille, Delorme, Luciani, Poi, Quemeneur, Bidel, Morlec, Nelmodé et famille, ainsi que quelques fonctionnaires.

Les autorités et la population les ont accueillis avec la ferveur que l'on doit à des soldats courageux, soucieux d'exécuter les ordres reçus, scrupuleux dans leur loyalisme, fidèles à leurs chefs et à leur patrie. « Français d'abord » paraissait être leur mot d'ordre et leur morale !

11/04/1941 : À cette date se passe un évènement ahurissant et certainement inattendu. Alfred Chaumel, administrateur en chef, chef du département du Logone (Moundou), au Tchad, licencié en droit et magistrat intérimaire, part en congés au Cap (Afrique du Sud) avec son épouse et déserte la France Libre en ne reprenant pas son poste.

Par chance, le carnet de René Troadec enregistre presque au jour-le-jour les évènements successifs qui commencèrent le 17 février 1941 et poussèrent Alfred Chaumel à désertir la France Libre.

Alfred Chaumel, célibataire géographique, son épouse étant en France, est en poste à Moundou en tant que chef du département du Logone. Il rallie, sans hésitation, la France Libre dès le 26/08/1940. Tout se passait dans le meilleur des mondes jusqu'au 17/02/1941, quand Chaumel reçut un télégramme provenant de son épouse à Rig-Rig (bord nord-est du lac Tchad et proche de la frontière avec le Niger) et lui annonçant qu'elle arrivait de France par le Niger. Chaumel dit ne rien comprendre, pour lui sa femme étant en France.

Troadec note dans son carnet : « Cette arrivée nous semble bien curieuse et nous avons hâte de poser quelques questions, à Mme Chaumel. »

Ceci déclencha plus que des soupçons auprès du capitaine Georges Bonnet, officier de renseignements à Fort-Lamy.

Le 18/02/1941, Troadec note : « Ici un éclat se prépare : Chaumel est allé à Massakory à la rencontre de sa femme et on les attend demain. [...] Bonnet dont l'espionnage est au paroxysme, prétend interroger et fouiller Mme Chaumel. Bonthonneau [Pierre], juge [et futur officier au BM7], fait remarquer qu'il est seul compétent pour délivrer un mandat de perquisition. Bonnet est venu au bureau nous dire son indignation ; il parle d'envoyer Mme Chaumel au poteau ! Quilichini [Robert] l'a envoyé promener ! »

Le 21/02/1941, il note : « Mme Chaumel - Elle fut pendant quinze ans la collaboratrice de son mari, qui fit des missions journalistiques et photographiques pour le compte du Ministère des Colonies. C'est à ce titre qu'elle aurait réussi à passer de France en Algérie, puis en AOF, puis au Niger. Étant à N'Guimi, elle aurait filé sur le Tchad, prétextant une tournée de chasse. Est-ce vrai ? C'est assez gros. D'un autre côté, que serait-elle venue faire ici ? De l'espionnage ? de quoi ? Bonnet a calé devant l'opposition intelligente de Bonthonneau. Il aurait posé quelques questions, mais poliment. Les Chaumel disent attendre le retour de tournée de Lapie [Pierre-Olivier, gouverneur du Tchad] pour rejoindre Moundou. »

Le 24/02/1941 : « Lamy, 21h45. On sombre

dans le ridicule le plus total : Lapie, rentré de tournée hier soir, est allé cet après-midi déposer une gerbe au monument Gentil, à l'occasion du retour de Mme Chaumel, qui est une Gentil ! Mme Chaumel devient un drapeau. Pourquoi Seigneur ! On ne sait même pas exactement pourquoi et comment elle est arrivée ici !... Les Chaumel partent [à Moundou] demain, il était temps. »

Et le 11/04/1941, jour de son départ en congés d'après le carnet de René Troadec, confirmé par le JO de l'AEF publié le 15 mai 1941 : « Nous avons eu Chaumel à déjeuner. Il part en congé au Cap, un peu d'office, je crois. Il semble bien que sa femme joue, depuis son arrivée de France, un assez mauvais rôle près de lui. Il n'est plus l'enthousiaste d'autrefois ; il critique beaucoup, parfois pas à tort, car il se fait aussi des saletés dans le mouvement gaulliste. J'en ai déjà parlé. Chaumel nous dit - certainement soufflée par sa femme - des choses justes : que la Radio de la France Libre a tort d'attaquer Pétain, qui serait l'idole de tous les Français de France, que cette même radio a tort de souffler la haine entre les Français. Nous, nous pouvons entendre cela, mais Chaumel le répète partout. Il y en a qui ne savent pas interpréter, faire la part du langage parlé, qui trouveront que Chaumel a raison et se décourageront alors qu'il faut tenir bon. Nous allons passer des mois durs, les Allemands remporteront de grands succès. Mais il faut tenir jusqu'en octobre.

Le Gouvernement Général oblige les fonctionnaires civils, ayant un certain nombre de mois de séjour, à prendre un congé. On a commencé par appliquer la décision à Chaumel. Il s'en rend compte. J'espère que d'autres seront ainsi vidés... »

Après cette date, aucune trace d'Alfred Chaumel n'a été trouvée dans le JO de l'AEF ni dans celui de Vichy. Son nom ne réapparaît que dans le décret du 03/07/1944, pris à Alger, qui le révoque sans pension.

11/04/1941 : suite du carnet de René Troadec :

« Chaumel disait avoir entendu à Radio Paris que les derniers défaitistes d'ici (dont Poumaillou, Valette), expédiés en France sur un bateau portugais, avaient été reçus à Pau avec les honneurs militaires ! Ce sont, aurait dit Radio Paris, les loyalistes français ! Il y a quand même un peu d'abus et je connais assez Paul pour penser qu'il n'a pas vu ces honneurs d'un cœur heureux ! Ma dernière lettre n'a pas dû lui parvenir, comme je le regrette ! Peut-être écrira-t-il à Suzanne. Si elle pense comme moi, si elle croit qu'il n'y a de salut qu'en aidant l'Angleterre à gagner la guerre, qu'elle ne le méprise pas. La haine peut exister contre les vendus, les profiteurs, pas contre ceux qui, de

bonne foi et dans un climat difficile, n'ont pas su trouver le bon chemin. »

Au total, 121 personnes sont rapatriées de Brazzaville et arrivent en France. Elles sont reçues avec les honneurs à Pau puis à Toulouse. Embarquées à Pointe-Noire à bord du cargo-mixte portugais *Joao Belo* le 10 février 1941, elles arrivent à Lisbonne le 22/03/1941, elles transitent par Salamanque, Saragosse et Canfranc (10/04/1941), cette dernière ville se trouvant sur la ligne de chemins de fer Pau-Saragosse, la partie Pau-Canfranc étant exploitée par la SNCF. Elles sont reçues par le préfet des Basses-Pyrénées (du 17/09/1940 au 24/10/1942) Émile Ducommun.

Ce groupe de 121 personnes est composé de 75 militaires, 46 civils (25 hommes, 17 femmes, 4 enfants).

Le journal, qui relate cet évènement, ne mentionne que 35 noms de militaires (19 officiers et 16 sous-officiers) et aucun nom de fonctionnaires civils, mis à part celui de Laugier :

Chef de bataillon Henri, Pierre, Joseph Cammas (et son épouse), breveté d'état-major, ancien commandant du BTO. Contrairement à son adjoint, aucune trace de lui n'a pu être trouvée dans les différents JO (promotions, décorations, y compris de possibles sanctions).

Capitaines : Delluc, Dasse (du BTO en poste à Bangui), **Calixt** (non identifiés).

Capitaine Albert, Auguste, Denis Daveau, breveté d'état-major, adjoint de Cammas, BTO à Bangui, chef de la subdivision de Bria, et sa famille.

Daveau avait été affecté en AEF en 1938 en même temps que René Dubut, Charles d'Abzac et Robert Fabre (même embarquement) tous les trois ralliés. Les deux premiers furent tués en opérations, le troisième gravement blessé en Libye en 1943.

Ses états de services indiquent curieusement : « interné par les Anglais à bord du *Sambre* et du *Bervare* jusqu'au 09/02/1941 » et embarqué sur le cargo-mixte portugais le lendemain. Il semble plus flatteur d'être « interné par les Anglais » que « par les dissidents Gaullistes ». Affecté par Vichy à la direction des troupes coloniales à partir du 23/03/1941, le lendemain de son arrivée au Portugal. Promu chef de bataillon par un arrêté du 13/06/1941, démobilisé le 29/11/1942 puis placé dans la position de congé d'armistice le 01/03/1943. Six mois plus tard, bien après la fin de la campagne de Tunisie, par décret n° 2268, il est promu par Vichy, le 06/09/1943, chevalier de la Légion d'honneur pour le motif suivant, qui se passe de tout commentaire : « Chef de Bataillon d'infanterie coloniale, 20 ans de service, 6 campagnes. Titres exceptionnels : Brillant officier. En service

en Oubangui en août 1940, au moment où s'est déclenché le mouvement de rébellion qui devait entraîner le groupe de l'Afrique équatoriale française dans la dissidence, a pris parti dès le début contre ce mouvement et a su, par son exemple et sa fermeté, maintenir ou ramener dans le devoir la presque totalité des cadres européens de son bataillon. Du fait de cette attitude, a subi dans des conditions matérielles et morales particulièrement pénibles, six mois de captivité dans les environs de Brazzaville, au cours desquels il a résisté aux sollicitations nombreuses et pressantes dont il a été l'objet de la part des autorités dissidentes. A donné dans ces circonstances le plus bel exemple de loyalisme et de fidélité à la patrie. N'a cessé, depuis son rapatriement de rendre dans les différentes missions qui lui ont été confiées les services les plus appréciés. S'était déjà fait remarquer au cours de sa carrière et tout particulièrement en Syrie où sa brillante conduite au feu lui avait valu une citation et la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures. »

Étonnamment, cette nomination par Vichy ne sera pas adoucie, voire annulée, comme tant d'autres après 1945. Rappelé à l'activité à l'état-major des Colonies puis détaché à la délégation à la Marine et aux Colonies à Paris le 26/06/1945. En Indochine d'octobre 1945 à juillet 1946 puis au Cambodge, il y reçoit une citation portant l'attribution de la croix de guerre 39-45.

Promu lieutenant-colonel, il sera rappelé momentanément à l'activité par l'arrêté du 28/02/1946 qui sera annulé le 23/05/1946. Il sera dégagé des cadres « à sa demande » en avril 1946, puis le décret du 17/11/1950 le réintègre dans les cadres des réserves des troupes coloniales. Par décret du 09/12/1955, il est élevé au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Médecin-capitaine Abel, Maxime Caillet (et sa famille), en service dans le département sanitaire du Moyen-Chari en 1939.

Lieutenant Léonard, François de La Seiglière, initialement rallié à la France Libre au Tchad, promu capitaine à compter du 02/09/1940 par décret n° 48 du 20/10/1940, cette nomination est ensuite annulée par le décret n° 61 à compter du 15/12/1940. Rapatrié en France et radié de la France Libre.

Lieutenants Boutier, Olive, Plavin, Aubert, Castagné (non identifiés).

Lieutenant Paul Poumaillou, administrateur de 2^e classe. En 1939, il est chef de la subdivision de Birao, en Oubangui. Il est mis à la disposition de l'autorité militaire le 16/10/1939. D'après le carnet de René Troadec, il se trouve à Fort-Archambault quand le Tchad se rallie. Il demande

son rapatriement. Par un arrêté de Vichy du 03/07/1941, il est promu rétroactivement adjoint de 1^{re} classe à compter du 1^{er} janvier 1940. En avril 1942, il est promu administrateur de 3^e classe, à la 2^e classe en 1944.

Par l'arrêté du 28/02/1945, pris sur avis de la commission des nominations et promotions abusives, il est reclassé administrateur adjoint de 1^{re} classe pour compter du 01/07/1941 et administrateur de 3^e classe pour compter du 01/01/1944. Le 10/12/1945, le ministre des Colonies le met à la disposition du directeur de l'agence des colonies aux États-Unis.

Il est promu à la 1^{re} classe fin 1948. En décembre 1949 il est affecté en AOF et promu par décret du 29 décembre au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Il continuera sa carrière dans la France d'Outre-Mer (FOM).

Lieutenant Guéraud, en fait **lieutenant de réserve** pour compter du 14/09/1939 **Georges, Bernard Guéroult**, ingénieur contractuel agronome du Service d'Étude du Coton, était en poste à Fianga, au Tchad. Par un arrêté du 10/09/1941 promulgué par Vichy, il est nommé ingénieur adjoint stagiaire des services techniques et scientifiques de l'agriculture des colonies et mis à la disposition du gouverneur général et haut-commissaire de l'Afrique française. Cette nomination est ensuite rapportée par un autre arrêté de Vichy du 26/02/1943.

Lieutenants Sandot, Liénart (non identifiés).

Médecins-lieutenants Roux, Geffroy et sa famille, **Fels** et sa famille (non identifiés).

Adjudants-chefs Lagarde, Jourdan et sa famille, **Chabon, Lenotre** et sa famille (non identifiés).

Adjudant-chef Lucien Hourdeau (et sa famille), aviation, service général, promu dans le corps des officiers des services administratifs le 25/09/1944.

Adjudants Defos, Clavel, Lemoil et sa famille, **Delorme, Luciani, Poli, Quémeur, Bidel, Nelmodé** et sa famille (non identifiés).

Adjudant Abel, André Piger, infanterie coloniale.

Adjudant Albert Joseph Morlec, artillerie coloniale, décoré par Vichy de la médaille militaire fin décembre 1941 (dépôt mixte des isolés de Marseille).

Et quelques fonctionnaires, dont :

Édouard, François, Pierre Laugier, administrateur en chef, inspecteur des affaires administratives de l'Oubangui-Chari, rapatrié. Il est promu par Vichy et le décret n° 1936 du 27/06/1942, gouverneur de 3^e classe. Trois jours plus tard, le 30/06/1942, l'arrêté n° 1311 le radie des cadres par anticipation. Le 11/07/1942, le décret n° 2066 l'admet à faire valoir ses droits à une pension de retraite

pour ancienneté de services à compter du 30/06/1942. Par décret n° 2204 du 20/07/1942, il est promu, par Philippe Pétain, dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade d'officier à titre exceptionnel et pour le motif suivant :

« M. Laugier (Édouard, François, Pierre), administrateur en chef des colonies, chevalier du 21 octobre 1932. Précédemment en service en Afrique équatoriale française, en qualité d'inspecteur des affaires administratives dans le territoire de l'Oubangui-Chari, a fait preuve, au lendemain de l'armistice, d'un rare courage en s'opposant par tous les moyens au mouvement gaulliste qui se dessinait en Afrique équatoriale française. Par son attitude énergique et par ses qualités de cœur et d'intelligence, a empêché l'expansion de la dissidence parmi le personnel du territoire, malgré les fortes pressions exercées sur sa personne. En septembre 1940, son activité loyaliste et son attitude nationale lui ont valu d'être expulsé de la colonie dans des conditions particulièrement pénibles. Malgré les sévices dont il a été l'objet et les souffrances qu'il a endurées, a toujours manifesté hautement son inébranlable attachement au Gouvernement français, donnant ainsi un bel exemple de foi dans les destinées de la patrie. »

Il est révoqué sans pension par décret du 03/07/1944 pris à Alger alors qu'il est à la retraite, cette décision est annulée par un décret du 15/12/1948.

Marcel, Pierre, Marie Valette, administrateur adjoint de 2^e classe, chef de la subdivision de Port-Gentil. Revenu en France, il est promu adjoint de 1^{re} classe par arrêté du 03/07/1941 de manière rétroactive en date du 01/01/1940 puis promu administrateur de 3^e classe le 01/07/1942. Par arrêté du 28/02/1945 pris sur avis de la commission des nominations et promotions abusives, il est reclassé dans sa classe mais pour compter du 01/07/1944 au lieu du 01/07/1942.

Et vraisemblablement :

Maurice, Jean, Charles, Antoine, Clément Fieschi-Vivet, administrateur de 3^e classe, lieutenant de réserve, commandant de compagnie et « porte-parole » des vichystes selon le capitaine Gardet. Promu par Vichy administrateur de 2^e classe le 03/11/1941 à compter du 1^{er} juillet. Par arrêté du 28/02/1945, il est reclassé dans son grade de 2^e classe à compter du 01/01/1943 et par un arrêté du 24/04/1945, sur la proposition de la commission d'épuration, il est frappé, pendant une période de 3 ans, de la peine de retard à l'avancement en grade. Il est promu capitaine de réserve le 01/09/1949 et administrateur de 1^{re} classe le 14/04/1950.

Pierre Ficaja, administrateur adjoint de 1^{re} classe, chef de la subdivision de Pointe-

Noire, rapatrié. Il est promu par Vichy administrateur de 3^e classe le 01/07/1941. Devenu administrateur de 2^e classe, il est admis à passer le concours de l'inspection des colonies en décembre 1945 puis une nouvelle fois en octobre 1946. Il est ensuite affecté comme inspecteur du travail au Togo, le 10/04/1947.

Ferdinand, Théophile Hillenweck, administrateur de 3^e classe en poste à Fort-Sibut, en Oubangui, mais semble être présent à Fort-Archambault lors du ralliement du Tchad. Par arrêté du secrétaire d'État aux Colonies à Vichy en date du 17/10/1941, il est promu à la 2^e classe à compter du 01/07/1941. Par l'arrêté du 28/02/1945, pris sur avis de la commission des nominations et promotions abusives, il est reclassé dans son grade pour compter du 01/01/1943 au lieu du 01/07/1941. Par un décret du 29/04/1948, l'arrêté n° 467 du 10/06/1944 (non identifié), pris à Alger et portant sanctions dans le personnel du corps des administrateurs des colonies et contre lui, est rapporté. Il est promu à la 1^{re} classe à compter du 01/01/1950, en même temps que deux autres administrateurs ralliés à la France Libre : Alain Maclatchy, rallié au Gabon, Jean Douzamy, rallié au Tchad (médaille de la Résistance AEF).

Émile Bouvier, administrateur en chef, chef du département du Ouaddaï (Abéché), au Tchad. Il est révoqué sans pension par décret du 03/07/1944.

Robert Gamon, administrateur de 1^{re} classe, chef du département du Mayo-Kebbi (Bongor). Promu administrateur en chef par Vichy le 13/03/1941, il est révoqué sans pension par un décret du 03/07/1944. Cette mesure est rapportée par un autre décret du 08/10/1948, et il est réintégré dans ses fonctions d'administrateur de 1^{re} classe en date du 03/07/1944. Il est affecté à Madagascar début 1949.

René, Lucien Briat, administrateur adjoint de 2^e classe, en service au Moyen-Congo. Pour être resté fidèle à Vichy, il est promu administrateur adjoint de 1^{re} classe le 08/07/1941. Un mois plus tard, le 09/08/1941, il est nommé dans le personnel de l'administration centrale du secrétariat d'État aux Colonies à Vichy en tant que rédacteur de 1^{re} classe. Il devient administrateur de 3^e classe en 1943. Un arrêté du 28/12/1944, le met « à sa demande » dans la position de disponibilité sans traitement pour une période d'un an. Il est révoqué sans pension par un arrêté du 06/03/1945 sur proposition de la commission centrale d'épuration.

Fernand, Henri, Honoré Papillard, élève administrateur en service à la Direction des Affaires politiques à Brazzaville. Par arrêté du 16/06/1941, Vichy le titularise au grade d'administrateur adjoint de 3^e

classe et, le mois suivant, le 08/07/1941, il est promu administrateur adjoint de 2^e classe. Par décret du 24/05/1947, il devient administrateur de 3^e classe. Par décret du 08/10/1948, est rapporté l'arrêté n° 467 du 10/06/1944 pris à Alger et portant sanctions dans le personnel du corps des administrateurs des colonies. Par décret du 14/04/1950, il est promu administrateur de 2^e classe.

René Baudot, administrateur en chef, chef du département de la Basse-Kotto, en Oubangui. Il est révoqué sans pension par un décret du 03/07/1944. Par décret du 09/02/1948 sa révocation est rapportée, et il est réintégré administrateur de 1^{re} classe à compter du 03/07/1944. Huit mois plus tard, un décret du 26/10/1948 l'admet à faire valoir, à sa demande, ses droits à une pension de retraite.

Christophe, Michel Pileni : administrateur adjoint de 1^{re} classe, licencié en droit, en service à la direction des Finances, à Brazzaville, magistrat intérimaire à la cour d'Appel et au tribunal de Brazzaville. En date du 15/02/1941, il est remplacé par Pierre Debeleix (rallié). Pour sa fidélité, il est promu par Vichy, le 08/07/1941, administrateur de 3^e classe à compter du 1^{er} janvier 1941. En juillet 1942, il devient administrateur de 2^e classe. En poste à Alger à partir du 16/05/1944. En janvier 1949, il passe à la 1^{re} classe, et le décret du 21/11/1949 rapporte l'arrêté n° 467 du 10/06/1944, pris à Alger, qui le frappait de la peine de retard à l'avancement pendant une période de deux ans. Administrateur en chef de la FOM à compter du 29/04/1951, il est fait chevalier de la Légion d'honneur par un décret du 29/04/1957.

Camille Quijoux : ingénieur des travaux publics de 4^e classe, service maritime à Pointe-Noire. Fin 1941, après son retour en France, il est promu à la 3^e classe puis à la 2^e classe à une date non identifiée puisqu'un arrêté du 28/02/1945, « sur l'avis de la commission de révision des avancements et promotions abusifs », rapporte sa promotion à la 2^e classe, et celle à la 3^e classe est reportée du 1^{er} juillet 1941 au 1^{er} juillet 1943.

François, René Le Bourhis, administrateur de 1^{re} classe, chef du département du Kémo-Grimbigui, en Oubangui. Promu administrateur en chef par Vichy le 08/07/1941, mais pour compter du 01/01/1941, alors qu'il était encore interne à Brazzaville.

Colomba (non identifié), receveur des PTT à Bambari en Oubangui, demande à être rapatrié « avec un entêtement sénile à regagner la Corse pour y retrouver sa famille », d'après le gouverneur de Saint-Mart.

Pierre, Clément, Louis Galtier, administrateur de 1^{re} classe en poste à Braz-

zaville, directeur de la Colonisation et des Affaires économiques et directeur général du Ravitaillement et des Échanges commerciaux, conseiller par intérim à la cour d'appel de Brazzaville. Rapatrié il est affecté à Dakar. Il devient successivement jusqu'au 27/02/1942 : adjoint au directeur général des Services Économiques de l'AOF puis directeur de ces mêmes services. Il est promu administrateur en chef par Vichy à une date non-identifiée. **Mobilisé le 26/11/1943** en tant que capitaine de réserve de l'infanterie coloniale. Il est révoqué avec pension par décret du 22/06/1944. Cette décision est ensuite rapportée par le décret du 08/10/1948 qui le réintègre administrateur de 1^{re} classe pour compter du 22/06/1944. Il est affecté à Madagascar début janvier 1949 et promu administrateur en chef le 27/02/1949. Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 26/07/1950, alors qu'il est directeur des Services Économiques de Madagascar. Il devient administrateur en chef de classe exceptionnelle le 01/01/1951. Grand officier de la Légion d'honneur par décret du 11/08/1958.

Paul, Jean, Marie Jacoulet, administrateur en chef en poste à Pointe-Noire, chef du département du Kouilou et administrateur-maire de Pointe-Noire. Il est remplacé dès le 29/08 par Charles Dagain. À la date du 16/10/1940, le carnet de René Troadec indique qu'il se serait réfugié au Gabon avec Husson. Il est révoqué pour refus de servir par le décret du 15/03/1944, lequel est rapporté par un arrêté du ministre de la France d'Outre-Mer du 13/03/1947 qui le met à la retraite d'office à compter du 15/03/1944. En 1948, il entreprend une action en justice auprès du conseil du contentieux administratif contre le gouvernement général de l'AEF au sujet d'une demande de remboursement d'une somme indûment perçue. Par un arrêté n° 3417 du 29/10/1951, une remise gracieuse de la somme de 43 072 francs métré lui est faite, dont il était redevable au budget général au titre de sommes indûment perçues.

Jean Poeydomenge, administrateur de 1^{re} classe, chef du département de la Nyanga et chef de la subdivision de Mayumba, au Gabon. Lors de la campagne du Gabon, il refuse de se rallier. Brazzaville envoya alors à Mayumba, le chef de bataillon Parant, 8 tirailleurs et 3 gardes qui le trouvèrent à table avec sa femme et les firent prisonniers. Rapatrié en France, il est promu administrateur en chef le 01/07/1941. Révoqué pour refus de servir le 15/03/1944. Il est réintégré dans ses fonctions à compter du 01/09/1944 par décret du 08/04/1947, mais il est rétrogradé administrateur de 1^{re} classe pour compter du 01/01/1936 et est considéré

en position de non-activité du 15/11/1940 au 01/09/1944.

Jean, Joseph, Casimir Orsini, receveur-contrôleur principal de 2^e classe, Direction de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de l'AEF à Brazzaville, inspecteur des Contributions directes de la division de contrôle du Moyen-Congo.

Nommé le 15/04/1946 Conservateur des hypothèques à Bastia. Par décret du 01/12/1953, il est promu chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. À noter que sa notice de renseignements pour la demande de la Légion d'honneur passe complètement sous silence sa période 1940-1945. Il est fait officier de la Légion d'honneur par décret du 03/05/1963.

François, Jean Neveu, administrateur de 1^{re} classe, chef du département du Pool, au Moyen-Congo. Il est d'abord remplacé, le 02/09/1940, à la tête du département du Pool par Pierre de Buttafoco, puis mis provisoirement, par décision n° 61 du 07/09/1940, à la disposition du directeur des Finances, décision qui est rapportée par arrêté du 19/09/1940, qui le nomme conseiller par intérim à la cour d'appel de Brazzaville, puis finalement il est délégué, par ordonnance n° 575bis du 29/10/1940, dans les fonctions de président du conseil du contentieux administratif de l'AEF pour la fin de l'année 1940. Son rapatriement est autorisé par décision n° 780 du 22/11/1940. Revenu en France, il est promu administrateur en chef le 03/11/1941 à compter du 01/07/1941. Il est rétrogradé à la 1^{re} classe et mis à la retraite d'office par arrêté en date du 10/06/1944, pris sur avis de la commission d'épuration auprès du Comité français de la Libération nationale.

Georges, Alban, Raphaël Porri, administrateur de 3^e classe, chef de la subdivision de Lambaréné au Gabon. Rapatrié en France il est promu administrateur de 2^e classe par décret du 03/11/1941 et à compter du 1^{er} janvier de la même année. Un décret pris à Alger le 15/03/1944 le révoque pour refus de servir. L'arrêté n° 1944 du 12/10/1945 le réintègre en tant qu'administrateur de 3^e classe pour compter du 15/10/1945. Par décret du 18/10/1948, il est promu administrateur de 2^e classe à compter du 1^{er} juillet 1948. Par décret du 27/09/1950, il est reclassé à la 3^e classe pour compter du 01/07/1939 et à la 2^e classe pour compter du 01/07/1948. Deux jours plus tard, un nouveau décret le reclassé à la 2^e classe en date du 1^{er} juillet 1947, au lieu de 1948. Par décret du 09/11/1951, il est promu administrateur en chef à compter du 1^{er} janvier 1951.

Jean, Georges, François, Hughes Gorce, administrateur adjoint de 1^{re} classe, chef de la subdivision de Libreville, au Gabon. Revenu en France, il est promu par Vichy,

fin 1941, administrateur de 3^e classe. Révoqué par le décret du 15/03/1944 pris à Alger pour refus de servir. Il est réintégré dans ses fonctions par un arrêté du 13/03/1947 et pour compter du 02/10/1944. Il est rétrogradé au grade d'administrateur adjoint de 1^{re} classe et il est considéré comme non-actif pour la période du 15/11/1940 au 02/10/1944. Il accède au grade d'administrateur de 3^e classe pour compter du 01/01/1949. Par un arrêté du 18/03/1950, il est intégré dans le corps des inspecteurs du travail aux colonies en qualité d'inspecteur du travail de 3^e classe pour compter du 15/06/1949. En 1950, il devient inspecteur principal.

Matteï (non identifié), président du tribunal de première instance de Libreville, mobilisé, rapatrié. Il y avait été muté, le 21/04/1939, en provenance du tribunal de 3^e classe de Cotonou au Dahomey. Il est affecté à Madagascar et nommé président du tribunal de 3^e classe de Majunga par un arrêté du 15/05/1941. Le 25/07/1942, il est mis à disposition du chef du service judiciaire de l'AOF.

Et pour les autres militaires rapatriés et non mentionnés dans l'article du journal de Pau :

Chef de bataillon **Maurice Perry** ;
 Chef de bataillon **Pierre Callaud** (non identifié) ;
 Capitaine **Laurin** (non identifié) ;
 Capitaine **Lebrun** (non identifié) ;
 Capitaine **Perceval** (non identifié) ;
 Capitaine **Bariteau** (non identifié) : par décision du 27/06/1949, Bariteau, toujours capitaine de réserve, sera admis à l'honorariat de son grade.

01/05/1941 : Le quatrième centre d'internement administratif est créé à Djambala, dans le département du Pool, au Moyen-Congo.

Quatre mois plus tard, le nombre d'officiers et de sous-officiers restés fidèles à Vichy et détenus dans les quatre centres d'internement administratif est si important qu'il semble nécessaire à Brazzaville de promulguer l'arrêté n° 227 du 03/09/1941 « relatif aux individus internés ou placés en résidence obligatoire en vertu des dispositions du décret du 5 avril 1941 », les informant que :

« Le port des insignes de leur grade est interdit aux officiers et sous-officiers de l'armée active qui ont refusé de reprendre les armes pour libérer la Patrie de l'occupation allemande et de rechercher la victoire dans l'honneur. »

Quant au général **Edgard Cornet**, que l'on a découvert dans son télégramme officiel du 12/09/1940 traitant de Gaulle, Éboué et Marchand de « mauvais bergers » et les soldats FFL du Tchad de « déserteurs payés par l'étranger », il sera promu, par Vichy, au grade de commandeur de

la Légion d'honneur par un arrêté du 25/10/1941. La publication de cette promotion ainsi que, malheureusement, son motif n'ont pu être identifiés au Journal officiel.

Trois ans plus tard, le vent ayant changé de direction depuis le débarquement des Anglo-Américains en Afrique du Nord, suivi de la « la tempête vestimentaire » d'Alger, il passe en revue à Casablanca, en février 1944, les sections militaires féminines. En mars 1946, il sera délogé des cadres « à sa demande ».

Par un décret du 13/01/1948, il est une nouvelle fois promu, cette fois au grade de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre de la réserve et pour le motif suivant :

« Titres exceptionnels : Conduite exceptionnellement méritoire dans l'accomplissement des éminents services rendus tant à la tête de la Division Sénégal Mauritanie qu'au Commandement Supérieur des Troupes du Maroc et au Commandement de la Division Territoriale de Casablanca, du mois de septembre 1943 au mois d'août 1945. »

Encore une preuve de l'amnésie sélective pour les officiers de l'armée d'Afrique, passant généralement sous silence leur période 1940-1943 et dont leur nécrologie mentionne parfois, pour cette période, à défaut de savoir quoi y mettre : « Il s'entraînait pour reprendre le combat ». Curieusement, cette élévation dans l'ordre de la Légion d'honneur précise qu'elle ne comporte pas le bénéfice du traitement. En résumé, il est fait grand officier mais garde le traitement de commandeur.

Épilogue

En 1942, le journal libre mais parfois censuré *France d'abord*, publié à Brazzaville, fait paraître deux articles montrant l'exaspération montante de la population d'AEF pour les vichystes non-ralliés et toujours internés en AEF.

25/04/1942 : *France d'abord*, n° 26, page 12 : « Il faut révoquer les Vichytouillards ». « "L'association des Fonctionnaires de Services Civils de l'Afrique Équatoriale, au cours de sa séance du 12 janvier dernier [1942], a protesté contre la décision récente du Comité National [de Londres] de ne pas révoquer les fonctionnaires de l'AEF et du Cameroun ayant abandonné leur poste pour rentrer en France, « préférant laisser à Vichy l'exclusivité et l'odieuse des sanctions de toutes natures qui ont été prononcées contre des Français ». Tout ceci est très bien et s'inspire d'un bel esprit de charité, mais nous pensons, nous, qu'il n'est pas possible de comparer un seul instant la situation des fonctionnaires révoqués par Vichy pour avoir fait leur devoir de Français et celle des individus qui, par lâcheté ou par in-

térêt ont refusé de prendre part à la lutte contre l'envahisseur de la Patrie. Il serait de plus illogique que des Français de la France Libre soient obligés de demander, après la Victoire, leur réintégration alors que leurs collègues conserveraient leurs emplois. Une seule mesure s'impose donc, immédiate, et par réciprocité : c'est la révocation pure et simple de ceux qui ont abandonné leur poste."

Nous ne pouvons qu'approuver ce langage et tout le monde en AEF et au Cameroun sera, je crois, d'accord sur ce point. Et est-il nécessaire de le dire encore, avec ces fonctionnaires, que personne n'ajoute plus foi ici aux prétendues mesures de coercition qui pourraient être prises à la fin des hostilités et qui, de toute évidence, ne toucheront que de très hauts personnages ayant joué un rôle politique dans la collaboration franco-allemande. »

H faut révoquer les Vichytrouillards !

L'Association des Fonctionnaires des Services Civils de l'Afrique Equatoriale, au cours de sa séance du 12 janvier dernier, a protesté contre la décision récente du Comité National de ne pas révoquer les fonctionnaires de l'A.E.F. et du Cameroun ayant abandonné leur poste pour rentrer en France, « préférant laisser à Vichy l'exclusivité et l'odieuse des sanctions de toutes natures qui ont été prononcées contre des Français ». Tout ceci est très bien et s'inspire d'un bel esprit de charité, mais nous pensons, nous, qu'il n'est pas possible de comparer un seul instant la situation des fonctionnaires révoqués par Vichy pour avoir fait leur devoir de Français et celle des individus qui, par lâcheté ou par intérêt ont refusé de prendre part à la lutte contre l'envahisseur de la Patrie. Il serait de plus illogique que des Français de la France Libre soient obligés de demander, après la Victoire, leur réintégration alors que leurs collègues conserveraient leurs emplois. Une seule mesure s'impose donc, immédiate, et par réciprocité : c'est la révocation pure et simple de ceux qui ont abandonné leur poste."

Nous ne pouvons qu'approuver ce langage et tout le monde en A.E.F. et au Cameroun sera, je crois, d'accord sur ce point.

Et est-il nécessaire de dire encore, avec ces fonctionnaires que personne n'ajoute plus fois ici aux prétendues mesures de coercition qui pourraient être prises à la fin des hostilités et qui, de toute évidence, ne toucheront que de très hauts personnages ayant joué un rôle politique dans la collaboration franco-allemande."

Il faut révoquer les Vichytrouillards !, extrait de « La chronique de l'Aéfién », dans France d'abord, n° 26, samedi 25 avril 1942, p. 12 (coll. Fondation de la France Libre).

En effet, jusqu'à cette date, aucune sanction n'a encore été prise par Londres contre les non-ralliés d'AEF. Comme on a pu le voir, seules quatre révocations locales (Rouger, Goudal, Barborier, Gentric) « pour abandon de poste » ont été prises par le gouvernement général de l'AEF. Les autres non-ralliés, rapatriés ou internés, n'étant pas considérés comme ayant abandonné « physiquement » leur poste, ils sont tout simplement remplacés par un Français Libre rallié et généralement promu. Les premières révocations « pour refus de servir » ne furent prises qu'en mars 1944 à Alger.

Trois mois plus tard, *Le petit Brazzavillois*, supplément du journal *France d'abord*, en-

fonce le clou un peu plus profond.

31/07/1942 : *Le Petit Brazzavillois*, n° 2, page 2 :

« Les Vichystes sont internés... »

On annonce que 98 Vichystes viennent d'être internés et que 400 autres vont être déportés vers l'intérieur. Ce sont des civils et militaires qui étaient jusqu'à présent logés dans les hôtels et avaient toute liberté de circuler.

Une haute personnalité a déclaré à ce sujet : « Malgré notre attitude tolérante, ces personnes n'ont pas apprécié la liberté dont elles jouissaient. Le gouvernement a donc décidé qu'il ne peut plus permettre que cet état de chose continue. Les Vichystes seront désormais internés. »

Mais où diable cela se passe-t-il ? Eh parti, en Afrique du Sud !!

Médecins indignes

Cette convention ne stipule-t-elle pas que le personnel des Services de Santé et les médecins en particulier ne peuvent refuser de donner leurs soins aux malades et blessés lorsqu'ils sont prisonniers d'une puissance ennemie ?

Un officier de santé italien prisonnier ne vient-il pas d'être autorisé, sur sa demande, à exercer en application justement de ladite convention ?

Mais les médecins vichystes actuellement internés en AEF, n'ont-ils pas toujours refusé de servir ?

Cette situation n'est-elle pas paradoxale et un ennemi aurait-il plus de noblesse de cœur que des Français, ceux-ci fussent-ils Vichystes endurcis ?

Et qu'attendent les autorités pour casser de leur grade ces médecins indignes ?

Il faut révoquer les Vichytrouillards !

Casser de leurs grades les médecins qui refusent de soigner les blessés et les malades ; et aussi les officiers qui refusent de combattre les ennemis de la Patrie ; révoquer les fonctionnaires qui, par lâcheté ou par intérêt, ont abandonné leurs postes ; telles ont les objurgations que nous ne cesserons d'adresser aux autorités de la France Combattante, sûrs de notre droit et que toute faiblesse à l'égard des capitulards et des traîtres ne peut que retarder la libération et le relèvement de notre patrie. »

Conclusions

- Le général de Gaulle aurait, bien volontiers, accueilli dans sa France Libre émergente, tous ces officiers d'actives qui n'avaient qu'à « traverser la rue » pour la rallier, en particulier les rares officiers brevetés d'état-major qui, comme le chef de bataillon Henri Cammas et son adjoint, le capitaine Albert Daveau, lui faisaient tant défaut. Car, fin août 1940, voire fin 1940, ces officiers brevetés se comptaient sur les doigts d'une main : Le général Paul Legentilhomme, le colonel Edgard de Larminat, le capitaine Philippe de Haute-cloque, le général Catroux n'arrivant à Londres que le 17/09/1940 et le chef de bataillon René Génin n'arrivant au Came-

roun qu'en janvier 1941, avant d'être tué cinq mois plus tard en Syrie.

- Si les sanctions prises par Vichy à l'encontre des dissidents sont généralement rapides et immédiates dès le quatrième semestre 1940, à commencer par la cessation du paiement des soldes suivie par la déchéance de la nationalité française, qui entraîne la radiation dans l'ordre de la Légion d'honneur, et pour finir par la condamnation à des peines de prison, de travaux forcés, voire à la peine de mort, celles des vichystes par la France Libre, ou plutôt par le Comité national de la Libération nationale, n'arrivent qu'à partir de mi-1943. Les sanctions locales prises par le gouvernement de l'AEF envers les vichystes internés ne le sont faites qu'à minima. Les soldes des vichystes ne sont pas suspendues, mais réduites à la solde de présence pour les militaires et les fonctionnaires en AEF, et celle des fonctionnaires contractuels est réduite de moitié. Aucune révocation n'est prononcée. Seul, à partir de septembre 1941, le port des insignes de leur grade est interdit aux officiers et sous-officiers internés.

- À l'évidence, les condamnations des vichystes sont proportionnelles au grade et à la fonction de l'individu. Mais elles sont allégées, voire réduites dès le départ du général de Gaulle en janvier 1946. Il en va de même pour les promotions des anciens vichystes dans l'ordre de la Légion d'honneur, qui recommencent dès 1946 pour ne s'arrêter qu'au retour du général de Gaulle en 1958, mis à part un ou deux individus qui passeront au travers des mailles.

Alain Godec

Sources

- Journal officiel de l'AEF.
- Journal officiel de la République française.
- Journal officiel de la République française, France Combattante, Comité français de la Libération Nationale (Alger 1943-1944).
- Carnet de René Troadec.
- Journal de Guerre de Christian Girard, version non publiée.
- *Carnet de route d'un rat du désert*, tome 1, de Georges Béné.
- *France d'abord* (Brazzaville 1941-1942) et son supplément *Le Petit Brazzavillois*.
- *Les Documents*, n° 26 du 15/09/1942 su Service des Publications de la France Combattante, Londres. En particulier le ralliement de l'Oubangui par le Gouverneur de Saint-Mart.
- « Le ralliement du Cameroun » par le général Roger Gardet, *Revue de la France Libre*, n° 207, août-septembre-octobre 1974.
- « Le ralliement d'Oyem (Gabon) » par le général Roger Gardet, *Revue de la France Libre*, n° 227, 2^e trimestre 1979.
- Fiche AFL n° 3 732 de Jean Pitoiset.
- Fiche AFL n° 8 295 d'Auguste Trilland.
- Fiche AFL n° 10 037 de Jean Abadie.

Liste des donateurs

Nous publions ci-dessous une première liste des personnes qui ont accepté de faire un don en faveur des activités de la Fondation pour le 80^e anniversaire de la campagne de Tunisie en 2023.

Armand Jean	Douard Richard	Kempf Michel	Pettenati Guy
Assouly Serge	Dourlens Jean-Pierre	Lainé Guy-Henry	Peureux Jean-Claude
Ballanger Bernard	Doussin Jean-Paul	Laverdet Joëlle	Pham Xuan Tong
Bandaly François	Dreyfous-Ducas Didier	Lecoester Maurice	Pinos Walter
Bassant Pascal	Duchêne François	Le Gouarin Eugène	Pisani Alain
Bastide Gérard	Dufort Jean-Claude	Le Meur Jacques	Poirriez Jean
Bauden Michel	Duval Alain	Lemoine Germain	Pouget Laurent (du)
Bellot André	Duval Michel	Le Roy André	Pouyé-Henry Marie-Luce
Bernard Daniel	Éboué Marie-Françoise	Le Roy Dominique	Prat Aurélien
Bézar Jean	Elghozi Marie-Hélène	Leveau Régis	Prothais Francine
Bezzina Thérèse	Erre Christian	Louail Michel	Pujo Philippe
Blanc Maud	Félix Jean	Maillou Bernard	Quélen Brigitte
Bonneau Alain	Fiori Louis	Manceau Roger	Quémar Jean-Louis
Bonopera Enzo	Flageul-Machy Nicole	Marc Patricia Sylviane	Quittelier Claude
Boog Véronique	Fougères André	Marmier Emiko (de)	Randon de Grollier Philippe
Bouillon Anne	Foulquies Colette	Martre Pierre	Raynaud André
Bourdis-Gispalou Véronique	Fouquier Myriam	Mathillon Georges	Raoul Bruno
Boyot Marie-Paule	Fouret Pierre	Maupome Georges	Ripolles Andrée
Bozon Louis	Fourny Annette	Mazars Philippe	Rota Bruno
Bracquart Charles	Gabriel Jacques	Mazouaud Bernard	Roumeuguère Florence
Calippe Marcel	Gaillard Gilles	Méhaut gilles	Ruedy François
Cansot Jean-Louis	Gandon Jean-Louis	Menon Patrick	Saint-Alban-Paupert Pierre
Carlier Alain	Ganivet Jean-Louis	Meslet Serge	Saint-Hillier Marie-France
Casadei Alexandre	Garot Monique	Mesquida Evelyn	Sairigné-Bon Catherine (de)
Caubel Élisabeth	Gervais Marc	Michelangeli Renée	Schapiro Guy
Chagnaud-Forain Emmanuel	Godia Philippe	Moge-Noël Odile	Scotte Jacky
Chiny Jean-Paul	Gontier Viviane	Montaufray Claude	Sécheresse Michel
Clauzel Jean-Luc	Goret Régis	Montoussé Armand (de)	Séguret Francis
Clouet Alain	Gory Christiane	Morand Guy	Soufflet Monique
Cochelin Jeanine	Goutelon Roland	Moreau Bernard	Stéphan Anne-Marie
Cochin Sylvie	Grisolle René	Morinaux-Hardebolle Marie-France	Terminaris Claude
Crippa Angelo	Guien Claude	Moulié Pierre	Théobald Michèle
Cuminal Jean-Marie	Guilmeau Yves	Mufraggi Noëlle	Thoine Jacques
Danvy Philippe	Guinebert Joëlle	Naccache Liliane	Thomas Jean-Michel
Degras Jean-Claude	Guliana Philippe	Nieto Antoine	Tilloloy Jean-Jacques
Deleris Bernard	Henry Yves	Oddo Christine	Tisseur Jean-Pierre
Deleris Jean	Hosten Christiane	Olivieri Monique	Tomasini Gérard-Robert
Delle ville Renée	Hubert Jérôme	Ollier André	Tourin Jean-René
Delpérier Éric	Huet Jean-Paul	Ozanne Gérard	Trammoy Christian
Denis Jean-Christophe	Hupin Marcel	Pailhories Francis	Troadec Jean-Paul
Derouin François-Xavier	Jacheet Étienne	Pantalacci Séraphine	Truchot Jean-Marc
Derouin Henri-Michel	Jacquot Claude	Papazow Franck	T'Serclaes Viviane (de)
Desache Érick	Jacquot François	Pauwels Xavier	Valay Maurice
Deville Jean-Pierre	Javelet Philippe	Petit Jeanine	Venerati Bertrand
Dieulangard Jeanne	Jolivot Roland	Petit Laurence	Vincent Marie-Thérèse
Di Leo Rosana	Jonville Jacques		Weil Denise et Jacques

Suivez l'actualité de la Fondation
Facebook et Twitter aux adresses suivantes :

<https://www.facebook.com/FondationFranceLibre>

<https://twitter.com/FondationFL>

Appel à contributions

Héritière de la *Revue de la France Libre*, organe de l'Association des Français Libres de 1946 à 2000, *Fondation de la France Libre* publie des articles consacrés à l'histoire de la France Libre, de son chef, le général de Gaulle, de ses membres et de ses combats, jusqu'à la victoire de 1945.

Longtemps organe de la mémoire française libre, la revue se veut aujourd'hui un relais entre cette mémoire, la recherche scientifique et la vulgarisation de la connaissance historique.

Les auteurs désireux d'y contribuer doivent adresser leurs propositions d'articles :

à l'adresse électronique suivante : documentation@france-libre.net

ou par courrier postal à : *Fondation de la France Libre 16 cour des Petites-Écuries 75010 Paris.*

L'accès à la Fondation



Le siège de la Fondation de la France Libre est installé au rez-de-chaussée du 16, cour des Petites-Écuries, dans le 10^e arrondissement. On y accède au nord par le passage des Petites-Écuries, entre le 15 et le 17 de la rue des Petites-Écuries, à l'est par le n° 63 de la rue du Faubourg-Saint-Denis, au sud par le n° 20 de la rue d'Enghien.

Pour y parvenir, plusieurs moyens de transport sont à votre disposition :

- en métro par les stations Château d'eau (ligne 4), Strasbourg-Saint-Denis (lignes 4, 8 et 9) et Bonne-Nouvelle (lignes 8 et 9) ;
- en bus par les stations Château d'eau (bus 32, 38 et 39), Strasbourg-Saint-Denis (bus 38 et 39), Porte-Saint-Denis (bus 20), Faubourg-Saint-Denis et Hauteville (bus 32), Petites-Écuries (bus 39) et Poissonnière-Bonne-Nouvelle (bus 20 et 39).

Des possibilités de stationnement sont à la disposition des automobilistes au n° 6 de la rue d'Hauteville, au n° 7-9 rue des Petites-Écuries, au n° 107 de la rue du Faubourg-Saint-Denis, au 16, rue Sainte-Apolline, au n° 5-7 et au n° 54 de la rue du Faubourg-Poissonnière.

Les archives de la France Libre

Plusieurs risques menacent la pérennité des archives privées de la France Libre : la dégradation matérielle des documents, souvent conservés sur un support fragile qui craint la lumière, la chaleur et l'humidité ; la dispersion des fonds d'archives par manque de place ou du fait de la multiplicité des ayants droit ; parfois la destruction quand la transmission n'a pu être assurée ; l'utilisation lucrative par des générations de détenteurs ayant perdu le lien affectif qui liait leurs parents aux documents ; le détournement par des personnes pouvant utiliser ces documents dans des conditions qui n'offrent aucune garantie quant au respect des règles de la méthode historique.

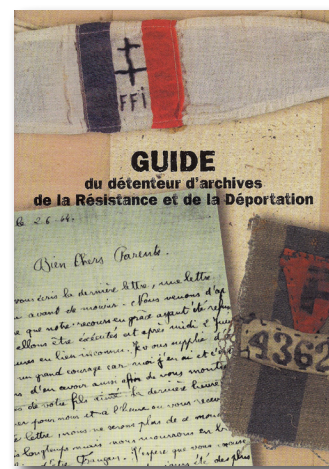
Pour prévenir ces risques, les services d'archives publics du ministère de la Culture et du ministère de la Défense offrent des garanties en matière de conservation, de mise en valeur historique et de communication aux chercheurs respectueux du cadre légal.

La cession de votre fonds d'archives peut faire l'objet d'un don, précisant les conditions de consultation et laissant au donateur un droit d'accès permanent à son fonds, ou d'un dépôt qui ne comprend pas de transfert de propriété.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez consulter le Guide du détenteur d'archives de la Résistance et la Déportation, disponible sur le site de la Fondation sur :

www.francelibre.net/les-archives-de-la-france-libre

Vous pouvez également contacter le responsable des recherches historiques par courrier à l'adresse de la Fondation de la France Libre : 16 cour des Petites-Écuries 75010 Paris, par courriel à documentation@france-libre.net ou par téléphone au : 01 53 62 81 84 du mardi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h.



La rédaction

Juin 1940 à Bordeaux et en Gironde



Ce livre collectif est tiré d'un colloque prévu initialement en juin 2020, pour le 80^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, et reporté en juin 2021, en raison de l'épidémie de covid 19. Tenu à Sciences Po Bordeaux, il propose une analyse de la dernière phase de la bataille de France de mai-juin 1940, au moment où le gouvernement français, replié sur la préfecture de la Gironde, connaît sa crise décisive, entre les partisans de la continuation de la guerre et les tenants de l'armistice, ces derniers finissant par l'emporter, sous la conduite du maréchal Pétain.

Sans doute, comme le rappelle Dominique Lormier, les unités de Girondins n'avaient pas démérité, comme en témoignent leurs pertes importantes, dans les combats de la Somme et de l'Aisne qui avaient suivi l'évacuation de la poche de Dunkerque. Les lignes françaises n'avaient pas moins fini par être enfoncées, la Wehrmacht progressant jusqu'au nord de la Garonne, tandis qu'une escadrille de la *Luftwaffe* bombardait Bordeaux dans la nuit du 19 au 20 juin.

Face à ce désastre militaire, restait l'hypothèse d'une poursuite de la guerre depuis l'Afrique du Nord. Toutefois, cette solution, envisagée dès la fin des années trente, n'aura eu, en pratique, aucun début de réalisation, comme le note Christine Levisse-Touzé, faute de volonté politique. Bien loin de constituer un recours, comme le croient Mandel et ses compagnons du *Massilia*, cette solution s'avère un piège.

Le meilleur symbole de l'effondrement de la France, en cet été 1940, ce sont ces réfugiés qui, par millions, refluent vers le sud, et dont la prise en charge s'avère un casse-tête difficilement surmontable. Parmi ce flot de déplacés, les gouvernements en exil et les représentations étrangères qui ont fait le choix de suivre les autorités françaises se trouvent ballottés, dans des conditions parfois précaires, quand ils ne sont pas tout bonnement laissés à eux-mêmes. Dans cette atmosphère chaotique, des initiatives, cependant, témoignent d'une volonté de résistance qui va au-delà du drame immédiat, à l'image de l'évacuation vers la Grande-Bretagne de l'eau lourde par l'équipe de Joliot-Curie.

Et par le pouvoir d'un mot

Pour les quatre-vingts ans du poème *Liberté*, de Paul Éluard, paru dans la revue *Poésie et vérité* 1942, à Paris, en zone occupée, et dans la revue *Fontaine* de Max-Pol Fouchet, à Alger, les Éditions Seghers ont choisi de publier un roman consacré à l'écriture et à la diffusion de ce poème, à travers la France et à l'étranger, entre 1942 et 1944. Pour Xavier Donzelli, secrétaire de rédaction à la revue *Historia*, cette première incursion dans la forme romanesque est indubitablement une réussite. Dûment aiguillé par son éditeur, il a su bâtir ce qu'il est convenu d'appeler un « roman choral », un peu à la manière du *Volcan* (1939) de Klaus Mann, consacré, lui, à l'émigration allemande antinazie. Nourri d'une riche documentation, l'auteur est parvenu à camper des scènes du quotidien d'un grand réalisme et à donner vie à des personnages connus ou inconnus, mais tous bien réels, dont l'on suit le parcours dans la nuit de l'Occupation – et dont une brève notice, en épilogue, fournit le devenir après-guerre. Les uns et les autres nous apparaissent dans leur individualité, avec leurs qualités et leurs défauts, tracés d'un coup de pinceau très sûr. En leur compagnie, nous suivons la longue marche vers son public du poème – intitulé d'abord « Une seule pensée », pour passer le filtre de la censure de Vichy, puis « Liberté » –, un texte traduit en anglais, adapté, sous la forme d'une cantate par Francis Poulenc, d'une tapisserie par Jean Lurçat. Nous pénétrons également le petit monde de la Résistance intellectuelle, avec ses déchirements et ses solidarités, et découvrons au passage des œuvres et des auteurs que la

manie du public pour les grands noms fait trop souvent négliger, hormis de quelques *happy few* et spécialistes. Suivant en quelque sorte le modèle du poème d'Éluard, cadencé en 21 quatrains composés de trois vers de sept pieds et un de quatre pieds, le roman se développe sur 41 chapitres relativement courts – dont le titre reprend les vers d'Éluard – ponctués de 16 documents, plaçant ainsi le livre à mi-chemin entre l'ouvrage historique et l'œuvre d'art. Ce soin mis à la forme, autant que la richesse de l'information, raviront le lecteur érudit, ou désireux de l'être, d'autant que l'intrigue est habilement menée et se suit avec plaisir.

Capitale éphémère de la France du 14 au 29 juin 1940, Bordeaux est au cœur du drame qui conduit à l'armistice signé à Rethondes le 22 juin. Son maire, Adrien Marquet, proche de Laval, joue un rôle majeur dans le basculement en faveur de l'armistice, face à un Reynaud finalement plus défaitiste qu'il n'a bien voulu le reconnaître après-guerre. De leur côté, les jusqu'au-boutistes peinent à faire front. De Gaulle, seul parmi les dirigeants politiques, comprend que le destin de la guerre, désormais, se joue outre-Manche et en tire les conséquences. Parmi ceux qui restent, la fédération girondine de la SFIO, désorganisée par la mobilisation générale, ne peut coordonner de réponse socialiste, face à la question de l'armistice et de la réforme constitutionnelle de juillet. Pour sa part, *La Petite Gironde*, pourtant marquée par une forte anglophilie et une grande admiration pour Churchill, bascule dès le 17 juin dans un maréchalisme inconditionnel. Tandis que la majorité des Girondins assistent, avec humiliation, à la prise de contrôle du littoral aquitain par l'occupant, un petit nombre de volontaires – dont Bernard Lachaise propose la sociologie, dans la foulée des travaux de Jean-François Muracciole – choisissent de continuer la guerre. Parmi ces premiers résistants, quelques-uns appartiennent à la Ligue des Droits de l'Homme, mais la LDH, en décréte depuis 1932, joue peu de rôle dans les événements, ses cadres se divisant entre ceux qui acceptent et ceux qui rejettent le nouvel ordre. En ce qui le concerne, Charles Tillon, responsable du parti communiste clandestin, chargé de la réorganisation du mouvement dans le sud-ouest, exprime son opposition radicale à l'appel à l'arrêt des combats du maréchal Pétain dans un tract distribué dans Bordeaux le 17 juin.

En dehors du champ politique, l'évolution des événements affecte profondément la vie économique, qu'il s'agisse des projets d'installation de Peugeot en Gironde, dans le cadre de l'économie de guerre, ou des activités viticoles, bloquée par l'évolution du conflit, et l'organisation de l'université de Bordeaux, qui voit la mobilisation de son personnel, de ses étudiants et finalement de ses locaux.

Juin 1940 à Bordeaux et en Gironde : Au cœur de ma tourmente militaire et politique

Sous la direction de Hubert Bonin et Bernard Lachaise
La Geste, deuxième semestre 2022, 408 p., 25 €

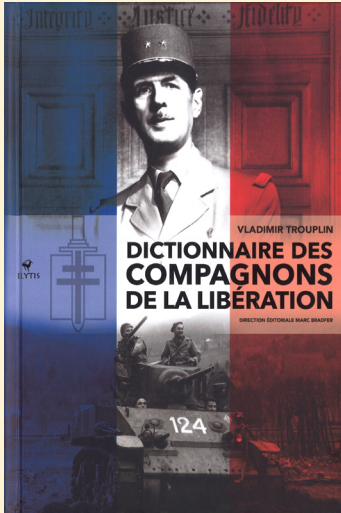
manie du public pour les grands noms fait trop souvent négliger, hormis de quelques *happy few* et spécialistes. Suivant en quelque sorte le modèle du poème d'Éluard, cadencé en 21 quatrains composés de trois vers de sept pieds et un de quatre pieds, le roman se développe sur 41 chapitres relativement courts – dont le titre reprend les vers d'Éluard – ponctués de 16 documents, plaçant ainsi le livre à mi-chemin entre l'ouvrage historique et l'œuvre d'art. Ce soin mis à la forme, autant que la richesse de l'information, raviront le lecteur érudit, ou désireux de l'être, d'autant que l'intrigue est habilement menée et se suit avec plaisir.



Et par le pouvoir d'un mot : roman

Xavier Donzelli
Éditions Seghers, décembre 2022, 368 p., 20 €

Dictionnaire des compagnons de la Libération



En 2010, les Éditions Elytis faisaient paraître, sous la forme d'un beau livre d'un format appréciable, une première édition du *Dictionnaire des compagnons de la Libération*. Ce volume, qui avait contribué à renouveler le vénérable *Mémorial des compagnons de la Libération : Compagnons morts entre le 18 juin 1940 et le 8 mai 1945*, édité par la grande chancellerie de l'ordre de la Libération en 1961, avait fini par s'épuiser et était devenu introuvable.

Douze ans plus tard, les Éditions Elytis proposent une nouvelle version remaniée, revue et corrigée de l'ouvrage, dans un format plus réduit (17 x 24 cm au lieu de 21,8 x

30,6 cm) et sur un papier plus fin. Les notices ont fait l'objet d'une mise à jour, afin de tenir compte du départ du dernier carré des 42 compagnons encore en vie en 2010, qui s'est refermé le 12 octobre 2021, avec la mort d'Hubert Germain. Une trentaine de portraits de compagnons, découverts depuis, ont été ajoutés. Enfin, le texte s'est enrichi des apports de la recherche, issus des publications les plus récentes, indiquées en annexes, des fonds d'archives ou des familles.

Dans son introduction, Vladimir Trouplin, directeur scientifique de l'Ordre de la Libération et conservateur du musée de l'Ordre de la Libération, revient sur l'histoire de l'ordre et s'attache à présenter les compagnons, dans leurs spécificités et leurs disparités. Venus de tous les horizons géographiques et sociaux, de tous les âges et de toutes les opinions, ils ont eu des parcours les plus divers. Ainsi, parmi les 1 038 compagnons honorés pendant le second conflit mondial, 62 sont étrangers et représentent 25 nationalités différentes. Cette hétérogénéité est si grande qu'elle contraignit Romain Gary à renoncer, en 1976, à son projet de livre sur les compagnons. Cependant, les études menées par les chercheurs ont permis de dégager un certain nombre de dominantes. On constate notamment une surreprésentation des hommes (seules 6 femmes ont reçu cette décoration), des militaires de carrière (45 %), des diplômés (48,7 % de bacheliers) ou encore des natifs d'Île-de-France (18,8 %), de Bretagne (7,9 %) et d'un territoire non métropolitain (presque 17 %) parmi les récipiendaires, mais aussi leur relative jeunesse, avec un âge moyen de 34 ans.

Notons, pour conclure, que les 1 061 notices sont accompagnées, en annexes, d'un ensemble de listes et de documents, notamment la déclaration d'Hubert Germain aux administrateurs de l'ordre de la Libération. Bref, par la richesse du contenu et ses nombreux apports, au regard de la première édition, cette nouvelle version de l'ouvrage se signale tout naturellement à l'attention du lecteur érudit.

Dictionnaire des compagnons de la Libération

Vladimir Trouplin, direction éditoriale de Marc Bradfer

Elytis, octobre 2022, 1692 p., 49 €

SAS : Rogue Heroes

Une série assez explosive sur une unité mythique, matrice des forces spéciales du monde occidental... avec des Français dedans.

Adaptée du livre *SAS Rogue Heroes* de Ben Mac Intyre, cette série décrit en 6 épisodes, d'une façon assez non conventionnelle, une unité qui ne l'est pas. Avec cette première saison, tournée au Royaume-Uni et au Maroc, on suit l'épopée du régiment, de sa création jusqu'à la capture de David Stirling par les Allemands. L'exactitude historique quant aux faits et aux équipements utilisés ? La production a pris quelques libertés ; il ne faut pas se fier à l'annonce de chaque épisode qui prétend que la quasi-totalité des événements relatés ont eu lieu réellement ; et les reconstituteurs pourront noter tout ce qui ne va pas en termes de tenues et d'armement. La série étant adaptée et produite par Steven Knight, réalisateur de la série *Peaky Blinders*, on est plus proche de l'ambiance de cette dernière que d'un mémorial télévisé à la façon de *Band of Brothers* ou de *The Pacific*.

En revanche, la dimension épique et explosive est bien là, surtout à partir du troisième épisode, qui voit débarquer les Français. Et des bons combattants, pas des figurants anonymes qui font juste partie du décor, pas des traîtres ou bien des lâches prêts à se rendre à la moindre occasion, comme nous y ont trop souvent habitués les productions anglophones dès qu'elles mettent en scène l'armée française. Peut-être doit-on voir un effet du cofinancement de la série par Canal +, mais c'est heureux. Pour une fois, on a affaire à de vrais Français Libres, avec un esprit combatif sous les ordres du capitaine Bergé qui vient se mettre à la disposition du SAS avec sa compagnie. Certes, dans la réalité, c'est bien Stirling qui a sollicité de Gaulle afin d'obtenir le versement des paras FFL dans le SAS ; et contrairement à ce que la série nous montre aussi, ils venaient de France métropolitaine, non de l'armée coloniale et de

la Légion. De même, certains rôles ont été intervertis. Afin de s'adapter au récit, le diplomate Augustin Jordan devient poète-philosophe à la place d'André Zirnheld, et on a droit à un traître d'origine allemande parmi les légionnaires. Les auteurs ont également inventé un agent de renseignement féminin de la France Libre au Caire, bien plus glamour, il est vrai, que le général Catroux.

Ces péripéties scénaristiques mises de côté, il est toujours plaisant de voir un drapeau tricolore à croix de Lorraine flotter sur un fort en plein désert, des Français à parité avec leurs frères d'armes britanniques, malgré les inévitables bagarres.

La saison 1, un peu trop courte, se limitant à l'évocation de la campagne d'Afrique, se termine avec une mention *To be continued*. La BBC a confirmé un tournage de la saison 2 durant l'année 2023.



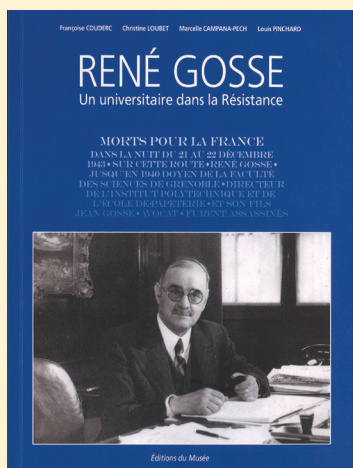
Vincèn Carminati

SAS : Rogue Heroes

Steven Knight (création), Tom Shankland (réalisation)

Saison 1 (6 épisodes), 2022, disponible sur Canal + Séries

René Gosse : Un universitaire dans la Résistance



Cet ouvrage est la première publication des Éditions du Musée, lancées en 2021 par le Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CRHRD) de Castelnau-le-Lez. Œuvre collective réalisée par des responsables de ce musée – Françoise Couderc et Christine Loubet, enseignantes en histoire-géographie, et Marcelle Campana-Pech, professeure de lettres – vise à faire connaître aux jeunes générations René Gosse (1883-1943), une figure locale de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Louis Pinchard,

ancien professeur de mathématiques à l'ISIM de Montpellier, s'attache, pour sa part, à expliciter, en annexes, la nature et la portée des travaux mathématiques de René Gosse, concernant les équations aux dérivées partielles (EDP).

Suivant un plan chronologique, les treize chapitres qui le composent nous présentent successivement les différents aspects du personnage : le jeune méridional qui, à l'exemple de son père, choisit la voie de l'enseignement,

avec une préférence pour les mathématiques ; le professeur de lycée devenu enseignant-chercheur et fondateur de structures de recherches innovantes, également soucieux de démocratiser l'accès des études secondaires aux catégories populaires ; enfin, l'homme engagé qui s'inscrit à la SFIO dès sa création en 1905, élu municipal à Grenoble de 1929 à 1940 et militant antifasciste dans les années 1930, qui manifeste dès l'été 1940 son opposition à la politique du régime de Vichy et rejoint en 1942 le réseau Marco Polo. Assassiné avec son fils Jean par des Français au service des Allemands en décembre 1943, dans un contexte de montée en puissance de la Résistance et de répressions de la part de l'occupant, René Gosse est l'objet, dans l'immédiat après-guerre, d'hommages locaux, en Isère et dans sa ville natale de Clermont-l'Hérault. Relancée dans les années 1960, au temps de la République gaullienne, grâce aux efforts de Lucienne Gosse, l'œuvre de mémoire connaît un nouveau rebond à partir des années 2000.

Enrichi de nombreuses photographies et de documents issus des fonds documentaires conservés par les centres d'archives locaux et le musée de la Résistance d'Isère, ce livre, qui s'appuie sur les ouvrages biographiques consacrés à son défunt mari par Lucienne Gosse et publiés en 1962 et en 1994, propose une synthèse appréciable pour les jeunes lecteurs, en particulier ceux qui préparent le concours de la Résistance.

René Gosse : Un universitaire dans la Résistance

Françoise Couderc, Christine Loubet, Marcelle Campana-Pech et Louis Pinchard

Éditions du Musée, décembre 2021, 116 p., 12 €

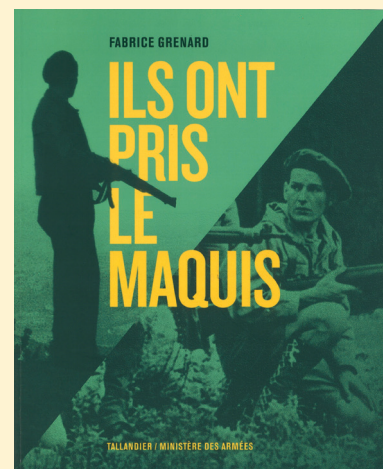
Ils ont pris le maquis

Le maquis est aujourd'hui, aux yeux de bien des Français, la forme la plus évidente de résistance à l'occupant durant la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, comme le rappelle Fabrice Grenard, dans cet album richement illustré de documents tirés des fonds des musées de la Résistance de nombreux départements, il fallut attendre les premières mesures de réquisition de main-d'œuvre, adoptées par le gouvernement de Pierre Laval en septembre 1942, à la demande expresse de l'occupant, pour que de jeunes Français, soucieux d'échapper à une telle obligation, décident de « prendre le maquis ».

Découpé en six parties, l'ouvrage présente les grandes phases de l'expérience maquisarde. Pour ces jeunes réfractaires aux origines les plus diverses, ce choix constitue une plongée dans l'inconnu. Le plus souvent totalement inexpérimentés, ils font la découverte de la vie clandestine, dans des conditions souvent précaires. À partir du printemps 1943, la Résistance entreprend de prendre en charge et encadrer ces premiers camps, ce qui induit l'introduction d'une discipline de type militaire, faite d'entraînements et de corvées, mais aussi un lien avec l'extérieur, de nombreux « légaux » accordant une aide essentielle à leur survie. Cette entrée en résistance entraîne le développement d'un certain nombre d'actions destinées à gêner le ravitaillement de l'ennemi, mais aussi pour alimenter le maquis, notamment grâce à des coups de mains sur les réserves d'institutions créées par Vichy. Elles permettent aux maquisards de s'affirmer comme un contre-pouvoir, protégeant la population des accaparements, assurant la chasse aux « faux maquisards ». Toutefois, l'arrivée de l'hiver 1943-1944 contraint les hommes à s'adapter au froid et à la neige, dans un contexte de reflux des engagements, mais aussi face au développement de la répression allemande. À partir du printemps 1944, les effectifs repartent fortement à la hausse, de même que les parachutages d'armes, dans la perspective du débarquement allié, qui

donne lieu à une véritable levée en masse. Après les représailles allemandes de juin-juillet 1944, le renversement de la situation militaires, en août et en septembre permet aux maquis de participer activement à la libération du territoire, marquée notamment par le harcèlement et la reddition de la colonne Elster, dans le Cher, le 11 septembre. Si de nombreux volontaires choisissent alors de rentrer dans leurs foyers, quelques 137 000 combattants des FFI continuent la guerre jusqu'à la victoire de 1945 au sein de l'armée régulière, souvent dans des conditions de grand dénuement. Après-guerre, la mémoire de la résistance militaire des maquisards entre dans la culture populaire et imprègne durablement les mémoires locales.

Historien de la Seconde Guerre mondiale, spécialiste des questions de ravitaillement sous l'Occupation et des maquis, Fabrice Grenard est directeur historique à la Fondation de la Résistance. Avec *Ils ont pris le maquis*, il propose une synthèse qui fera la joie du grand public.



Ils ont pris le maquis

Fabrice Grenard

Tallandier ministère des Armées, septembre 2022, 190 p., 26 €

Avis à nos abonnés

Sauf avis contraire de notre part, les ouvrages faisant l'objet d'un compte-rendu dans notre revue ne sont pas disponibles à la vente à la Fondation de la France Libre.

DÉCÈS

ARRIGHI Jean (BM 21, 1^{re} DFL),
le 30 octobre 2022 à Paris (75)

CHANTEL Charlotte (veuve de Paul, bataillon
des chasseurs de Camberley, BTO, FFL),
le 28 décembre 2022 à Paris (75014).

CLÉMENDOT Roger (évadé de France par l'Es-
pagne),
le 6 mai 2018 à Auxerre (89)

HENRY Charles (Cadet de la France Libre, BM11,
1^{re} DFL, FFL),
le 23 janvier 2023 à Metz (57)

ANNIVERSAIRE

Cinq jours après la disparition à 118 ans de Sœur André, doyenne de l'humanité, la délégation de la Gironde de la Fondation de la France Libre a célébré le 109^e anniversaire de **Marcel Barbary**, né à Bordeaux le 24 janvier 1914.

Après s'être évadé d'un camp de prisonniers en Allemagne, il a rejoint le Maroc en passant par l'Espagne et le Portugal en 1943 et s'est engagé dans la 1^{re} division française libre. Il a pris part aux campagnes de Tunisie et d'Italie et au débarquement de Provence. Après la guerre, il participera à toutes les commémorations officielles comme porte-drapeau jusqu'à l'âge de 105 ans. Le soldat de 1^{re} classe Marcel Barbary, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 avec palme, a été en 2012 le parrain de la promotion du Centre de formation initiale des militaires du rang (CFIM) à Dieuze (Moselle). Il est aujourd'hui le doyen des Français Libres.

François Broche

L'amiral **Philippe de Gaulle**, ancien des FNFL et de la 2^e DB, a célébré son 101^e anniversaire le 28 décembre 2022.

Paul Leterrier, ancien du 1^{er} RFM, unité de la 1^{re} DFL, et vétéran de Bir Hakeim, a fêté ses 101 ans le 21 décembre 2022.



ABONNEZ-VOUS A LA REVUE DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

Monsieur, Madame

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint, règlement par chèque bancaire de :

20 € pour un an (4 numéros) 40 € pour 2 ans (8 numéros)

abonnement de soutien pour un an (à partir de 40 €)

Ci-joint, règlement par chèque bancaire de € à l'ordre de la Fondation de la France Libre, à envoyer à l'adresse suivante :

FONDATION DE LA FRANCE LIBRE - 16 cour des Petites-Écuries - 75010 Paris

Vous préférez effectuer un paiement par carte bancaire ? Il est possible de s'abonner, au même tarif, dans la boutique en ligne de la Fondation : www.france-libre.net/shop/.

Bir Hakim... L'Authion

19-20 novembre, libération de Strasbourg

La 2^e DB et la 1^{re} DFL se sont retrouvées dans l'après-midi du 19 novembre 2022, à Strasbourg, devant le char Zimmer. Le lendemain, était organisé un dépôt de gerbe, place Broglie, suivi d'une cérémonie, place du château ; puis ce fut la magnifique messe commémorative, à la cathédrale, où le drapeau déplié sur les quinze marches de l'autel rend hommage à nos anciens.

Au repas traditionnel à l'hôtel de ville de Strasbourg, présidé par Madame le maire de Strasbourg, Jeanne Barseghian, choucroute et tarte aux pommes furent au rendez-vous.

La 2^e DB et la 1^{re} DFL restent fidèles aux commémorations communes, à Nod-sur-Seine en septembre et à Strasbourg en novembre.

Inauguration des panneaux de la 1^{re} DFL à Giromagny

Notre programme « panneau de la 1^{re} DFL » se poursuit. Après Nod-sur-Seine, La Croix-Valmer et Champagny, c'est au tour de Giromagny, le 26 novembre 2022.

La prise de Giromagny, en novembre 1944, permit de créer une brèche dans les lignes de défense allemandes de la Savoureuse, ce qui amorçait le débordement par le nord du camp retranché de Belfort. C'est là que fut signé le dernier ordre du général Brosset, dans lequel il traçait le chemin de la victoire en direction du Rhin, qui passait nécessairement par Giromagny. Pour le colonel Garbay, enfant du Pays, ce fut sa première ville de garnison.

En juin 1957, un monument fut érigé au milieu du carré militaire du cimetière de Giromagny par les Français Libres du territoire de Belfort, en mémoire des 94 combattants morts pour la liberté. L'inauguration eut lieu en présence des autorités civiles et militaires et d'une population curieuse et attentive.

Notre prochaine étape nous conduira à Lyofans, où la pose du panneau sera assurée par la communauté de communes de Palente, Magny Jobert, Andornay et Lyofans.

Le 27 novembre, Masevaux, Sewen et Dolleren

Nous fûmes très bien accueillis par M. Sébastien Reymann, maire de Dolleren, et M. Ehret, notre fidèle représentant de la 1^{re} DFL. Puis,



Marcel Barbary fête ses 109 ans en famille (coll. Maxime Leblond-Bourgeois).

accompagnés par M. le maire, nous nous dirigeâmes vers la stèle de la Fennematte, au-dessus de Dolleren, où le commandant Langlois avait été tué le 23 novembre 1944. Né en 1911, Xavier Langlois commandait un groupe méhariste au Tchad quand il avait appris la nouvelle de la défaite à l'été 1940. Refusant l'armistice, il avait rallié la France Libre et rejoint le bataillon de marche n° 1 du commandant Delange. Blessé lors de la campagne de Syrie, il avait pris la tête, à l'automne 1941, du BM 11, à la tête duquel il avait combattu jusqu'à sa mort en 1944. De nouveau blessé au Garigliano, il s'était distingué à Bagno-Reggio, avant de débarquer en Provence. Il fut nommé compagnon de la libération par décret du 4 juillet 1944.

2 décembre, rencontre avec Jean Fayollas

Le 2 décembre, nous rendîmes visite à Jean Fayollas, quartier-maître au PC du 1^{er} RFM, près de Mudaison, dans l'Hérault. Son carnet de route de la campagne d'Italie mentionne qu'il fut témoin direct de la mort du Pacha Amyot d'Inville le 10 juin 1944, alors qu'il était le radio du PC. Il prit le Pacha dans ses bras après qu'il eut sauté sur une mine devant Montefiascone et participa aussi à l'évacuation de son chauffeur René Baleich par avion. Son gendre, Sylvain Rambaud, fidèle à la 1^{re} DFL, l'assiste dans son récit.

À venir en 2023

2022 s'achevait. Afin d'amorcer 2023, je repris la liste de nos anciens qu'Yvette m'avait transmise, il y a déjà trois ans, et c'est avec ardeur que plus de 600 vœux parvinrent à nos anciens, familles et amis, par la voie postale avec la collaboration intense de Patrice Armspach. Rassembler les enfants de la 1^{re} DFL, afin de poursuivre la mémoire de nos anciens, est impératif.

2023 verra la création de la « route de la 1^{re} DFL », qui prendra la forme de panneaux portant le sigle de la division, qui seront apposés à l'entrée des villes et villages libérés par la DFL. Nous prévoyons également des panneaux « épopée de la 1^{re} DFL » pour les villes et villages en lien avec la DFL.

En 2023, quelque vingt villes et villages, dans le Var, à Lyon, à Autun et en Haute-Saône, découvriront cette « route » que nos anciens parcoururent au péril de leur vie. Nous poursuivrons en 2024 et peut être en 2025.

Assemblée générale du 1^{er} RAMa

C'est avec un grand regret, à la suite d'un souci technique de dernière minute, que je n'ai pu assister à l'assemblée générale du 1^{er} RAMa, qui se tenait le 21 janvier 2023 à Paris.

Nouvelles

Quelques nouvelles de nos anciens. Marcel Perri, du BM 21, est toujours porte-drapeau à Peuvenard, en Côtes-d'Armor. Marcel Barbary a soufflé ses 109 bougies, le 24 janvier 2023. Paul Leterrier, 1^{er} RFM, ancien de Bir Hakeim, 101 ans, vient de me faire partager ces quelques lignes : « La guerre n'a vraiment aucun sens, mais si l'on vous attaque, il faut bien prendre évidemment la défense de tous les siens et de ses biens, l'on doit donc se mettre à la tâche et ne pas passer pour un lâche. » Nous amorçons le 79^e anniversaire de la Libération et sommes déjà en grands préparatifs pour 2024, qui verra un programme chargé : voyage mémoriel en Italie en juin 2024, suivi des commémorations annuelles mise en relief pour ce 80^e anniversaire.

Vive la 1^{re} DFL.



Inauguration du panneau de la 1^{re} DFL à Giromagny avec Marie-Hélène Châtel, déléguée à la Mémoire de la 1^{re} DFL, et Olivier Cardot, délégué de Haute-Saône et du Territoire de Belfort (coll. Marie-Hélène Châtel).

Marie-Hélène Châtel
Déléguée à la Mémoire de la 1^{re} DFL

Finistère

Nos délégués ou participants ont œuvré ou assisté aux cérémonies rituelles des 8 mai, 18 juin, 14 juillet et 11 novembre dans différentes communes du département. Notons également la présence à l'Île Tudy le 27 mai pour la journée nationale de la Résistance de Louis Briens et Michel Balannec, et celle de Marcelle Berrou et Hervé Pelliet le 18 juin à Camaret. Quelques faits marquants ont animé cette année 2022 :

- La traversée de notre département par Jérôme Hallot, réserviste de la Marine nationale dans son périple à pied de 1 038 km du Mont-Saint-Michel à l'Île de Sein, en l'honneur des 1 038 compagnons de la Libération. Le 8 mai, après un passage au Mémorial aux marins morts pour la France de la Pointe Saint-Mathieu, il était reçu en fin d'après-midi à Brest, au fort Montbarey, où il rencontrait les familles des compagnons Charles Le Goasguen et Jean Jestin. Le 11 mai, Jean-Guy Vourc'h, délégué départemental de l'association des familles de compagnons, l'accueillait à Douarnenez pour un hommage au compagnon Yves Guellec en présence de sa famille. Ce périple s'achevait à l'Île de Sein où Didier Fourquet, maire de l'Île compagnon et petits fils de Français Libre, l'honorait comme il se doit.

- Le 21 mai à Quimper, Marcelle Berrou prenait part le matin à l'hommage rendu par le préfet et les élus locaux à Jean Moulin au square éponyme. Cette cérémonie précédait la remise des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation l'après-midi, toujours en présence de notre déléguée, membre du jury départemental.

- Le 11 juin à Brest, Catherine Ferre-Jardinier, présidente du Mémorial des Finistériens - Fort Montbarey, y organisait une cérémonie en l'honneur des 101 Français Libres finistériens présents à Bir Hakeim. Cette liste, dressée conjointement par Guy Crissin, Florence Roumeguère et Germain Lemoine, semble la plus complète à ce jour. N'y figurent que les combattants présents sur le site de la bataille et non ceux se trouvant à l'échelon de soutien B, à 30 km à l'est du camp retranché. L'après-midi commençait par une conférence sur la bataille réalisée par Guy Crissin et intitulée « L'héroïque résistance ». Les participants pouvaient également visiter l'exposition afférente mise à disposition par l'ONACVG.

Lors de la cérémonie de recueillement qui suivait, de nombreux porte-drapeaux et représentants d'associations patriotiques entouraient les familles de deux combattants de Bir Hakeim, à savoir les quatre enfants de Jean Jacopin (RA, santé) et Marcelle Berrou, fille de Marcel Le Goff (1^{er} BFM). Jean Guy Vourc'h représentait les familles des sept compagnons de la Libération d'origine finistérienne présents dans le camp retranché : Jean-Charles Bellec, Georges Laouenan, Constant Roudaut, Jean Simon, Jean Devé, Pierre Le Gouiriérec et Jacques Savey. Les trois derniers cités sont morts pour la France lors de la sortie le 11 juin 1942. La lecture des noms des 101 Finistériens présents sur le site de la bataille précédait l'appel des dix-huit d'entre eux morts par la France pendant la bataille, la sortie, dans le torpillage du *Nino Bixio* ou en captivité. Le dépôt d'une fleur



Lors de la cérémonie du 11 juin à Brest Montbarey, les enfants de Jean Jacopin, avec Marcelle Berrou, fille de Marcel Le Goff, et Bernard Jestin, neveu de Jean Jestin, CL non présent à Bir Hakeim (coll. personnelle).

par des participants accompagnait le déroulé de cette émouvante litanie.

Le matin avait eu lieu, au cimetière Saint-Martin de Brest, la cérémonie annuelle d'hommage assurée par l'ANSORAA devant la tombe de Jean Devé (dit Dewey), cité plus haut.

- Le 24 juin une centaine de personnes emmenées par le général Bresse, président de notre Fondation, Michel Bouchi-Lamontagne délégué au souvenir des FNFL, et nos délégués Louis Briens et Michel Bannalec embarquaient pour l'Île de Sein. En effet, la municipalité et la Fondation avaient convenu d'une journée mémorielle en l'honneur des 129 Sénans ayant rallié la France Libre (dont 126 s'engagèrent dans les FNFL). Après les allocutions de Didier Fourquet, maire, et du général Bresse, ce dernier, accompagné d'écoliers, dévoilait la plaque hommage le long du quai des Français Libres. S'ensuivait un dépôt de gerbe au monument des Français Libres. Un déjeuner à l'abri du marin, et une visite du musée clôturaient la partie insulaire de cette journée.

Le retour sur le continent proposait à Audierne un dépôt de gerbe à la stèle aux 252 Français Libres du Cap Sizun (dont 49 morts pour la France), et une conférence sur le bateau *L'Ar Zenith*.

En avril une délégation emmenée par Marcelle Berrou et Michel Balannec s'était rendue sur l'Île pour mettre au point lors d'une réunion en mairie les différentes phases de cette journée.

- Le 26 juin à Camaret sur mer, à la pointe de Pen Hir, l'assemblée générale de l'AFL 29 ou-

vrait le pèlerinage annuel des Français Libres au pied de la croix de Lorraine en granit. Une cinquantaine de personnes entouraient les élus, dont M. Joseph Le Merour, maire, et des représentants du monde patriotique. À la reprise d'un texte d'Alexis Le Gall succédait la lecture de l'Appel par Liana, jeune collégienne. Hervé Pelliet énumérait alors les noms des 18 Finistériens morts pour la France à Bir Hakeim. Les prises de parole d'usage étaient suivies d'un dépôt de gerbe puis du salut des autorités à la dizaine de porte-drapeaux et au piquet d'honneur des sapeurs-pompiers. Le repas annuel de l'AFL 29 regroupait ensuite une trentaine de membres et sympathisants.

- Enfin le 30 septembre, de nouveau à l'Île de Sein, notre délégué, Michel Balannec, assistait à la cérémonie de passation du drapeau de l'association des villes et collectivités médaillées de la Résistance Française. Au pied du monument des Français Libres, Didier Fourquet, maire hôte, recevait des mains du général Christian Baptiste, délégué national de l'ordre de la libération, ledit drapeau, alors en la garde de la commune de Saint-Dizier-en-Mouche-rotte (Vercors).

À noter que l'Île de Sein est la seule commune ou collectivité française à être titulaire à la fois de la croix de la Libération, de la médaille de la Résistance française et de la croix de guerre 1939-45.

Pyrénées-Atlantiques

Pau, le 8 octobre 2022

Le 8 octobre 2022, une stèle dédiée aux Français Libres palois et béarnais était inaugurée au pied du funiculaire de Pau. Cette cérémonie s'est tenue en présence de M. François Bayrou, maire de Pau, qui, dans son allocution, a loué « l'obstination bien inspirée de Jean Matheu », délégué de la Fondation de la France Libre pour Pau-Béarn, porteur du projet depuis des années, du général Robert Bresse, président de la Fondation, qui a invoqué, dans son intervention, « l'importance des hommes » dans la transmission de la mémoire, et d'une centaine de participants, dont le colonel Achille Muller, ancien FFL évadé de Moselle annexée en 1942 pour s'engager dans le *Special Air Service*, au sein duquel il participa à la libération de la France et à la victoire alliée contre l'Allemagne nazie, ainsi que de nombreux élus.

Revenant sur le parcours qui a conduit à cette



La stèle des Français Libres palois et béarnais (coll. Pierre Péré).

journée consacrée à la mémoire, Jean Matheu a rappelé le but qui le guidait dans ce projet : « Il convenait de graver dans le marbre l'action patriotique de ces hommes, souvent très jeunes, qui ont rejoint le général de Gaulle après son appel du 18 juin 1940 pour aller combattre l'ennemi et participer avec courage et efficacité à le chasser de notre sol. » Dans son discours, il a voulu rendre un hommage particulier aux deux Français Libres encore vivants en Béarn : « le colonel Achille Muller, présent parmi nous, et Michel Lipani, résidant à la maison de retraite d'Artix », tous deux âgés de 97 ans. Le premier, bien connu de chacun, est un grand soldat qui a participé à trois guerres – 39-45, Indochine, Algérie – et a été fait grand-croix de la Légion d'honneur. Le second, Italien né à Tunis, s'est engagé en juin 1943 dans la 1^{re} DFL, au sein de laquelle il a combattu en Italie, avant de débar-

quer en Provence et de finir la guerre dans les Alpes, lors de la bataille de l'Authion.

Il a également évoqué la figure d'André Billaud, parti de Chaville avec un camarade de classe sur de vieux vélos, qui avait embarqué le 21 juin 1940 à Saint-Jean-de-Luz sur le *Sobieski*, un navire en partance pour Plymouth. Engagé dans les Forces françaises libres, il avait pris part à toutes les campagnes d'Afrique, du Levant et d'Italie, avant de débarquer à Cavalaire le 16 août 1944.

Enfin, il a cité quelques noms de ces Français Libres aujourd'hui disparus, sans oublier les compagnons de la Libération issus du département : « Pierre Arinty, René Cassin, Daniel Cordier, Jean-Charles Capagorry, Pierre de Chevigné, Marcel Suarez, Victor Iturria ».

La rédaction



Le public écoute l'allocution de Jean Matheu. Au premier rang, on reconnaît M. François Bayrou, maire de Pau, le représentant du préfet de Pyrénées-Atlantiques, le général Robert Bresse et le colonel Achille Muller (coll. Pierre Péré).



Simone Charret en uniforme du CAVF (coll. famille Charret).

Rhône

Pascal Charret, délégué de la Fondation de la France Libre pour le Rhône, nous fait part du décès de sa mère Simone Charret, née Millaud, survenu le 27 janvier 2023, quelques semaines avant son centième anniversaire, le 6 mars. Ses funérailles ont lieu le vendredi 3 février en l'église Saint-Denis, dans le 4^e arrondissement de Lyon.

Entrée dans la Résistance en juillet 1943 à la demande de Henri Martin, délégué à la Jeunesse de Lyon, elle était devenue, sous le pseudonyme de « Colette », l'assistante de Robert « Sarrazac » Soulage au Service Périclès (Maquis-école des MUR), effectuant plusieurs missions de liaison, notamment au maquis de Lamoura (Jura). Arrêtée le 11 mai 1944 à Paris par la Milice, elle avait été soumise à des interrogatoires musclés, avec usage de la torture, et mise au secret, pendant 26 jours, dans les caves du siège de la Milice, carrefour Châteaudun, avant d'être internée à la prison de La Petite Roquette (6 juin-7 juillet

1944). Alors qu'elle attendait son départ en déportation vers l'Allemagne au camp de triage des Tourelles, dans le 20^e arrondissement, l'insurrection de Paris l'avait libérée le 17 août.

Engagée au Mouvement de libération nationale (MLN) et affectée au corps auxiliaire volontaire féminin, elle était entrée en tant que secrétaire-sténotypiste au cabinet du général de Gaulle, sous les ordres du lieutenant puis capitaine Claude Guy, son officier d'ordonnance, du 31 août 1944 à novembre 1948. Puis elle avait été la secrétaire, de 1949 à 1950, d'André Lassagne, sénateur du Rhône, ancien du mouvement Libération, et l'assistante parlementaire, entre 1951 à 1973, de son mari Édouard Charret, député du Rhône, ancien du mouvement Franc-Tireur, tout en s'engageant dans la vie associative de La Croix-Rousse. Le couple avait eu deux enfants, Pascal et Caroline, six petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Son engagement dans la Résistance lui avait valu la Légion d'honneur en 2015.

La rédaction

DANS LES DÉLÉGATIONS

Haute-Saône et Territoire de Belfort

Giromagny

C'est le samedi 26 novembre dernier qu'avait lieu l'inauguration des panneaux mémoire de l'épopée de la 1^{re} division française libre, à Giromagny.

Il s'agissait de l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois pour Marie-Hélène Châtel, déléguée à la Mémoire de la 1^{re} DFL, Olivier Cardot, délégué départemental, et la municipalité de Giromagny, plus particulièrement, son maire, M. Christian Coddet, et Mme Marie-Noëlle Marline.

Cette commune, au pied du ballon d'Alsace, dans les Vosges du sud, a été libérée le 22 novembre 1944 par la division.

En effet, la 1^{re} DFL a perdu 94 de ses soldats dans la libération difficile de ces communes. Ces combats victorieux ont permis à la division de progresser vers l'Alsace. De plus, parmi les neuf combattants reposant au Mont Valérien, figure le matelot Georges Brière, du 1^{er} RFM, tué à l'ennemi le 25 novembre 1944 dans le secteur. Giromagny a également reçu la visite des généraux de Lattre et Eisenhower, le 25 novembre 1944, à l'état-major de la division.

Nous continuons, inlassablement, le chemin de la 1^{re} DFL, « noyau dur » de la France Libre.

Haute-Saône

Les cérémonies commémorant la libération de la vallée du Rahin avaient lieu le dimanche 20 novembre dernier, de Champagny à Plancher-Bas en passant par Frahier.

Cette année, nous avions la présence de Blandine Bongrand Saint Hillier, fille du général Saint Hillier, chef d'état-major de la 1^{re} DFL.

Elle a déposé la croix de Lorraine de la Fondation de la France Libre – Mémoire de la 1^{re} DFL avec le délégué Olivier Cardot.

De nombreux élus locaux étaient présents à ces cérémonies, rehaussées par la présence des musiques de Champagny et Plancher-Bas.

Nous avons également la présence, avec les associations patriotiques locales, de deux



Inauguration des panneaux de la 1^{re} DFL le 26 novembre 2022 à Giromagny (coll. Olivier Cardot).



Cérémonie au monument du général Brosset le 20 novembre 2022 avec les drapeaux de la 1^{re} DFL (coll. Olivier Cardot).

drapeaux de la 1^{re} DFL, celui de la Haute-Saône et un ancien drapeau amené par Mme Bongrand Saint Hillier pour l'occasion.

Ces commémorations se sont terminées par

le verre de l'amitié à la salle des fêtes de Plancher-Bas.

Olivier Cardot
Délégué Haute-Saône et Territoire de Belfort

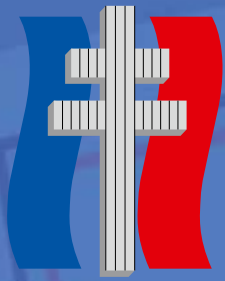
Hauts-de-Seine

Le 9 février à l'occasion des 80 ans de la création de la médaille de la Résistance française, par le chef de la France Combattante, le général de Gaulle, une cérémonie était organisée à Clichy-la-Garenne autour des huit tombes rénovées par le Souvenir Français, en présence de M. le maire, Rémi Muzeau, de Mme Alice Le Moal, conseillère départementale, des représentants des associations de la maison du combattant et des collégiens du lycée Jean Macé. À cette occasion, j'avais confié le drapeau des Français Libres à un jeune collégien de la classe Défense.

Michel Kempf



Rémi Muzeau et Alice Le Moal devant les huit tombes rénovées par le Souvenir Français (coll. Michel Kempf).



La Fondation vous accueille

Le centre de documentation et de recherches

La Fondation conserve les archives de l'Association des Français Libres et d'un certain nombre d'amicales affiliées, ainsi que des documents et un ensemble de photographies de la période de la France Libre. Elle a vocation à accueillir des archives nouvelles provenant d'acquisitions ou de dons de particuliers, à les conserver et à les mettre à la disposition des chercheurs.

La bibliothèque regroupe plus de 2 500 volumes sur l'histoire de la France Libre, des Français Libres et de la Seconde Guerre mondiale, dont un certain nombre de publications de la période de la guerre.

Le centre de documentation et de recherches est accessible sur rendez-vous. Pour consulter les archives et/ou accéder à la bibliothèque, vous devez prendre contact avec Sylvain Cornil-Frerrot par téléphone au 01 53 62 81 84 ou par courriel à documentation@france-libre.net



Vue du centre de documentation
(© Serge Le Manour).

Les salles de réunion

Le siège de la Fondation compte deux salles de réunion. La première, avec ses 21 m², peut recevoir une quinzaine de participants. La seconde dispose d'une surface d'environ 75 m² avec une capacité d'accueil d'une soixantaine de personnes et des possibilités de vidéo-projection.



La salle de réunion extérieure
(© Serge Le Manour).



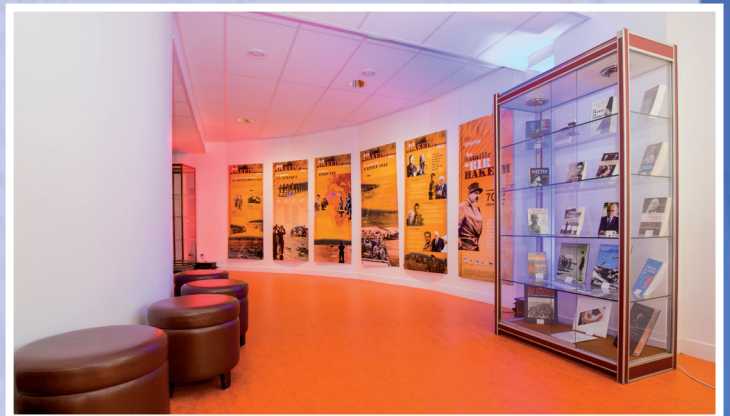
La salle de réunion intérieure
(© Serge Le Manour).



L'espace d'exposition
(© Serge Le Manour).

L'espace d'exposition

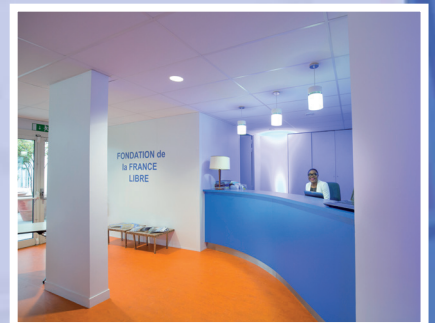
Un espace aménagé permanent, destiné à accueillir des expositions temporaires, est installé dans le hall du siège de la Fondation. Il peut accueillir des panneaux et des bornes interactives, et des vitrines sont à disposition afin de recevoir des objets.



L'espace d'exposition et le présentoir de la boutique (© Serge Le Manour).

La boutique

Installée dans le hall d'accueil du siège de la Fondation, elle accueille un ensemble de livres, de DVD et d'objets (insigne, médaille commémorative, carte de vœux, cravate...) en rapport avec l'histoire de la France Libre ou la Fondation.



Pour tout renseignement sur les salles de réunion, l'espace d'exposition ou la boutique, vous pouvez contacter Mariette Buttin par téléphone au 01 53 62 81 82 ou par courriel à contact@france-libre.net.

L'accueil de la Fondation et de la boutique
(© Serge Le Manour).